

UNIVERSITE DE KINSHASA



FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES Département de Gestion des Ressources Naturelles B.P. 117 Kinshasa XI



IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DES MIGRATIONS PASTORALES DE MASSE DANS LA PARTIE NORD-EST DE LA RD CONGO

Par

Gérard SANKIANA MALANKANGA

Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Gestion des Ressources Naturelles. Option : Eaux et forêts.

Promoteur : Prof. Apollinaire BILOSO MOYENE
Co-Promoteur : Prof. Bernard LUTUTALA MUMPASI

Composition du jury :

Professeur NTOTO MVUBU Roger, Président du Jury,
Professeur TSHIMANGA MUAMBA Raphael, Secrétaire du jury,
Professeur BILOSO MOYENE Apollinaire, Promoteur,
Professeur LUTUTALA MUMPASI Bernard, Co-Promoteur,
Professeur KINKELA SAVY Charles, Membre Effectif,
Professeur MAFUKA MBE PIE Paul, Membre Suppléant,
Professeur LUMPUNGU KABAMBA, Membre Suppléant.

Année Académique 2019 - 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
LISTE DES CARTES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	viii
DEDICACE	ix
REMERCIEMENTS.....	x
RESUME	xi
01. INTRODUCTION	1
1.1. PROBLEMATIQUE.....	1
1.2. HYPOTHESES DU TRAVAIL.....	3
1.3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	4
1.4. INTERET DE L'ETUDE.....	4
1.5. DIFFICULTES RENCONTREES.....	5
1.6. SUBDIVISION DU TRAVAIL.....	6
CHAPITRE I. DEFINITIONS DES CONCEPTS	7
1.1. MIGRATION.....	7
1.2. IMMIGRATION.....	8
1.3. PASTORALISME	10
1.4. MENACE.....	11
1.5. OPPORTUNITES	12
1.6. IMPACT	12
1.7. ETAT DES CONNAISSANCES	13
1.7.1. Les études sur la migration.....	13
1.7.2. Les études sur la transhumance et le pastoralisme	17
CHAPITRE II. MILIEU, MATERIEL ET METHODES	21
2.1. MILIEU D'ETUDE	21
2.1.1. Situation géographique	21
2.1.2. Relief, Sol et Hydrographie	22
2.1.3. Climat et Végétation.....	23
2.1.4. Vie Economique	25
2.1.5. Données Historiques.....	26
2.1.5.1. Origine et peuplement.....	26
2.1.5.2. Organisation politique sociale	27
2.1.6. Données démographiques sur la région des Uellé.....	28
2.1.7. Activités Culturelles et Croyances	28
2.2. MATERIELS	28
2.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	29
2.3.1. Approche qualitative	29
2.3.1.1. Consultation des ressources documentaires disponibles	29

2.3.1.2. Collecte des données qualitatives sur le terrain :	29
2.3.2. Approche quantitative	30
2.3.2.1. Choix et taille de l'échantillon.....	30
2.3.2.2. Outils de collecte des données.....	33
2.3.2.3. Déroulement des enquêtes	34
2.3.3. Observations	34
2.3.4. Analyse de données	34
CHAPITRE III. PRESENTATION DES RESULTATS	37
3.1. PROFIL DES ENQUÊTÉS	37
3.1.1. Genre du chef des ménages et du répondant	37
3.1.1.1. Genre du chef des ménages	37
3.1.1.2. Genre du répondant.....	38
3.1.2. Lieu de naissance du répondant.....	38
3.1.3. Ancienneté dans le milieu	39
3.1.4. Age du répondant	40
3.1.5. Statut matrimonial des répondants	41
3.1.6. Niveau d'études des chefs de ménages	42
3.1.7. Appartenance religieuse	43
3.1.8. Appartenance ethnique	45
3.1.9. Taille de ménage.....	46
3.1.10. Activité principale des enquêtés	46
3.2. CONDITIONS DE VIE DES ENQUETES.....	50
3.2.1. Etat de l'habitat.....	50
3.2.2. Niveau de revenu des ménages.....	56
3.2.2.1. Activités génératrices de revenus dans les ménages enquêtés.....	56
3.2.2.2. Poste de dépenses correspondant.....	57
3.2.2.2.1. Alimentation	57
3.2.2.2.2. Scolarisation des enfants	59
3.2.2.2.3. Loyer	59
3.2.2.2.4. Soins de santé	60
3.2.2.2.5. Habillement	61
3.2.2.2.6. Transport	62
3.2.2.2.7. Aides familiales.....	63
3.2.2.2.8. Communication	64
3.2.2.2.9. Courant électrique	65
3.2.2.3. Part des principales rubriques	66
3.2.2.4. Niveau de revenu généré par les ménages.....	67
3.2.2.5. Capacité de revenu à couvrir les dépenses des ménages	68
3.2.3. Sécurité alimentaire des enquêtés.....	68
3.3. CAUSES DE LA PRÉSENCE DES MIGRANTS DANS LA PARTIE NORD-EST DE LA RDC	73
3.3.1. Profil et zones de provenance des migrants retrouvés dans la partie Nord-Est.....	73
3.3.2. Causes de la présence des migrants dans la partie Nord-est de la RDC.....	74
3.3.3. Activités exercées par les migrants dans la partie Nord-Est de la RDC	77
3.4. IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PARTIE NORD-EST DE LA RDC.....	78

3.4.1. Impacts positifs des activités des migrants sur le développement de la partie Nord-Est de la RDC.....	78
3.4.1. Agriculture.....	78
3.4.2. Elevage	79
3.4.2.1. Valeurs directes du pastoralisme	81
3.4.2.2. Valeurs indirectes du pastoralisme	82
3.4.3. Commerce.....	83
3.4.4. Economie.....	84
3.4.2. Impacts négatifs de la présence des migrants dans la partie Nord-Est de la RDC.....	86
CHAPITRE IV. DISCUSSION	91
CONCLUSION.....	98
BIBLIOGRAPHIE	103

LISTE DES CARTES

Carte 1. Carte administrative des Uélé	22
Carte 2. Carte Hydrographique des Uélé.	23
Carte 3. Carte du climat des Uélé	24
Carte 4. Carte des infrastructures routières des Uélé.....	26
Carte 5. Carte de déploiement pour la collecte des données.....	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Calcul du pas de sondage	32
Tableau 2. Genre du chef des ménages par province.....	37
Tableau 3. Tranche d'âge du répondant par province.....	40
Tableau 4. Qualité du logement	55
Tableau 5. Dépenses annuelles d'alimentation	58
Tableau 6. Dépense annuelle de scolarisation des enfants	59
Tableau 7. Dépenses annuelles du loyer	60
Tableau 8. Dépenses annuelles pour les soins de santé	61
Tableau 9. Dépense annuelle d'habillement	62
Tableau 10. Dépense annuelle de transport	63
Tableau 11. Dépenses annuelles d'aides à la famille.....	64
Tableau 12. Dépense annuelle de la communication.....	65
Tableau 13. Dépense annuelle d'électricité	66
Tableau 14 : Revenu de ménage	67
Tableau 15. Niveau de consommation alimentaire des ménages en rapport avec le statut migratoire.....	72

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Répartition enquêtés selon le genre du répondant par province.....	38
Figure 2. Répartition enquêtés selon le lieu de naissance par province.....	39
Figure 3. Répartition enquêtés selon leur ancienneté dans le milieu et leur statut migratoire.....	39
Figure 4. Répartition des enquêtés par tranche d'âge et par genre.	41
Figure 5. Statut matrimonial des répondants par province	41
Figure 6. Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude par province.....	42
Figure 7. Appartenance religieuse des enquêtés par province	44
Figure 8. Répartition des enquêtés par appartenance religieuse et par genre	45
Figure 9. Taille de ménage des enquêtés	46
Figure 10. Professions principales des enquêtés.....	47
Figure 11.: Statut des enquêtés par rapport au lieu d'habitation et statuts migratoires....	51
Figure 12. Nombre de pièces des habitations des enquêtés et statuts migratoires.....	52
Figure 13. Types de murs des habitations des enquêtés et statuts migratoires	53
Figure 14. Types de toiture des habitations des enquêtés et statuts migratoires.....	53
Figure 15. Types de pavements des habitations des enquêtés et statuts migratoires.....	54
Figure 16. Condition d'habitation des enquêtés par rapport aux statuts migratoires.....	56
Figure 17. Part des principales rubriques.....	66
Figure 18. Détention de stock d'aliments par les ménages	69
Figure 19. Proportion de ménages ayant bénéficié d'une aide alimentaire.....	70
Figure 20. Nombre de repas consommé	71
Figure 21. Profil des migrants rencontrés dans la zone d'étude.....	73
Figure 22. Causes de départ des migrants de lieu de résidence	74

Figure 23. Raisons du choix des Uélé par les migrants	76
Figure 24. Opinions des enquêtés sur les activités exercées par les migrants	77
Figure 25 : Opinion des enquêtés sur l'augmentation quantitative de la viande	80
Figure 26. Opinion des enquêtés sur l'augmentation quantitative du lait.....	81
Figure 27. Prix des produits des migrants sur les marchés en pourcentage.....	84
Figure 28. Opinions des enquêtés sur les conséquences de la présence des migrants dans la partie Nord-Est.....	86

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANDE : Agence nationale de Développement de l'Elevage
APLC : Armes Légères et de Petit Calibre
BHS : Banque de l'habitat du Sénégal
CEDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CSAO : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
FAO : Food And Agriculture Organization
FC : Franc Congolais
FNEC : Fédération des éleveurs Centrafrique
INS : Institut National de la Statistique
LRA : Armée de Résistance du Seigneur
MLC : Mouvement de Libération du Congo
OCDE : Organisation de la Coopération et du Développement Economique
ONU : Organisation des Nations Unies
PIB : Produit Intérieur Brut
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RCA : République Centrafricaine
RDC : République Démocratique du Congo
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, Science et Culture
USD : Dollars des Etats Unis.

DEDICACE

Ce travail, fruit de sacrifices et privations, est dédié :

- ✓ *A ma très respectueuse et bien aimée maman Micheline BOVI BWETIEBA pour son amour et volonté de supporter nos études de l'enfance jusqu'à ce jour ainsi que ce soucis de nous avoir montré le chemin du Christ.*
- ✓ *A nos très aimés frères et sœurs : Mukhe, Gaston, Petit, Sabine et Hugues SANKIANA.*
- ✓ *A nos regrettés Père, frère et Fils Ambroise SANKIANA LUNUMFUN, Papy SANKIANA et Rhema SANKIANA que l'Eternel Dieu à rappeler auprès de lui.*
- ✓ *A mes enfants Bonté, Benî-Grâce et Précieux SANKIANA pour la patience, les sacrifices et les privations consentis durant notre formation.*

REMERCIEMENTS

Au terme de notre formation, il nous est particulièrement agréable de témoigner nos sentiments de profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à sa réalisation.

Nous pensons en premier lieu au Directeur Général, du Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo (CRREBaC), le Professeur Raphael TSHIMANGA MUAMBA, qui à travers le Projet Gérer les Interactions entre les Migrations et les Conflits dus au Changement Climatique et à l'Eau en vue de Renforcer la Résilience des Communautés dans le Bassin du Congo, a mis à notre disposition les ressources financières nécessaires à l'aboutissement de nos recherches et au maintien de notre équilibre personnel.

Nous remercions, très sincèrement, les professeurs : Apollinaire BILOSO MOYENE, Bernard LUTUTALA MUMPASI et Charles KINKELA SAVU SUNDA, qui ont accepté de diriger ce travail en dépit de leurs multiples occupations. Leurs remarques et leur rigueur scientifique combien indispensable, nous ont permis d'orienter, de réaliser et de mener à terme nos recherches.

Nous témoignons notre gratitude aux chercheurs du CRREBaC et de Multina-DMK pour l'environnement scientifiquement et social, leurs encouragements, conseils, appuis, soutiens et assistances pendant la réalisation de notre recherche. Nous pensons particulièrement au Dr Mabu MASIALA BODE, Ir Jules Beya, Ir Annaclet KOMBAYI et Emmanuel NGWAMASHI.

Nos remerciements s'adressent aussi aux personnes enquêtées dans les provinces des Uélé, aux informateurs clés, aux administrations locales de toutes les localités visitées dont la disponibilité a permis la collecte des données et la réalisation de ce travail.

Enfin, que tous ceux qui, de loin ou de près, ont apporté leur soutien tant moral que matériel pour la réalisation de ce travail trouvent l'expression de toute notre reconnaissance.

Merci Seigneur Jésus-Christ pour tout !

RESUME

Cette étude porte sur les impacts socioéconomiques des migrations pastorales de masse dans la partie nord-est de la RD Congo. Les enquêtes, complétés par les entretiens, les observations de terrain et l'analyse des documents et cartes, ont abouti à la collecte des données in situ. La convergence majeure ressortie par cette étude est l'affirmation de 100,0% des enquêtés que la présence des migrants est sujette à une controverse à causes des menaces et des opportunités qu'ils présentent. Les menaces porteraient sur les plans socio-environnemental, socio-politique, et socio-économique. En revanche, cette présence constituerait une opportunité car elle aurait favorisé, d'une part l'augmentation quantitative en bétail, en viande, en lait, et d'autre part elle aurait contribué au développement d'échanges commerciaux entre les communautés.

L'identification, la sensibilisation, le désarmement, le cantonnement, le recensement et la localisation des migrants, la délimitation et la création des pâturages collectifs seraient des actions pouvant promouvoir le développement de la partie Nord-Est de la RDC.

Mots clés : Migrations, Impacts, Pastoralismes, Actions intégrées.

01. INTRODUCTION

1.1. PROBLEMATIQUE

Ancrées dans l'histoire de l'humanité et du peuplement des cinq continents, les migrations font, depuis le début des années 2000, l'objet d'une attention particulière des acteurs du développement tant dans leur caractère interne qu'international. La population des villes, notamment, a été multipliée par 10 entre 1900 et 2000 et 40 % de cet accroissement sont liés aux migrations internes (Mangalu 2011 et Seidou, 2016).

Au niveau international, les migrations attirent de plus en plus de candidats, formant aujourd'hui une communauté de plus de 200 millions de personnes en mouvement, ayant décidé (ou non) d'expérimenter une vie hors de leurs pays de naissance. Ces mobilités rendent le monde globalisé plus interdépendant. Elles mettent en lumière des inégalités socio-économiques et démographiques grandissantes, à l'échelle locale comme internationale (Mangalu 2011 ; Seidou, 2016 et Nappa, 2017).

En Afrique, le taux de croissance de la population urbaine est de 3,97 % contre 0,34 % pour l'Europe (PNUD, 2005). Selon Moriconie - Ebrard (1993), cité par Bocquier (2003), le nombre de citoyens des pays en voie de développement a dépassé celui des pays développés vers 1973, et l'écart ne cesse de se creuser.

Avant la période coloniale, les migrations avaient généralement lieu à l'intérieur des aires culturelles homogènes ou à l'intérieur des zones d'influences des différents royaumes ou chefferies, pour des raisons de sécurité (Bavi, 1996 et Lututala, 1995b). Avec l'avènement de la colonisation, la disparition des barrières existantes entre les zones d'influences des chefferies traditionnelles a favorisé la libre circulation des biens et des personnes aussi bien à l'intérieur qu'au-delà des frontières des Etats actuels (Lututala, 1995c ; Havet, 1986 et Lututala, 1987).

De nombreux ruraux quittent leurs localités où règnent la misère et le sous-emploi pour aller vivre dans les grandes villes, dans les grandes agglomérations où existent les possibilités d'amélioration de leur condition de vie (Jeuda, 2001 et Lututala, 1995b). En Afrique, particulièrement dans les milieux ruraux, les populations migrent de façon

régulière vers les villes nationales, puis les citoyens de ces villes vers les pays de l'Afrique, Europe, Amérique et Asie pour échapper à la misère (Lututala, 1987 ; Lututala, 2009 et Sinzidi, 2018).

Au cours des deux dernières décennies, les mouvements migratoires ont augmenté en raison de plusieurs facteurs directs et indirects notamment la dégradation des ressources naturelles ou la variabilité climatique (Union africaine, 2008 et Lututala, 1995c). Indifférentes aux frontières politiques et aux zones monétaires, plusieurs aires géographiques sont aujourd'hui identifiables à l'échelle du continent africain. Celles-ci sont animées par des groupes ethniques dont les traditions commerçantes et pastorales se sont professionnalisées au fil des siècles, ainsi que les migrations transfrontalières (Fall, 2003 ; Pelican, 2008 ; PNUE, 2011 ; Kabamba 2015 et Lututala, 1995c).

Ces mouvements migratoires massifs occasionnent des impacts aussi bien positifs que négatifs sur le développement du site d'accueil. En effet, le développement d'un milieu étant lié à sa société, on admet sans équivoque que toutes les activités menées par les migrants vont avoir une influence sur les ressources mobilisées par la communauté. En outre, la gestion des ressources naturelles sera influencée du fait de l'occupation de l'espace par les migrants (Agodo, 2009 ; Mvuezolo, 2016 et Sinzidi, 2018).

C'est le cas, des mouvements de masse des pasteurs nomades Mbororo de la région du Nord qui ont attiré une attention particulière ces dernières années (Kabamba, 2015). Ces migrants sont entrés en RDC par les pays du nord du bassin du Congo - RDC, République centrafricaine (RCA) et Cameroun - et de multiples épisodes de conflits liés à la terre et à l'eau ont été enregistrés (PNUE, 2011 ; (Chrisis Group, 2014 ; International Crisis Group, 2014 ; Search for Common Ground, 201).

En République Démocratique du Congo, ces mouvements de populations ne sont pas sans conséquences. Ils affectent, d'une part, le développement des provinces du Bas et Haut Uélé et d'autre part, le mode de vie des populations autochtones. La présence des Migrants Mbororo, dans les provinces du Bas et Haut Uélé, a affaibli l'équilibre, les échanges culturels et coutumiers établis entre les communautés entrantes et les communautés résidentes. Elle a un impact sur les mécanismes de médiation traditionnels, favorisant des conflits violents entre les communautés (agriculteurs et éleveurs) et

détériorant la sécurité humaine dans la partie Est de la RD Congo. Cette dynamique est orientée vers ces provinces voisines et frontalières avec les pays de provenance de ces migrants (Chrisis Group, 2014 ; International Crisis Group, 2014 ; Search for Common Ground, 2014 ;).

La description ci-dessus suggère que le besoin d'une compréhension approfondie des interactions entre les ressources naturelles et la migration devient pertinent. L'émergence de nouvelles voies migratoires induites par divers facteurs directs et indirects nécessite une compréhension globale des dimensions régionale et sous-régionale afin de définir une approche globale et des solutions locales pour assurer la sécurité, la paix et le bien-être de la population.

C'est pour apprécier l'ampleur de ces mouvements migratoires de masse et d'évaluer les effets socio-économiques de ces derniers dans la partie Nord de la République Démocratique du Congo que la présente étude sur les impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RD Congo a été lancée.

A la lumière de ce qui précède, notre problématique culmine dans une suite des questions suivantes : Quels sont les facteurs qui déterminent les migrations des populations dans ces provinces ? Quelles sont les conséquences de la migration dans ces provinces ? Quels sont les impacts socioéconomiques causés par les mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RDC ? Par rapport à ces questions de recherche, les hypothèses ci-après ont été formulées.

1.2. HYPOTHESES DU TRAVAIL

A en croire Shomba (2013), l'hypothèse renvoie au « fait de prendre position en n'ayant pas de certitude. Ces deux premières conceptions relèvent bien l'incertitude qui caractérise le point de vue appelé hypothèse ». Cet auteur est complété par Madeleine Grawitz (2001) pour qui, l'hypothèse est une réponse « provisoire aux questions posées ; elle tend à formuler une relation entre les propositions significatives et même plus ou moins précise. Elle aide à sélectionner les faits observés, les interpréter et donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément plausible dans la théorie ».

Face à cette problématique, les hypothèses suivantes sont formulées :

1. Il existerait plusieurs facteurs qui suscitent la migration de la population dans la partie Nord-Est de la RDC entre autres : la recherche du bon, vaste et abondant pâturage et d'une hydrographie suffisante pour le bétail mais aussi les conflits armés, les catastrophes naturelles et le changement climatique, etc ;
2. La présence des migrants aurait des conséquences sur les plans socio-politique, socio-économique et socio-écologique dans la partie Nord-Est de la RDC ;
3. La migration serait à la base de la déstabilisation du développement socio-économique et de l'exploitation illicite des ressources naturelles dans la partie Nord-Est de la RDC.

Pour vérifier ces hypothèses, des objectifs de recherche ont été fixés.

1.3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif global de cette recherche est d'analyser les impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RDC.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Identifier les causes fondamentales et étudier les conséquences de la présence des migrants dans la partie Nord-Est de la RDC ;
- Analyser les impacts des mouvements migratoires sur le développement socio-économique de la partie Nord-Est de la RDC ;
- Proposer une stratégie d'intervention et des actions intégrées pour répondre aux problèmes posés par les mouvements migratoires.

1.4. INTERET DE L'ETUDE

La présence des migrants au Nord – Est de la RDC soulève ces derniers temps un débat dans les institutions publiques de l'Etat au regard de la problématique de la sécurité transfrontalière. En effet, la présence des migrants qui se sont installés depuis quelques années au Nord de la RDC pose des défis d'ordre sécuritaire, politique, économique, humain, social et environnemental.

Cependant, aucune réponse institutionnelle ne semble à ce jour faire face à la gravité de ce phénomène. Le Gouvernement de la RDC, les institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que d'autres acteurs non étatiques n'ont pas encore réussi à déterminer le

contour des migrations transfrontalières et très peu d'études documentées existent sur cette question (Nkoy (2007), Natali (2008), Bolinda (2009), Ankogui-Mpoko et al. (2009), International Crisis Group (2014), Kale (2015) Cimwanga Badibanga (2016) et Kiala (2019).

De l'examen de ces études, il ressort que les questions liées aux impacts socio-économiques ont été délaissées au profit des études sur l'analyse des conflits, la sécurité, les origines, les causes et les conséquences de la migration dans la partie Nord-Est de la RDC.

Devant cette carence d'études et d'actions, nous nous sommes proposé de nous pencher sur les impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RDC afin de proposer une stratégie et des actions intégrées pour répondre aux problèmes posés par les migrants.

1.5. DIFFICULTES RENCONTREES

La collecte des données sur terrain aura été une grande difficulté ; elle n'a pas été facile. Les chercheurs et leurs enquêteurs ont été confrontés à plusieurs difficultés d'ordre administratives, socio-anthropologiques, sécuritaires, sanitaires et logistiques, dont les plus importantes sont les suivantes :

1. La détérioration très avancée des infrastructures routières et un climat d'insécurité généralisé rendant difficile l'accès à certains sites occupés par les migrants, sites qualifiés par certains de **"couloir ou triangle de la mort"** ;
2. Certaines personnes avaient peur des enquêteurs au point de refuser de participer aux entretiens pour éviter d'être l'objet des investigations politiques, des poursuites judiciaires, ou des enlèvements par des groupes criminels impliqués dans les réseaux migratoires ;
3. La méfiance des communautés locales à faire confiance aux enquêteurs suite à l'inaction des autorités politico-administratives et des partenaires au développement sur les exactions que subissent les communautés locales du Bassin de l'Uélé ;
4. La réticence des enquêtés causée par la violence des forces négatives notamment les rebelles de la LRA, les braconniers étrangers (soudanais, Libyens) ainsi que la présence des migrants transhumants armés ;

5. Les conditions de travail difficiles exposant les enquêteurs à des multiples maladies tropicales dans un contexte post-conflit sans infrastructure de qualité pour la prise en charge des malades ;
6. Le temps de la recherche très court au regard de la complexité de la thématique principale de la recherche, de la nature de la zone d'étude, des sensibilités sécuritaire et politique de la thématique, des questions brûlantes de la balkanisation du pays, du transfert des eaux du Bassin du Congo vers le Lac Tchad ainsi que de l'exploitation illicite des ressources naturelles ;
7. La mauvaise perception de la présence des chercheurs à travers cette activité car pour certains, les chercheurs étaient des espions dans la mesure où les informations faisant l'objet de recherche avaient une dimension très sensible du fait de la transversalité avec la quasi-totalité des problèmes socioéconomiques, environnementaux et sécuritaires de la zone d'étude.

1.6. SUBDIVISION DU TRAVAIL

Le présent travail est reparti en quatre chapitres. Outre l'introduction et la conclusion, le premier chapitre aborde le cadre théorique et conceptuel, le deuxième chapitre décrit le milieu d'étude, les matériels utilisés et l'approche méthodologique, le troisième chapitre porte sur les résultats obtenus et le quatrième et dernier chapitre sont consacrés à la discussion des résultats.

Pour être plus explicite dans notre démarche, une clarification de quelques concepts est nécessaire.

CHAPITRE I. DEFINITIONS DES CONCEPTS

Il importe de souligner que la complexité des faits sociaux amène les sciences sociales en général, à utiliser un nombre considérable de concepts. Ces derniers sont définis par Mulumbati (2006), comme une représentation mentale, générale et arbitraire des objets étudiés. A force d'être utilisés, la plupart de ces concepts deviennent flous et ambigus.

D'où, la nécessité de définir les concepts dans une recherche car, comme le souligne Robert-King Merton(1965), une recherche consciente de ses besoins ne peut passer outre la nécessité de clarifier ses concepts, une des exigences essentielles de la recherche étant que les concepts soient définis avec une clarté suffisante pour lui permettre de progresser.

Ainsi dit, la définition des concepts opératoires consiste à spécifier les principales dimensions ou aspects des termes clés, autour desquels s'articule la formulation du sujet que le chercheur a choisi d'étudier.

Cette dissertation a été construite sur base de certains concepts dont la maîtrise constitue un préalable indéniable à la compréhension de la péripétie de notre discours. Ainsi, il est proposé la clarification des concepts suivants : Migration, immigration, pastoralisme, menace, opportunité et impact.

1.1.MIGRATION

La migration, par définition, c'est le fait de quitter son lieu de résidence habituelle pour aller résider dans un autre lieu. On considère qu'une personne a quitté son lieu de résidence habituelle (souvent son lieu de naissance) si elle y est absente depuis au moins 6 mois, et si elle le déclare ou en a l'intention. En deçà de cette durée, il n'y a pas migration même s'il y a une mobilité, un simple déplacement. Le migrant est la personne qui aura effectué une migration. Lorsque les lieux d'origine et de destination du migrant se situent dans un même pays, on parle alors de migrations/migrants internes. Dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque ces lieux sont situés dans des pays différents, on parle alors de migration internationale (Lututala, 2020).

Selon George et Verger (2007), une migration est un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée. Levy et Lussault (2006),

soulignent que « l'emploi scientifique du terme doit privilégier un sens restreint associant nécessairement les paramètres principaux suivants : un déplacement qui doit être marqué par le franchissement d'une échelle d'espace, des acteurs du champ migratoire qui sont les migrants et tous ceux qui assurent la possibilité de migrer (passeurs, transporteurs, hôtes, employeurs), la résidence et l'habitat ainsi que la vie quotidienne du migrant ».

Badie (2009), perçoit la migration comme un fait social, un bien public mondial et estime que la migration peut être accompagnée et transformée, dès lors qu'on joue en même temps sur les conditions de sa production et de son institutionnalisation. L'une et l'autre s'inscrivent dans un jeu coopératif d'autant plus performant qu'il inclut tous les partenaires : l'État d'origine, l'État d'accueil, les migrants eux-mêmes, considérés comme acteurs sociaux transnationaux et insérés dans leur propre environnement communautaire et familial. Aussi, considère-t-il la migration comme un bien public mondial dans la mesure où si, par exemple, l'Europe représente 32 % du PIB mondial et seulement 6 % de la population du globe, elle devient évidemment un pôle de migration.

Dans ce travail, la migration est l'ensemble des mouvements (arrivée et départ de la population) dans la partie Nord-Est de la RD Congo.

1.2.IMMIGRATION

Étymologiquement, l'immigration tire son origine du latin "*immigrare*", qui signifie le fait de passer dans, de s'introduire dans. Le verbe "*immigrer*" signifie entrer de manière temporaire ou définitive dans un pays dont on n'a pas la nationalité. Un immigrant est celui qui est en train d'immigrer ou qui vient d'immigrer (Malika Sorel-Sutter, 2011).

Un immigré est une personne qui est établie dans un pays par voie d'immigration. L'immigration est l'action d'immigrer, de séjourner de manière durable ou définitive dans un pays étranger.

L'immigration est aussi le phénomène d'entrée dans un pays d'accueil d'individus ou d'une population d'individus non autochtones, en général pour y chercher un emploi ou avec l'intention de s'y établir dans la perspective d'une meilleure qualité de vie.

La migration renvoie au déplacement d'individus décidés de quitter leurs pays ou milieu (émigration) pour se rendre dans un autre pays ou milieu (immigration) (Nay, O., 2014).

Pour sa part, le Haut Conseil à l'Intégration donne sa définition de l'immigration de la manière que voici : *"Phénomène désignant des mouvements de population d'un territoire vers un autre. Somme théorique, à un moment donné, des flux d'immigrés et des "stocks" de personnes immigrées depuis un temps déterminé sur le territoire.* Il ajoute une autre précision relative à l'usage du mot population dans l'immigration. A ce propos, il note : *« La notion de "population issue de l'immigration" est d'un emploi aussi courant que délicat. On peut cependant considérer que près d'un cinquième de la population de nationalité française résidant en France est "issue de l'immigration" depuis un siècle »* (Nay, O., 2014).

Pour l'INSEE, un immigré, est une personne née à l'étranger, sans avoir la nationalité française par exemple, et résidant en France. La situation d'immigré est permanente, même si l'on acquiert la nationalité française. En outre, c'est le pays de naissance qui définit l'origine géographique d'un immigré et non sa nationalité de naissance. L'ONU formule une définition plus large, considérant comme immigrée une personne née dans un autre pays que celui où elle réside (Le Blanc, 2010).

L'immigration brute est le nombre total des immigrés. L'immigration nette est l'immigration brute diminuée du nombre des émigrés.

L'immigration interne ou régionale est le déplacement de population à l'intérieur d'un même pays.

Les différentes motivations de l'immigration (Lututala, 1995):

- Professionnelle (Ex : mission de longue durée à l'étranger) ;
- Etudes ;
- Politique (Ex : réfugié politique fuyant des persécutions) ;
- Sécuritaire (Ex : en cas de guerre dans le pays d'origine) ;
- Economique (Ex : recherche d'un meilleur niveau de vie dans les pays riches) ;
- Personnelle, par goût pour le pays ;
- Familiale (Ex : rejoindre le conjoint ou un enfant déjà installé) ;
- Fiscale, dans un pays ayant un niveau d'imposition moins élevé.

Pour le pays d'accueil, l'intérêt de l'immigration peut être :

- faire face à un déficit des naissances et au vieillissement de la population ;

- disposer d'une main d'œuvre en quantité ou qualité suffisante.

1.3.PASTORALISME

Il existe de nombreuses définitions du pastoralisme, et la plupart d'entre elles se réfèrent à celle de Swift (1998) selon laquelle les systèmes de production pastorale sont celles « dans lesquelles au moins 50% des revenus bruts des ménages (c'est-à-dire la valeur de production du marché et la valeur estimée de la production de subsistance consommée par les ménages) proviennent des activités d'élevage du bétail ou des activités connexes ; ou encore, là où plus de 15% de la consommation des ménages en énergie alimentaire incluent le lait ou les produits laitiers qu'ils produisent ».

Certains pays ont adopté leurs propres définitions ; c'est le cas par exemple du Maroc où le pastoralisme se définit comme « un système d'élevage où les pâturages comptent pour plus de 50% du temps d'alimentation des animaux » (Benlekhal, A., 2004).

Des définitions comme celle-ci constituent une règle empirique très utile, bien que des exceptions peuvent toujours être trouvées.

Les parties prenantes du système pastoral peuvent ne pas toujours remplir ces critères, tout en se considérant comme pasteurs. D'autres peuvent, d'une année à l'autre, changer d'activités (agricoles ou non agricoles de grande variété de formes), sur la base desquelles, de manière périodique, ils pourraient être définis comme des non pasteurs. Le pastoralisme se rapporte à tout système de production de bétail. Il est de nature essentiellement extensive et se base sur la mobilité du bétail.

Le pastoralisme décrit la relation interdépendante entre les éleveurs, leurs troupeaux de ruminants et leur biotope. Cette relation a débuté il y a environ 10 000 ans avec la domestication de certains animaux à l'instinct grégaire (Daget, P., et *al*, 1995).

A cet égard, dans le pastoralisme, les éleveurs pastoraux nomades sont des ménages (i) dont la subsistance dépend de l'élevage ; (ii) mobiles durant une partie de l'année au moins ; (iii) qui utilisent des terres de pâture gérées par la communauté durant une partie de l'année au moins ; (iv) qui reconnaissent l'autorité des règles et des normes coutumières (Isolina et *al.*, 2012).

Economiquement et socialement très important dans les sociétés rurales ou primitives, le pastoralisme a décliné dans le monde occidental avec l'exode rural et l'agriculture industrielle.

Une des spécificités du pastoralisme est la transhumance, qui voit le déplacement ou le transport du bétail de la plaine à la montagne au printemps et de la montagne à la plaine en automne. Les zones d'altitude où le bétail pâture à la belle saison sont dites « alpages » dans le Massif alpin francophone, « montagnes » et « estives » dans le Massif central et « estives » dans le Massif pyrénéen francophone.

Les conséquences environnementales ne sont pas négligeables.

- La plus visible est la modification des paysages ancestraux de la montagne, avec une densification de la zone de moyenne montagne qui étouffe progressivement les villages, accentuant la pression menaçante de la forêt et dégradant l'équilibre visuel des paysages.
- L'absence de l'entretien assuré par les troupeaux entraîne une fragilisation du milieu : réduction de la diversité végétale et animale (et non l'inverse comme on le suppose à tort en constatant un retour à l'état sauvage d'un paysage), car les espèces vivant dans un milieu ouvert disparaissent.
- Les zones fermées et embroussaillées sont plus vulnérables aux incendies, les risques d'avalanches y sont également plus nombreux.
- Certaines voies d'accès aux parcs draille, chemin creux, trop peu utilisées par le bétail et manquant d'entretien, deviennent impraticables et disparaissent dans la végétation (Savin, 2015).

1.4.MENACE

Denis Duez a développé l'idée selon laquelle une menace revêt une dimension politique forte. A priori, elle renvoie à « tout ce qui peut porter atteinte à la survie de l'Etat et, par conséquent, elle est surtout au cœur des préoccupations des spécialistes de la sécurité nationale et de la stratégie » (Agenonga, 2016).

Elle s'incarne le plus souvent dans la figure d'un « Autre » menaçant et, dans cette mesure peut être rapprochée de la notion d'ennemi. Ce n'est donc pas un hasard, si la «

menace » se retrouve en bonne place parmi les travaux d’auteurs tels que John Herz et Arnolf Wolfers.

En management, la menace se réfère à tout événement fortuit de l’environnement susceptible de mettre en danger la survie d’une organisation et la réalisation de ses objectifs (Mushi, 2006).

De ce point de vue, une des menaces à laquelle la République Démocratique du Congo est confrontée est celle des migrants dont les activités sont à la base de la pollution de l’environnement, de la destruction des concessions agricoles des autochtones. D’autres menaces potentielles se traduisent par le fait que ces éleveurs sont à l’origine de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, de l’exploitation illégale des ressources naturelles et de l’expulsion de certaines populations locales de leur village (IKV, 2007 et Kale, 2015).

1.5.OPPORTUNITES

Le concept opportunité peut être considéré comme « une occasion favorable » (Larousse, 2014). Le dictionnaire Encarta présente l’opportunité comme « une circonstance favorable ».

En management, l’opportunité est un événement au sein de l’environnement organisationnel qui, s’il est exploité, peut générer une performance supérieure, satisfaisante (Mushi, 2006).

Dans le cas de la RDC et de cette étude, l’opportunité se traduit par la capacité de l’Etat à tirer profit de plusieurs milliers de têtes de bétail que drainent les éleveurs en termes d’augmentation de la viande, du lait et de l’industrie alimentaire et celle pouvant fonctionner à base de ces produits qui, du reste, peut profiter au service d’assiette de l’Etat (taxes).

1.6.IMPACT

Le terme Impact est un terme général qui couvre les implications aussi bien économiques, sociales, techniques, physiques d’une activité ou d’un phénomène.

Les impacts socio-économiques sont synonymes d'effets ou d'influences à la fois positives et négatives qu'engendrent une activité ou un phénomène sur la vie sociale et économique d'une communauté.

Dans le présent travail, il désigne l'ensemble des répercussions des mouvements migratoires sur la vie sociale et économique des populations dans la partie Nord-Est de la RD Congo.

1.7. ETAT DES CONNAISSANCES

1.7.1. Les études sur la migration

Les migrations de populations ont fait l'objet d'études dans plusieurs pays, plusieurs écoles et universités dans le monde en général et en Afrique plus particulièrement en République Démocratique du Congo.

Babou (1994), met en exergue la contribution des immigrés sénégalais sur l'économie de leur pays d'origine. Il rapporte que de mai 1993 date de l'ouverture de la branche new-yorkaise de la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) en janvier 1994, elle a transféré environ 500 millions de F CFA vers le Sénégal. De plus, de 909 clients au début de l'année 1993, la banque comptait déjà en août 1994, 2500 clients. Le volume de transferts à cette période vers le Sénégal culminait jusqu'à 43 millions de F CFA en une journée. Durant les huit (08) premiers mois de l'année 1994, le volume global des transferts était de 5,2 millions de dollars américains soit plus de 02 milliards 700 millions de F CFA.

Lascoux (1994), estime que la connaissance des phénomènes migratoires est imparfaite et les évaluations chiffrées sont peu fiables et fait remarquer que l'observatoire des migrations internationales de l'OCDE (Organisation de la Coopération et du développement Economique) déplore périodiquement le manque d'harmonisation des sources statistiques. Elle affirme que «le flou qui préside aux débats sur les migrations internationales joue sur la méconnaissance et entretient les fantasmes des opinions publiques dans les pays d'accueil ». Parlant des flux migratoires, elle soutient qu'ils soulignent les déséquilibres engendrés par le développement inégal et par les écarts considérables des évolutions démographiques. Elle distingue trois types de migrations que sont les «migrations pendulaires» qui conduisent les travailleurs à s'exiler quelques mois pour un salaire décuplant leur revenu initial, et à revenir chargés de biens de

consommation dont la revente s'avère lucrative. Les «migrations tournantes» qui se font à l'échelle d'une région planétaire, d'un pays à l'autre et au gré des événements. Les «migrations de santé» qui se développent à la mesure des progrès scientifiques des pays du nord et de la dégradation de la situation sanitaire dans les pays du sud.

Igué (2008), analyse les migrations dans un contexte national. L'ouvrage structuré en six chapitres allant de l'historique de la migration béninoise à son impact socio-économique en passant par les causes, donne l'appréciation quantitative et les différentes formes d'organisation et d'insertion des Béninois dans les pays d'accueil sans oublier les avantages que le Bénin tire en retour. Il met l'accent sur les conditions d'émigration des Béninois ainsi que leurs impacts dans les pays de départs que dans les pays d'accueil.

Natali (2008) a centré sa préoccupation sur les activités pastorales des migrants éleveurs Mbororo au Cameroun. Les objectifs qu'il s'est assignés ont consisté à examiner les facteurs déterminants de la durabilité des systèmes de gestion des ressources naturelles et des territoires mis en œuvre par les éleveurs Mbororo sédentarisés et les aléas ou les contraintes de nature à amenuiser les activités de ces éleveurs.

Les résultats auxquels ses recherches ont abouti montrent que l'accroissement des effectifs d'animaux élevés par ses pasteurs, la bonne santé économique de ces éleveurs, leur capacité à s'adapter à des aléas climatiques ou à des risques zoo sanitaires, étaient les facteurs déterminants de la durabilité des systèmes de gestion des ressources naturelles et des territoires mis en œuvre par les éleveurs Mbororo sédentarisés. Toutefois, il a fait savoir que certains aléas auxquels ces éleveurs avaient fait face avaient amenuisé la qualité de leur entreprise, notamment les prises d'otages répétées dont ils avaient fait l'objet de la part des coupeurs de route. Ces derniers les avaient contraints de quitter leur territoire d'attache respectif. Par conséquent, certaines couches de ces éleveurs, face aux difficultés susmentionnées, s'étaient dispersées à travers la région.

Ankogui et al. (2009) ont centré leurs réflexions sur les facteurs de base d'insécurité, de mobilité et de migration des éleveurs dans la savane d'Afrique centrale ainsi que leurs conséquences.

A l'issue de leur étude, ils ont indiqué que le phénomène sous analyse était lié à un faisceau d'explications, notamment les troubles politico-militaires qui constituaient un véritable fléau pour les savanes d'Afrique centrale. En outre, ils avaient retenu la crise

économique et ses conséquences, allusion faite au plan d'ajustement structurel des institutions de Bretton Woods qui avait pesé lourdement sur les économies de la région. Comme conséquences, ils avaient retenu les changements dans les mouvements du bétail, instinct de survie et réaction contre la pauvreté, etc.

International Crisis Group (2014) a examiné les défis sécuritaires du pastoralisme en Afrique centrale et les pistes des solutions. Ce groupe de recherche a abouti au résultat selon lequel les mouvements de bétail du Tchad vers l'Afrique centrale dessinaient un nouvel espace régional et avait ouvert un front pionnier pour l'élevage. Comme beaucoup d'autres transformations du monde rural, celle-ci était porteuse des conflits. Malheureusement, les conflits liés aux transhumances tchadiennes en République centrafricaine ou encore aux migrations des Mbororo au Nord-est de la République Démocratique du Congo se déroulaient loin des capitales, dans la profondeur du monde rural, et sont donc des conflits invisibles malgré le nombre des victimes qui ne cessent d'augmenter. Afin de pacifier la transhumance et de tirer pleinement profit de cette activité économique, il était indispensable de renforcer la régulation du pastoralisme au Tchad et de mettre cette question à l'ordre du jour des gouvernements congolais et centrafricain.

Nkoy (2007) a examiné les motivations des migrations des éleveurs nomades Mbororo dans le Bas et le Haut-Uélé, les conséquences qui en découlaient et les pistes de solution adéquates. Il a abouti au résultat selon lequel, fatigués des transhumances intempestives, les éleveurs Mbororo étaient en quête de stabilité en vue d'accroître la prospérité de leur cheptel dans une région où le vert pâturage et l'hydrographie étaient abondants. Comme conséquence, ce chercheur a indiqué que les populations n'ont plus accès à certaines contrées, désormais aux mains des Mbororo. En guise des pistes de solutions, il a prôné la mise en place d'un mécanisme régional de contrôle des mouvements de ces éleveurs et des mesures d'encadrement.

Kale (2015) a analysé les raisons de l'invasion de la République Démocratique du Congo par les éleveurs Mbororo, la façon dont se déroule cette occupation et les conditions de la légalité ou de l'illégalité de cette occupation ainsi que les conséquences qui en découlent. Il est parvenu à la conclusion selon laquelle ces éleveurs étaient en quête du pâturage pour paître leurs bêtes.

En outre, il soutient que cette occupation a torpillé toutes les règles internationales et internes en matière d'immigration. Enfin, il a fait remarquer que les conséquences qui découlent de cette incursion s'expliquent par l'entrave qu'elle représente pour les mouvements des autochtones, la pollution d'eau et la destruction des concessions agricoles des autochtones.

Kiala (2019) a relevé la position des autorités religieuses, singulièrement celle des prêtres catholiques du diocèse de Bongo en rapport avec les conséquences de l'implantation des éleveurs Mbororo dans le territoire de Bongo et les pistes de solution. Au terme de son analyse, il a relevé que les bêtes de ces éleveurs dévastaient les champs des paysans, souillaient les sources d'eau potables et provoquaient la réduction des mouvements des populations en forêts d'où ils tiraient les moyens de leur subsistance (pêche, chasse et cueillette). D'où la recrudescence des tensions entre ces deux communautés. Ainsi, les populations locales avaient développé une antipathie à l'encontre de la présence Mbororo. Comme pistes de solution, il a plaidé pour la restauration urgente, par l'Etat congolais, de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national, singulièrement dans le Bas-Uélé. Toutefois, il a estimé que le soutien de la communauté internationale demeurerait important tout autant que le monitoring des activistes humanitaires en vue d'apporter les aides nécessaires aux populations nécessiteuses.

Bolinda (2009) a scruté les enjeux qui sous-tendaient l'implantation des éleveurs Mbororo en Province Orientale et les complicités internes dont bénéficient ces éleveurs. Elle a abouti au résultat selon lequel l'introduction et l'installation durable des Mbororo dans le bassin de l'Uélé étaient la conséquence de la porosité de la frontière congolaise non sécurisée à cause d'une part de l'effondrement total de l'autorité de l'Etat et d'autre part de l'autorisation de certaines autorités de la rébellion du MLC.

Cimwanga (2016) a focalisé son attention sur un thème intitulé « Mbororo, l'invasion d'une nation ». Dans son livre, il est question de la paix et de la liberté dans la vie quotidienne du congolais. En sa qualité d'acteur et témoin privilégié des atrocités dont sont victimes ses compatriotes, principalement ceux de la province orientale ; il s'est senti interpellé et obligé de prolonger le cri au-delà de nos frontières pour une solution idoine en leur faveur.

1.7.2. Les études sur la transhumance et le pastoralisme

Sarrabayrouse (2019) a examiné les facteurs qui expliquaient les causes de la complexité du pastoralisme dans les Pyrénées. Au terme de son étude, il a constaté que le pastoralisme dans les Pyrénées n'était pas unifié. C'était une mosaïque de coutumes, de méthodes, de cultures très diversifiées d'un bout à l'autre de la chaîne et du Nord au Sud. Une diversification qui pouvait être très importante d'une vallée à l'autre selon que l'on faisait du fromage ou non, telle ou telle espèce de brebis, du bovin ou de l'équidé, etc.

L'UNESCO (2019) a analysé les stratégies de la gestion efficace et efficiente d'agro-pastoralisme dans la région de Causses et Cévennes en France.

A l'issue de son étude, cette agence a estimé qu'il existait un plan de gestion soutenu par les principales parties prenantes. Il y aurait un important engagement et soutien de la part des communautés agricoles locales pour la défense du paysage agro-pastoral. Une stratégie pour 2007-2013 a été élaborée, qui intégrait les principaux thèmes liés à l'amélioration et au partage des connaissances, à la promotion d'une compréhension du paysage vivant et à l'encouragement pour la participation de tous les principaux acteurs. La stratégie comprend la réalisation d'un atlas du paysage, l'élaboration d'un inventaire des attributs du paysage, le développement d'une connaissance du paysage, l'acquisition d'un langage commun pour le paysage, le développement d'un outil décisionnel pour la restauration et la gestion des paysages, et l'identification de sites emblématiques du paysage culturel. La mise en œuvre de cette stratégie était requise de toute urgence afin d'étayer la logique de l'identification, de la protection et de la gestion du paysage agro-pastoral.

De Menten (2020) a analysé l'imbrication du pastoralisme sur l'environnement. *In fine*, il a indiqué que le pastoralisme avait modifié les milieux pastoraux et la végétation, tout en préservant le renouvellement des ressources. Le pastoralisme était même parfois utilisé pour maintenir des milieux naturels ouverts et préserver la biodiversité. Certains éleveurs pastoraux avaient une très bonne connaissance empirique du milieu et des ressources, mais ces savoirs étaient insuffisamment exploités. Lorsque l'on voulait faire de la conservation, l'implication de ces éleveurs pourrait être bénéfique. Dans ce cas, il fallait les mobiliser, et favoriser l'émergence d'organisations d'éleveurs.

La faune sauvage et l'élevage semblaient difficilement compatibles, sauf dans des conditions de contrôle du nombre de bétail difficilement maîtrisables dans beaucoup de cas. Il paraissait préférable de développer l'agriculture et l'élevage dans les zones non protégées et d'y introduire des aménagements suffisants pour détourner les éleveurs de l'intérêt de pénétrer dans les réserves. Cela signifiait que les projets de conservation doivent prévoir des actions d'importance suffisante pour l'élevage dans les zones périphériques des aires protégées.

Legrand (2020) a scruté les stratégies de survie des éleveurs nomades Mongols dans la région de steppe où les conditions de vie étaient contraignantes.

Enfin, il a abouti au résultat selon lequel le pastoralisme nomade des Mongols était exemplaire : il était ni une errance passive ni une obéissance à quelque pulsion surnaturelle. C'est le mode de vie d'hommes et de femmes qui, comme ailleurs, par leur travail, tentaient de se procurer les moyens de leur existence. Ce qui pourrait apparaître comme une simple réponse à des conditions extrêmes, voire comme une fuite devant ces conditions. Ainsi, le pastoralisme devenait une stratégie originale, riche et complexe aussi bien dans ses techniques que dans ses valeurs.

Dans sa quête d'existence, l'homme avait su, dans les steppes du Nord de l'Asie, maîtriser son destin, en une infinité de compromis entre lui-même et la nature, mais aussi entre lui-même et ses semblables.

La steppe elle-même fournissait un grand cadre, étiré de la Mer Noire à l'Océan Pacifique, dont les confins septentrionaux et méridionaux se perdaient dans les toundras ou les déserts. Entre les deux, un enchevêtrement de forêts et de prairies, mais aussi un climat ultra continental, marqué surtout par son imprévisibilité et son irrégularité permanentes. Les ruptures étaient fréquentes, violentes. À la fois sec et froid, ce climat n'autorise que des récoltes maigres et irrégulières. Plus encore, chaleur et humidité étaient loin d'entrer dans une corrélation que ne suggèrent que des moyennes myopes. Toujours possibles, quelques semaines, voire quelques jours de décalage se transforment en sécheresses printanières ou en tempêtes de neige tardives et meurtrières, qui suffisaient à déséquilibrer une année entière.

Marty (2015) a voulu savoir si la gestion des terroirs et les éleveurs constituaient un outil d'exclusion ou un outil susceptible de concourir à la négociation. Il a constaté qu'au

cours de dernières décennies, un phénomène majeur caractérisait l'évolution de nombreuses régions de l'Afrique subsaharienne.

A l'issue de son étude, il a estimé que la génération des projets de gestion des terroirs, selon qu'elle prenait ou non la mesure de ses responsabilités, pouvait donc tout aussi bien accentuer, d'une part les tendances de déséquilibres et d'exclusions, et d'autre part appuyer résolument la recherche de solutions concertées. La prise de conscience des enjeux de développement local et de paix sociale, était susceptible de servir d'atout pour les éleveurs comme pour les agriculteurs.

Tébau (1994) a axé sa recherche sur les voies et moyens du renforcement de la gestion du pastoralisme. A cet égard, il a estimé que la décentralisation des capacités de gestion des ressources par les communautés utilisatrices et la préservation de la mobilité constituaient une stratégie performante de gestion. La flexibilité dans les interventions sur le terrain méritait, de ce fait, d'être au cœur des préoccupations des planificateurs.

En parallèle, la sécurisation du foncier pastoral devait retenir une attention croissante. Il s'agit des ressources stratégiques des bas-fonds, zones de repli aux abords de fleuves et de lacs, points d'eau profondes. Enfin le développement pastoral devait aussi se pencher sur la gestion des années déficitaires et des sécheresses, le niveau des ressources en pâturages surtout pour préserver les noyaux reproducteurs stratégiques, la sécurité céréalière inter-annuelle, la récolte et le stockage de fourrage vert en bonne année destiné en priorité aux femelles reproductrices, la sécurisation des accès des zones de repli en cas de sécheresse.

Maliki (1990) a examiné, d'une part, les aléas et le dynamisme qui entouraient les activités pastorales dans le Sahel et, d'autre part, les stratégies de survie auxquelles recouraient les éleveurs face à ces aléas. A la fin de son analyse, il a noté que les agriculteurs en voie d'enrichissement devenaient des agro-pasteurs accomplis et investir leur surplus tout en gérant mieux leur capital animal.

Les éleveurs appauvris, quant à eux, après la perte d'une partie ou de la totalité de ce capital, recouraient à l'agriculture comme un appoint et une garantie pour un certain degré de pratique pastorale. Ainsi, l'agro-pastoralisme était pour les premiers un refuge, un choix de survie, alors que pour les autres, il représente une promotion.

D'une manière ou d'une autre, il comportait toujours une certaine ambiguïté. En tant que stratégie de vie, de survie ou d'accumulation, il se présentait toujours en fait, comme une situation provisoire, momentanée. Les anciens pasteurs pouvaient connaître un mouvement de repastoralisation, par exemple, aussi bien qu'un décrochage encore plus radical, par fixation près des centres urbains. Les anciens agriculteurs pouvaient évoluer vers une forme pastorale plus pure, pouvaient revenir à leurs origines agricoles. C'est cette adaptation ou, si l'on voulait, cette ambiguïté qui donnait à l'agropastoralisme une force effective de stratégie de survie.

De la revue de littérature antérieure, force est de constater que la migration et le pastoralisme de manière générale, singulièrement celui pratiqué par les Mbororo a été au cœur des préoccupations de différents auteurs ainsi que les menaces sécuritaires.

De l'analyse approfondie de toutes ces études, il ressort que les avantages et les inconvénients de la présence migratoire dans la partie Nord-Est de la RDC et les opportunités que cette présence peut procurer à l'Etat congolais et particulièrement à la zone de recherche, n'ont pas suscité l'intérêt des chercheurs, cet aspect imprime l'originalité à notre recherche qui scrute les impacts socioéconomiques de la présence migratoire dans la partie Nord-Est.

Ce sont autant d'avis antérieurs sur les questions migratoires qui ont éclairés sur les orientations à donner à ce travail de recherche.

Pour conduire cette étude, une approche méthodologique a été adoptée.

CHAPITRE II. MILIEU, MATERIEL ET METHODES

Le présent chapitre a pour but de présenter la région concernée par cette étude en passant en revue les aspects géo spatial, humain, économique et socioculturel. Il décrit les approches méthodologiques et matériels utilisés pour la collecte, traitement et analyse des données.

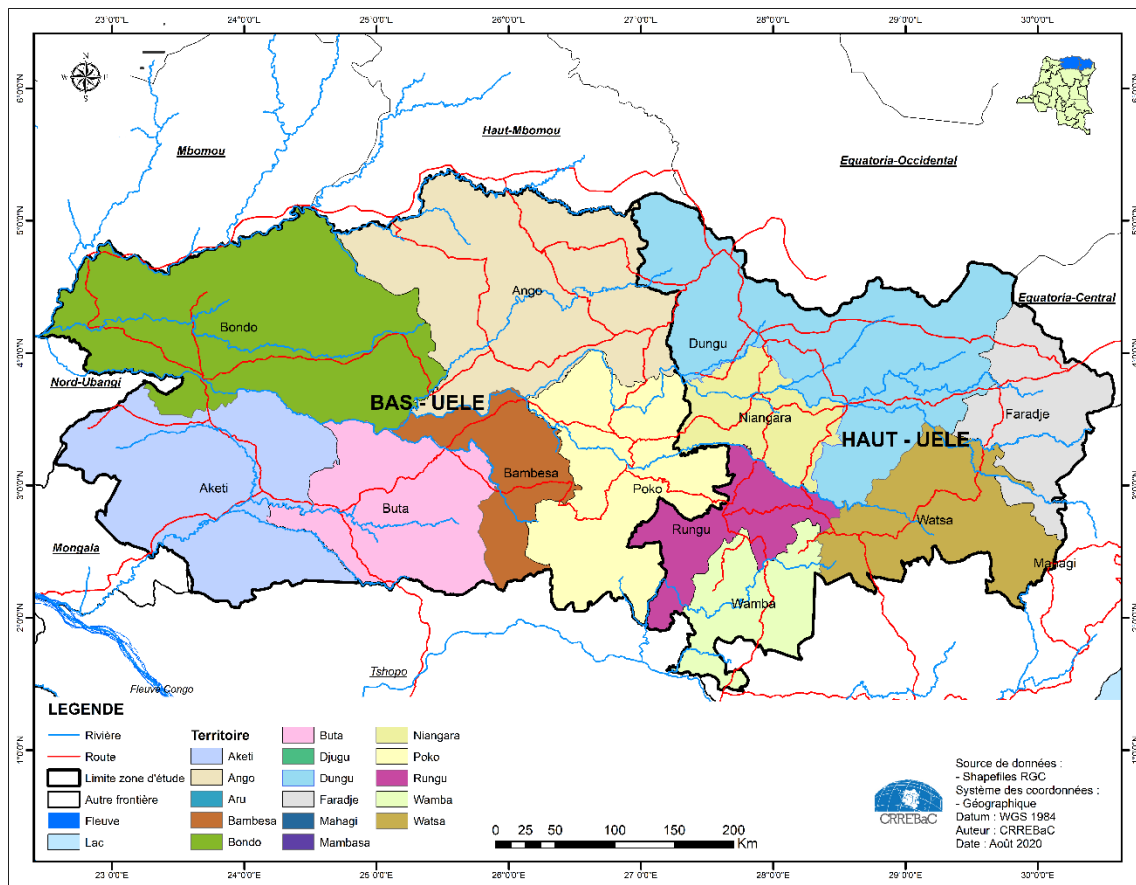
2.1.MILIEU D'ETUDE

Il sied de signaler que la plupart de l'information de cette section provient essentiellement des rapports de Search for Common Ground (2007), IKV- PAX CHRISTI PAYS-BAS (2014) ainsi que des rapports annuels des territoires (2018) et provinces (2018).

2.1.1. Situation géographique

La région géographique des Uélé est un vaste ensemble situé au Nord – Est de la République Démocratique du Congo (RDC), dans l'ancienne Province Orientale. Elle est comprise entre 3° et 5° latitude Nord et entre 23° et 30° longitude Est. Elle est bornée à l'Est par la Province de l'Ituri, au Nord par la République Centrafricaine (RCA) et le Soudan, à l'Ouest par la Province de la Mongala (Rapport Provincial Annuel, 2018).

Elle comprend douze territoires, à savoir : Territoire de Buta, Territoire d'Aketi, Territoire de Bondo, Territoire d'Ango, Territoire de Bambesa, Territoire de Poko, Territoire de Rungu, Territoire de Niangara, Territoire de Dungu, Territoire de Faradje, Territoire de Watsa, Territoire de Wamba (Rapport Provincial Annuel, 2018). La carte 1, présente la subdivision administrative de la zone d'étude.



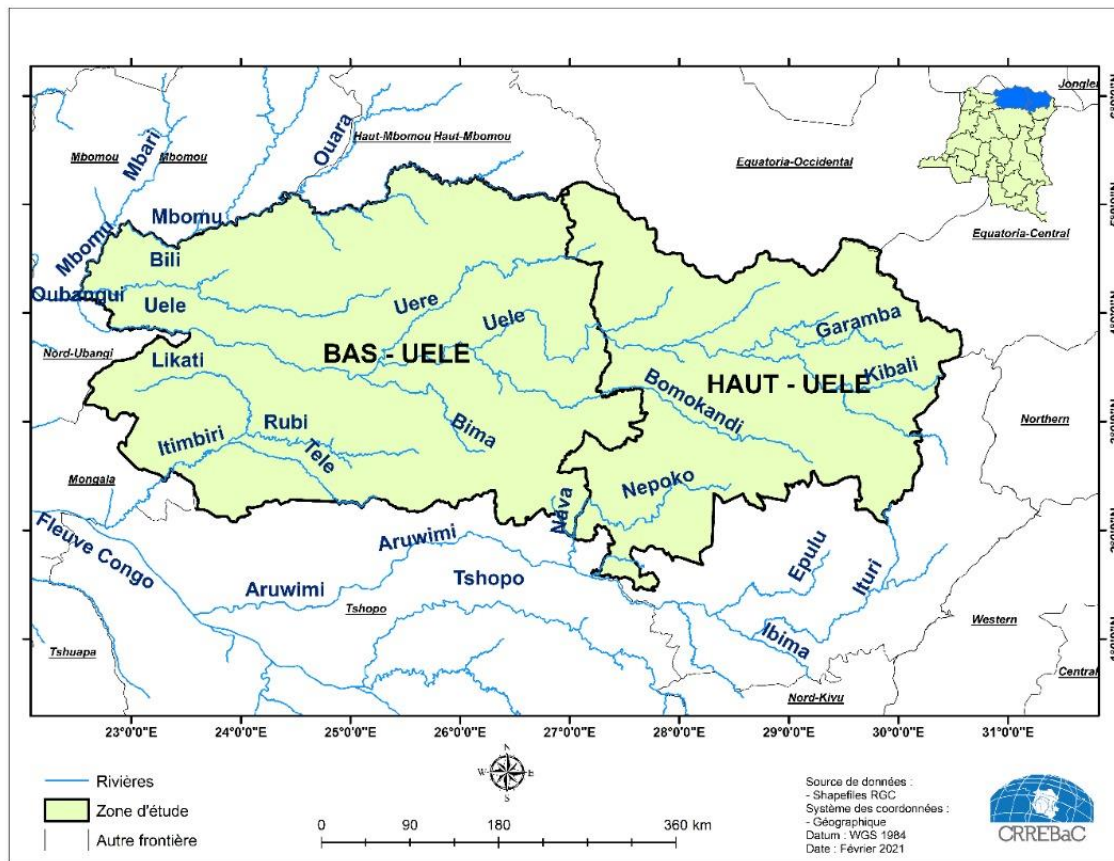
Carte 1. Carte administrative des Uélé

La région des Uélé occupe une superficie totale d'environ 238.014 Km² répartis en deux provinces de Haut et Bas – Uélé. La superficie de Haut – Uélé étant 89.683 Km² et celle de Bas - Uélé, 148.331 Km² (Omasombo, 2014).

2.1.2. Relief, Sol et Hydrographie

La région appartient à la partie septentrionale de la zone périphérique du bassin du fleuve Congo dont l'altitude varie de 500 à 1000 mètres. Le sous-sol est formé de terrains très anciens (précambriens). Les affleurements des roches en place y sont relativement rares et se voient principalement dans le lit des cours d'eau et sur quelques collines isolées, cas de complexe de base Mbomu et le Lindimbia le long de la Rivière Uélé. Il n'y a pas de volcan. Une ligne de collines traverse sensiblement de l'Est à l'Ouest. Le sol est plus fertile dans la région surtout le long des rivières. Le réseau hydrographique est essentiellement formé par la rivière Uélé à l'Est, la rivière Mbomu au Nord et la rivière Bamokandi au Sud. Chacune de ces rivières possède des nombreux affluents. Toutes ces

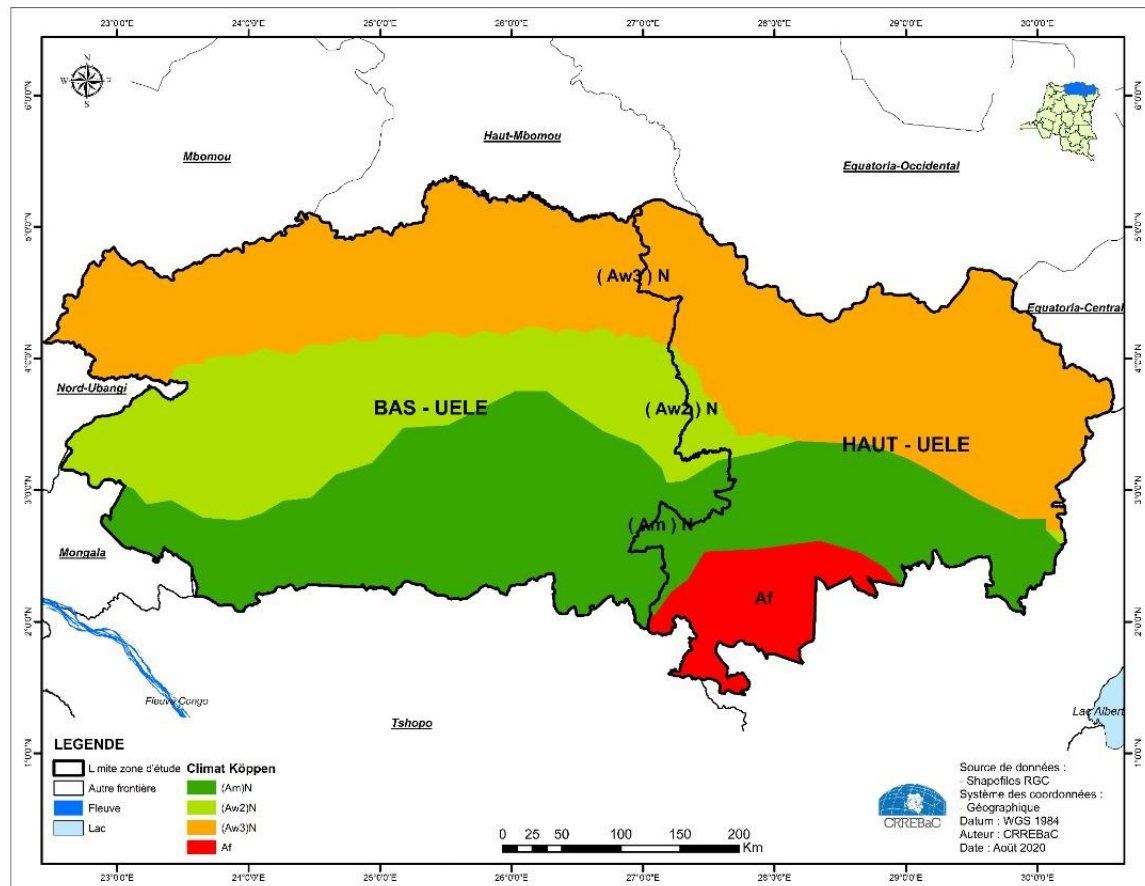
Les rivières connaissent un fort débit en saison de pluie (Nkoy, 2007). La carte 2 présente l'hydrographie de la zone d'étude.



Carte 2. Carte Hydrographique des Uélé.

2.1.3. Climat et Végétation

Toute la région des Uélé se situe dans la zone du climat tropical humide, caractérisé par une saison pluvieuse qui dure du mois Avril à Novembre, et une saison sèche qui s'étend de décembre à mars, elle constitue la période la plus chaude de l'année. On note cependant beaucoup de variation saisonnière d'année en année, souvent la saison sèche tend à s'allonger. Ces perturbations climatiques inquiètent les paysans surtout en période de semis et de germination. Sans les premières pluies on ne peut semer le maïs, ni l'arachide. Les tornades surtout sèches sont assez fréquentes et très fortes. L'alizé du Nord – Est, très chaud et sec, souffle au Soudan au cours de la saison sèche (Hufty, 2001). La carte 3 présente les différents types de climat des Uélé.



Carte 3. Carte du climat des Uélé

La végétation est constituée de la forêt qui alterne sous forme de mosaïque avec des espaces considérables couverts de hautes herbes. La forme caractéristique est la savane arborée. Le tapis herbacé est formé de graminées pouvant atteindre 2 à 3 mètres de haut et dont la densité peut être élevée ou faible (Hufty, 2001).

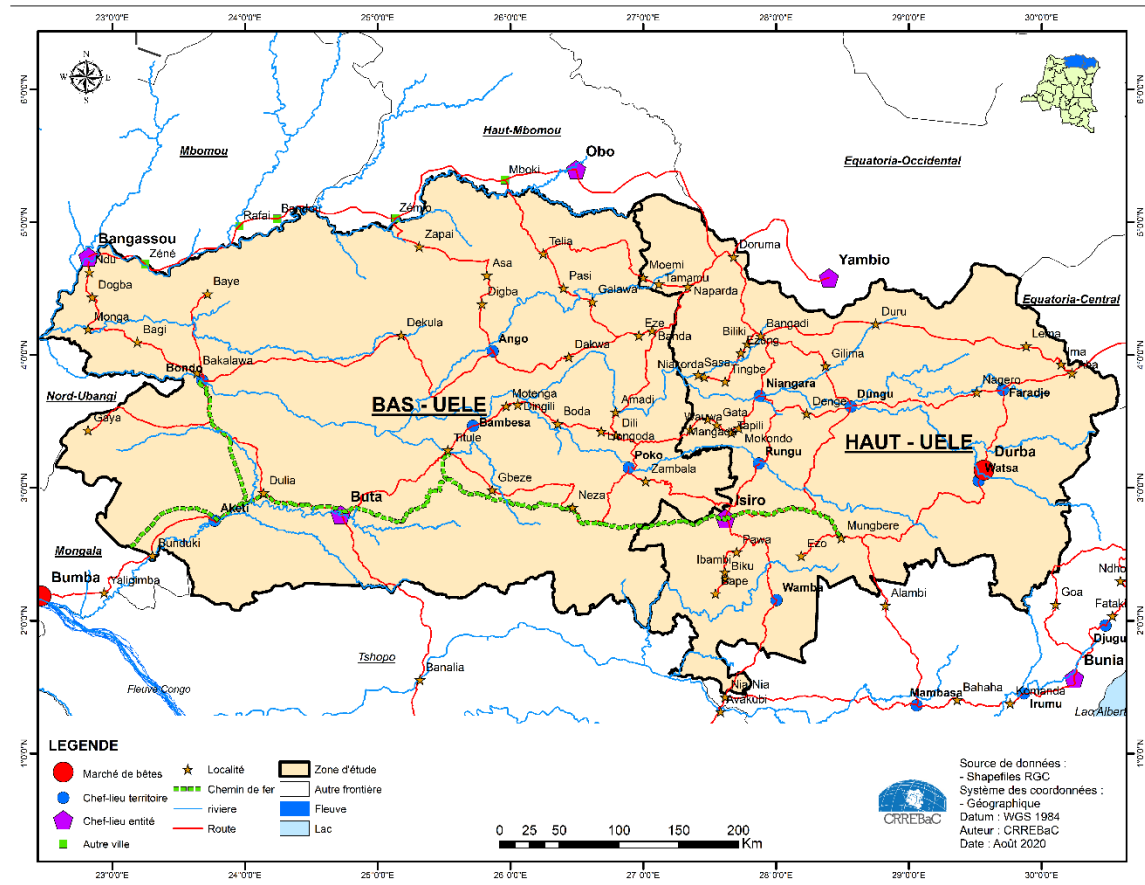
C'est le domaine des mammifères herbivores et des grands carnassiers. C'est aussi un domaine potentiel d'élevage bovin. Le tapis herbeux est dominé par une strate arbustive faite d'arbustes plus ou moins espacés, perdant leurs feuilles en saison sèche, mais résistante aux incendies. Actuellement on assiste à une régression de forêt, due à l'agriculture sur brûlis et aux feux de brousse (Omasombo, 2014).

2.1.4. Vie Economique

L'activité économique de base reste l'agriculture. Elle est itinérante sans fumier et sans irrigation. Les villageois brûlent en février – mars les friches et utilisent les cendres comme engrais. La rotation des cultures est très fréquente. Le sol est ensuite laissé en jachère durant une période allant de deux à cinq ans. Les hommes ne s'occupent que du défrichement qui exige la force ; ce sont les femmes qui cultivent les sols défrichés. La culture est diversifiée : riz, arachide, manioc, bananier, maïs, patates douces, caféier, etc. La pêche se pratique surtout en saison sèche, par la méthode de filet en pirogue, des nasses et des hameçons, épuisement de mares, empoisonnement par les sucres végétaux. La pisciculture se pratique de plus en plus. La chasse au piège et au feu se pratique en saison sèche. La cueillette de champignons, des fruits sauvages, le ramassage de chenilles, termites et sauterelles sont les travaux des femmes et des enfants (Nkoy, 2007).

Dans presque tous les villages, un petit cheptel de caprins ou d'animaux de basse cours vit en liberté autour de cases, rares sont ceux qui y intègrent les bovins. Les techniques d'élevage sont rudimentaires. La région possède des gisements de fer non exploités, d'or et de diamant dont l'exploitation reste essentiellement artisanale (Rapport Provincial Annuel, 2018).

Les réseaux routiers et ferroviaires sont en mauvais état et leur trafic est fort limité. La région accède à la navigation fluviale par une seule ouverture de court chemin de fer prolongé de Aketi jusqu'à Bumba. La région possède quelques aéroports accessibles aux avions moyens courriers (Isiro–Aba). Toutefois il existe beaucoup de pistes rudimentaires privées fréquentées par les petits avions, cas de Dungu, Bondo, Faradje, Watsa, Poko (Omasombo, 2014). La carte 4 présente les infrastructures routières de la zone d'étude.



Carte 4. Carte des infrastructures routières des Uélé

2.1.5. Données Historiques

2.1.5.1. Origine et peuplement

La région renferme les populations les plus diverses et les plus étrangement mêlées. On y trouve des soudanais, des bantu restés relativement purs, d'autres assimilés et acculturés, dans des proportions variables. La tribu AZANDE reste majoritaire et occupe une grande partie de la région qui comprend le Sud du Soudan, l'Ouest de la RCA et le Nord – Ouest de la RDC. La tribu AZANDE est soudanaise de par ses origines et ses caractéristiques linguistiques, origines qui remontent aux environs de lac Tchad.

Dans sa classification, VANSINA cité par NDOMBELE (1974) divise les populations de l'Uélé en deux groupes linguistiques :

- une branche orientale du bloc Niger comprenant les Madi, les Bangba, les Mayogo, les Barambo et les Azande.
- une branche soudanaise centrale comprenant les Mangbetu, les Moru-Madi et le groupe Mamvu, Mangbutu.

Actuellement les migrants Mbororo sont implantés tous en milieu Azande. « Cette nation Zande, peut être définie comme : un agglomérat des peuplades diverses, appartenant à des familles ethniques et linguistiques différentes, soumises par un groupe primitif (qui s'appelait peut être Zande) et qui a donné sa langue et son organisation aux vaincus, se les incorporant et les acceptant peu à peu comme des familles, égales à celles dont il était lui-même primitivement et authentiquement composé..» (Omasombo, 2014).

«Et beaucoup d'anthropologues ont pu observer que le Zande est un homme hospitalier docile à l'autorité, accommodant, allègre et social, capable de s'adapter sans trop de difficultés aux nouvelles conditions de vie, ouvert aux habitudes jugées bonnes et utiles chez les étrangers et les autres peuples voisins. Peuple agriculteur, les Azande sont aussi d'habiles chasseurs et pêcheurs» (Nkoy, 2007).

2.1.5.2.Organisation politique sociale

L'organisation socio-politique des peuples des Uélé en général est très hiérarchique, à chaque échelon se trouve une autorité, elle-même soumise à une autorité supérieure. Chez le peuple majoritaire Zande, c'est la dynastie royale AVONGARA qui signifie « descendants de Ngara (force) ; Avo (liant), les liants-la-force », dominateurs, prises des mains de ABOKUNDE (Kale, 2015).

A la tête de chaque collectivité locale se trouve un Chef, celui-ci est responsable de sa juridiction devant l'Administrateur du Territoire. Il jouit de plusieurs privilèges. Ses administrés lui doivent une partie des produits de leurs cultures vivrières, de leur chasse et pêche. Ils sont également redevables envers leurs chefs d'un travail manuel : construction des maisons, travaux de culture, etc. Les chefs de localités sont des collaborateurs du chef. Ils exécutent et font respecter ses ordres (Jean Omasombo, 2014 et Kale, 2015).

Le système familial, les modes de filiation, d'héritage et de succession sont patrilinéaires. Les parents, les aînés exercent une forte autorité sur les enfants, les cadets qui leur

doivent obéissance et respect. Ce qui favorise naturellement leur éducation permanente qui se fait au moyen de conseils, des exemples à suivre, de proverbes, contes, initiation. La dot autrefois payée avec des lances, couteaux, pagnes, chiens etc.... s'évalue aujourd'hui essentiellement en argent. Elle varie entre 50 et 100 \$ US (Kale, 2015).

2.1.6. Données démographiques sur la région des Uélé

Les données démographiques sur l'ensemble du territoire de la RDC ne sont plus actualisées depuis le recensement scientifique de 1984. C'est ainsi que plusieurs sources statistiques fournissent des données différentes sur la démographie au niveau national, au niveau des provinces, des territoires et des collectivités.

Selon les projections faites par la Direction Provinciale de l'Institut National de la Statistique (I.N.S), sur base des résultats du recensement scientifique de la population congolaise en 1984, la Région des Uélé compte 2.429.020 habitants dont 1.162.693 hommes et 1.266.327 femmes (INS, 2017 et Kale, 2015)

La population est très inégalement répartie. Les densités les plus élevées se rencontrent dans le Haut –Uélé, soit 17 habitants/km² tandis que dans le Bas – Uélé, les densités varient entre 6 et 7 habitants/km². L'on note que la population féminine est plus nombreuse que les hommes. Cela est le reflet des indices démographiques nationaux, les femmes représentent 53% de la population de la RDC (Omasombo, 2014 et INS, 2017).

2.1.7. Activités Culturelles et Croyances

La peinture murale, la chorégraphie, la musique et la sculpture constituent l'art Zande. Artisans, les Azande sont des forgerons, des potiers ; ils s'adonnent à la vannerie...ce qui ne manque pas de transparaître dans la plupart des métaphores employées pour traduire leur pensée. Les instruments de musique sont les xylophones, la lyre, le likembe, le gon, le tam-tam. C'est dans ce cadre culturel que le Zande vit sa vie morale, sous le regard constant des ancêtres et de MBOLI (Dieu) et c'est dans ce contexte socioculturel qu'il s'adonne aux pratiques rituelles de la confession. Les langues parlées dans la région sont : le Pazande, le Bangala, le Kiswahili, le Kisango (RCA), l'Arabe (Soudan) (Nkoy, 2007).

2.2. MATERIELS

Pour réaliser cette étude, les matériels suivants ont été utilisés : une carte de la zone, dictaphone, un GPS Garmin 12XL, un appareil photo numérique, les outils de collecte des

données : questionnaires, fiches, guide d'entretien individuel, guide de focus group, le carnet de notes, une trousse médicale et matériel de bureau (Ordinateur, périphéries et consommables)

2.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de la présente étude s'articule sur trois grandes rubriques : l'approche qualitative, l'approche quantitative et l'observation.

2.3.1. Approche qualitative

Afin de mieux appréhender d'une part le processus migratoire et d'autre part de cerner les origines, les motivations, les causes et les conséquences des mouvements des migrations dans la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo, les travaux qualitatifs sur le terrain ont porté essentiellement sur : la consultation des ressources documentaires disponibles, la récolte des données et la synthèse des informations récoltées.

2.3.1.1.Consultation des ressources documentaires disponibles

Remplissant deux fonctions principales, la compréhension par la reconstruction des événements et la validation en complétant les autres techniques d'investigation, la revue documentaire est un travail préparatoire à la descente de terrain. Les informations recueillies sont les données secondaires relatives aux différentes thématiques qui ont trait au présent thème de recherche.

2.3.1.2.Collecte des données qualitatives sur le terrain :

A ce stade, il a été réalisé des entretiens individuels auprès de quelques informateurs clés et organisé des focus et discussions de groupe avec les membres des différentes couches sociales et représentants de la communauté.

Entretien avec les informateurs clés, des entretiens semi-structurés (72), avec des informateurs-clés dont : les chefs des exécutifs provinciaux, les ministres provinciaux, les administrateurs des territoires, les chefs des secteurs et chefferies, les chefs de groupement, les confessions religieuses, les autorités académiques, les leaders de la société civile ainsi les représentants des différentes communautés ont été effectués.

Il a été prioritairement adressé à un public sélectionné selon des critères bien précis, afin d'enregistrer les opinions des acteurs clés sur l'ensemble des thèmes de l'enquête. Durant les entretiens, il a été visé la saturation en laissant au terrain la latitude d'orienter la

sélection d'autres enquêtés en fonction des acteurs cités par les premiers interviewés comme étant personnes ressources.

Les entretiens se sont déroulés à partir d'un guide d'entretien laissant une marge de liberté à l'enquêté sur les thèmes en relation avec les hypothèses de l'étude. Chaque enquêté a ainsi « dévoiler ses pratiques et perceptions et ont fourni des informations inattendues ».

Focus et discussions de groupes avec les organisations et la population. Les focus et discussions de groupes avec les organisations de la société civile et les différentes couches sociales et représentants de la communauté ont permis d'avoir la perception de ces derniers sur le phénomène migratoire, ses avantages et ses désavantages mais aussi les causes et les conséquences des mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo. Au total 51 focus et discussions des groupes ont été réalisés avec les groupes essentiellement constitués des femmes, des hommes, des jeunes et les groupes hétérogènes (femmes, hommes et jeunes).

2.3.2. Approche quantitative

Par manque des statistiques fiables, l'étude s'est essentiellement basée sur les données primaires obtenues à la suite des enquêtes menées sur de terrain. Ces enquêtes se sont déroulées à trois niveaux (strates) à savoir : urbain, périurbain et rural. Elles ont permis de cerner les conditions socio-économiques actuelles des ménages de la zone d'étude, d'analyser les impacts et les dynamiques actuelles de la population suite à la présence des migrants. Elle a permis de collecter principalement les données liées aux conditions des vies, à la dynamique organisationnelle et à l'environnement auprès des ménages de la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo. L'enquête se fait à l'aide d'un questionnaire qui a été destiné aux communautés entrantes et résidentes.

2.3.2.1. Choix et taille de l'échantillon

L'approche à suivre pour un échantillonnage consiste à déterminer la base de sondage. Dans le cas présent, enquête population locale, il s'agit de disposer à priori de la liste des territoires/commune et quartiers/villages de la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo, choisir la méthode de tirage de l'échantillon et enfin, calculer la taille de l'échantillon.

En principe la taille de l'échantillon devrait être déterminée par la loi de Bernouilli, au niveau de précision de 5% et de l'hypothèse de partage des opinions à part égale. La formule du calcul de la taille de l'échantillon est la suivante:

$$n = \frac{(1.96)^2 \times N}{(1.96)^2 + l^2 \times (N-1)} \quad \text{où}$$

n = taille de l'échantillon à interroger
 N = taille de l'univers investigué
 $l = (0,05)$ = largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur

Le tirage de l'échantillon s'est fait à quatre degrés. En milieu urbain et périurbain, il a été tiré les communes/territoires au premier degré, d'où ont été tirés au hasard les quartiers/cités au deuxième degré, les avenues au troisième degré et les ménages au quatrième degré.

En milieu rural, au premier degré, il a été tiré les territoires. Au second degré, dans chaque territoire il a été tiré les chefferies. Au troisième degré, les villages dans les chefferies et les ménages au quatrième degré.

Dans chaque grappe retenue, dont trois au niveau du chef-lieu de la province (urbain), une au niveau du chef-lieu du territoire (périurbain) et la dernière au niveau de la chefferie (rural), un minimum de 30 ménages ont été choisis pour de raisons d'inférence statistique (Vracem et al, 1996).

Par ménage, il faut entendre un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation (ou sous le même toit), prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant ensemble à leurs besoins essentiels et reconnaissant généralement en son sein l'autorité d'une seule personne qui est appelée chef de ménage.

Ainsi compris et sans discrimination, tous les ménages se trouvant dans les deux provinces ciblées par cette étude étaient éligibles à l'enquête.

La sélection des ménages à enquêter a été faite sur base d'un échantillon systématique (Délpeteau, 2000) sur l'ensemble de grappes retenues. Pour chaque grappe, au niveau urbain et périurbain, un minimum de 300 ménages ont été dénombrés préalablement à l'aide des fiches de dénombrement ainsi que la définition d'un pas de sondage ¹(Tableau

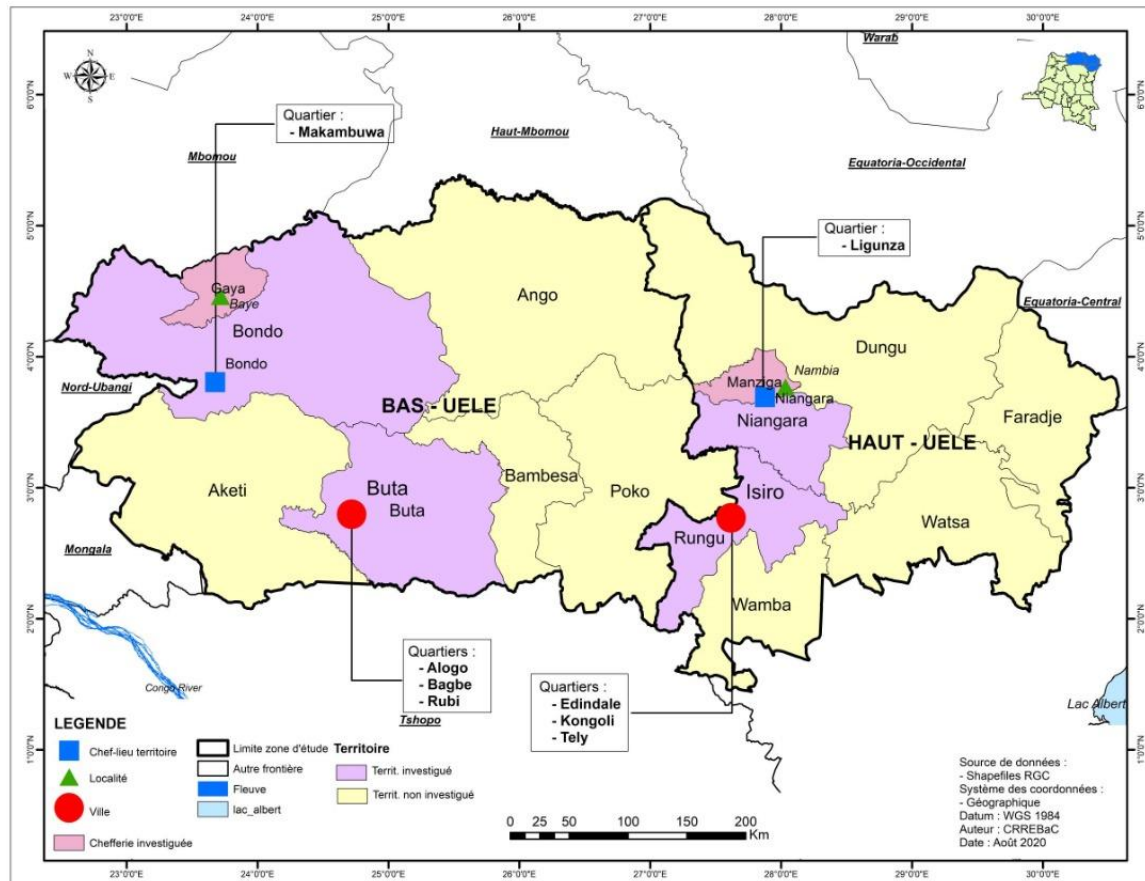
¹Le pas de sondage étant le chiffre obtenu du rapport entre l'effectif total des ménages dénombrés et la taille de l'échantillon des ménages à interviewer dans la grappe. Il traduit le nombre de ménages à escamoter entre deux interviews, de manière à couvrir toute l'étendue de grappe.

1). Cette technique offre l'avantage d'accorder les mêmes chances de sélection à tous les ménages de la grappe.

Tableau 1. Calcul du pas de sondage

Province	Nom de grappe	Nbre de ménage	Taille de l'échantillon	Pas de sondage
Bas Uélé	Rubi	320	30	10
	Bagbe	320	30	10
	Alogo	320	30	10
	Makambuwa	320	30	10
	Baye	320	30	10
Haut Uélé	Tely	328	30	10
	Kongoli	324	30	10
	Edindale	322	30	10
	Ligunza	300	30	10
	Manziga	300	30	10

Au niveau des villages, il a été procédé par le dénombrement systématique lorsque le nombre de ménages dans le village était supérieur à 30. Dans le cas contraire où les ménages dans un village étaient inférieurs à 30, il a été recouru au recensement de la population dans son ensemble. La carte 5 présente les sites de collecte des données dans les Uélé.



Carte 5. Carte de déploiement pour la collecte des données

2.3.2.2. Outils de collecte des données

Le questionnaire utilisé lors des enquêtes a été développé en rapport avec les objectifs général et spécifiques de l'étude. Les principaux points abordés durant les enquêtes concernaient : les caractéristiques sociodémographiques, perception du phénomène de migration, migrations et provision de la sécurité/insécurité, migration et vulnérabilité, migration-habitat et avoirs du ménage, migrations-dépense du ménage et sécurité alimentaire, migrations et accès aux services sociaux de base et les conditions de vie des ménages enquêtés.

Au total huit outils de collecte des données ont été conçus et utilisés pour les travaux de terrain. Il s'agit des outils ci-après : Manuel de l'enquêteur, Fiche de dénombrement des ménages, Fiche modèle pour le choix de l'échantillon, Fiche de tirage des échantillons, Fiche des itinéraires des migrants, Guide d'entretien des focus-groups et discussions des groupes, Guide d'entretiens semi-directifs et Questionnaire d'enquête pour les ménages.

2.3.2.3. Déroulement des enquêtes

Les enquêtes avec la population locale ont été menées, de manière progressive. La technique utilisée était l'interview directe avec le chef de ménage, la présence des autres membres du ménage (la conjointe et les autres membres) était souhaitée. Les ménages étaient préalablement informés du passage de l'équipe d'enquête grâce à la collaboration avec les autorités locales et traditionnelles.

Les entretiens avec les différents informateurs clés se sont déroulés avant les enquêtes des populations locales sous forme d'entretien à bâton rompu. L'organisation des focus et discussions des groupes se sont déroulés parallèlement aux enquêtes des populations locales.

2.3.3. Observations

Afin de relativiser certaines déclarations des personnes enquêtées, il a été essentiel de faire recours à l'observation directe de phénomènes susceptibles de contribuer à la vérification de l'effectivité des informations fournies par les informateurs clés et autres sources. L'observation directe a cadré avec les données recherchées à travers les outils de collecte de données (questionnaire, guides d'entretien et de focus et discussion de group) et a concernée ainsi les informations telles que l'environnement général dans lequel évoluent les populations ciblées par la collecte de données, les pratiques culturelles mises en place, les conditions de vie générales, les impacts négatifs et positifs de la présence migratoire dans la zone d'étude etc.

Les différents modes et techniques d'exploitation des ressources ont été repérés dans la zone d'étude et ont fait l'objet d'une série d'observations systématiques. Pour cela, un guide sous forme de grille d'observation a été conçu et a permis de noter tout ce qui est remarquable. Quelques photographies ont été prises afin de documenter les constats relevés sur le terrain.

Ces différentes approches, parfois combinées les unes aux autres, ont fourni un cadre d'analyse pertinent au regard des objectifs de recherche de la présente étude.

2.3.4. Analyse de données

Au regard de la taille de l'échantillon et de la masse de données à collecter, le recours à l'outil informatique a été impérieux pour le traitement et analyse des données. A cet effet, deux logiciels ont été utilisés, il s'agit de SPSS 21 et de Ms Excel.

Les bases des données obtenues après la collecte de données ont permis de produire des résultats de l'étude sous forme des tableaux (fréquences absolues et relatives) par tris à plats et croisés. Les moyennes ont servi des mesures essentielles pour résumer les caractéristiques de chaque distribution.

Pour comparer le niveau de revenu de la population de la zone de l'étude, il a été fait recours à l'ANOVA². L'hypothèse nulle à cet effet, est celle d'égalité des revenus moyens entre les migrants et autochtones. Lorsque le p-value est inférieur à 5%, cette hypothèse nulle a été rejetée, ce qui signifierait qu'au moins l'un de revenu moyen de ces populations est différent significativement des autres. Ceci étant, il a été recouru à un test post hoc pour déterminer lequel de revenu moyen s'agit-il.

Pour les variables qualitatives, leurs modalités des réponses ont été comparées en appliquant le test de chi-carré et le test 'z' de comparaison de proportion. Le test 'z' de comparaison des proportions a été appliqué au chi-carré révélant une signification au seuil de 5%. Ceci dans le but de comprendre l'origine de cette signification observée avec le test de chi-carré.

Des analyses des corrélations et tests d'indépendances (Khi-carré de Pearson) ont été utilisés pour vérifier certaines relations entre variables. Les données qualitatives ont fait l'objet d'analyse de contenu.

Pour bien appréhender le niveau de la sécurité alimentaire, l'analyse a fait recourt à l'élaboration des scores de consommation alimentaire. Ce dernier, constitue un indicateur qui permet d'estimer la prévalence de la sécurité alimentaire dans une région géographique donnée. Il a été calculé en utilisant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments (céréales, Tubercules, légumineuses, légumes, viande – poissons, produits laitiers, sucre, huile) par un ménage durant les 7 jours ayant précédé l'enquête. Cette donnée calculée selon la méthode du programme alimentaire mondial est donc un indicateur basé sur la diversité alimentaire, la fréquence de consommation et l'apport nutritionnel relatif des différents groupes d'aliments.

Pour cerner la qualité de domiciles de ménages dans la zone de l'étude, un indicateur physique a été calculé en utilisant la formule suivante : $\text{Score} = \text{scSup/hab} + \text{scpav} +$

² Test qui permet la comparaison de plus de deux moyennes.

scmur + sctoît. Où Score = score logement, Scsup/hab = score superficie/habitat, Scpav = score pavement, Scmur = score mur, Sctoît = score toiture. Cet indicateur physique permet de catégoriser des richesses physiques identifiées au cours de l'enquête. L'indice de capital physique élaboré est constitué d'une série de scores synthétiques sur l'état de l'habitation. Ces scores concernent la superficie habitée par le membre des ménages et les matériaux de construction notamment les murs, le pavement et la toiture.

CHAPITRE III. PRESENTATION DES RESULTATS

3.1. PROFIL DES ENQUÊTÉS

Cette section vise à établir le profil sociodémographique de la population et des ménages enquêtés et de montrer s'il y a des différences de profil selon qu'on est migrant ou non-migrant. Le profil des enquêtés a été appréhendé suivant, le genre du chef des ménages et du répondant, le lieu de naissance, l'ancienneté dans le milieu, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, l'appartenance religieuse, l'appartenance ethnique, la taille de ménage ainsi que la profession des enquêtés.

3.1.1. Genre du chef des ménages et du répondant

3.1.1.1. Genre du chef des ménages

Le genre renseigne sur le caractère de la société quant à la place accordée à la femme. C'est une donnée non négligeable qui influence les acteurs du développement dans le choix des interlocuteurs ainsi que dans le ciblage des cibles et de leurs actions. La répartition des chefs de ménages selon le genre et par province est présentée par le tableau 1.

Tableau 2. Genre du chef des ménages par province

Province	Genre du chef des ménages					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Haut Uele	111	74,0	39	26,0	150	100,0
Bas Uele	111	74,0	39	26,0	150	100,0
Total	222	74,0	78	26,0	300	100,0

Les informations du tableau 2 montrent que presque trois ménages sur quatre sont dirigés par les hommes. La tendance reste la même dans toutes les deux provinces étudiées. Ces résultats confirment la tendance générale en RDC où la direction du ménage est traditionnellement dévolue aux hommes. Le graphique ci-dessous présente le genre du répondant dans les provinces enquêtées.

3.1.1.2. Genre du répondant

Dans l'ensemble, 62,3% des enquêtés sont du genre masculin. En comparant le genre entre les provinces, il ressort de notre enquête que 54,5% des répondants du genre masculin vivent dans la province du Haut-Uélé alors que 57,5% des répondants du genre féminin vivent dans la province du Bas-Uélé.

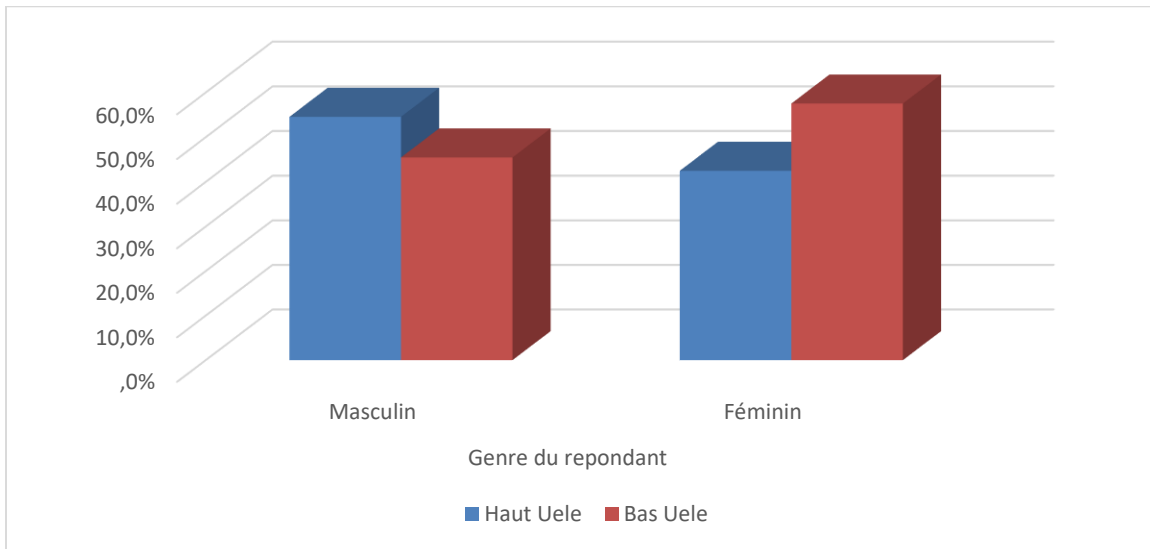


Figure 1. Répartition enquêtés selon le genre du répondant par province

L'analyse par rapport au statut migratoire montre que 63,3% des enquêtés migrants sont du genre masculin contre 62,1% des non migrants du même genre. Le croisement du genre du répondant par rapport à celui du chef de ménage renseigne 92% des répondants sont de chef des ménages.

3.1.2. Lieu de naissance du répondant

L'analyse faite sur le lieu de naissance des enquêtés révèle que, 81,7% d'entre eux sont nés dans leur province de résidence, 15,7% sont nés ailleurs en République Démocratique du Congo alors que 2,6% sont nés dans un autre pays. La comparaison entre les provinces sous études renseigne que 55,9% des enquêtés du Haut Uélé sont nés dans leur province d'habitation contre 44,1% des enquêtés du Bas Uélé. De ce qui sont nés ailleurs en RDC 74,5% habite la province du Bas Uélé contre 25,5% des enquêtés du Haut Uélé. Ceux dont leur lieu de naissance sont un autre pays que la RDC, 87,5% vivent dans la Province du Bas Uélé alors que 12,5% dans la province du Haut Uélé.

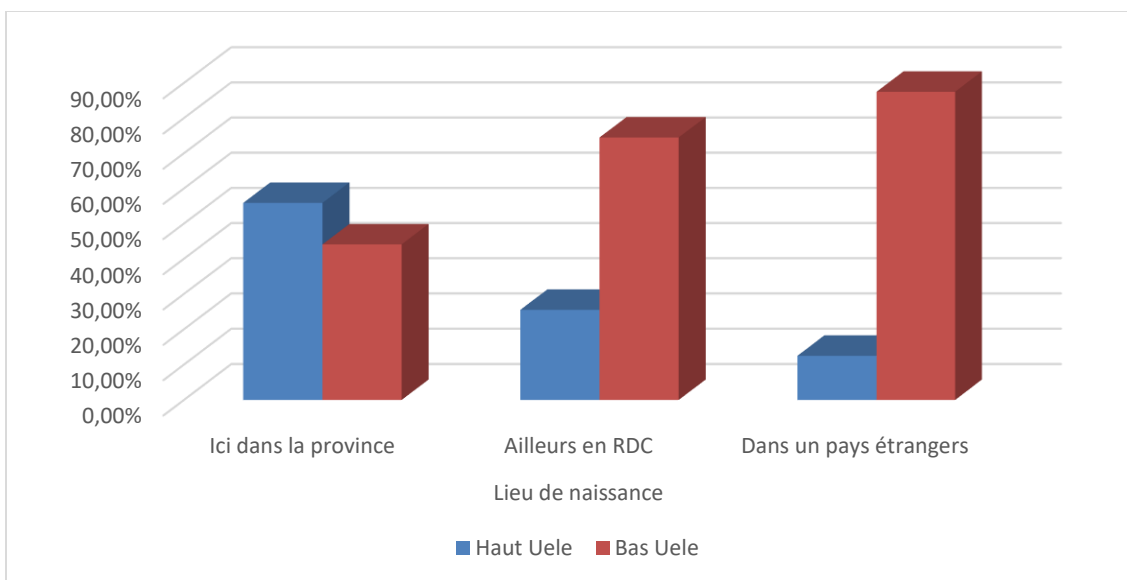


Figure 2. Répartition enquêtés selon le lieu de naissance par province

3.1.3. Ancienneté dans le milieu

Pris de manière globale, 58,0% des interviewés, soit près de six enquêtés sur dix, résident dans le milieu depuis leurs naissances, alors que 31,3% y habitent depuis plus de 5 ans. Le reste des enquêtés y réside soit de une à cinq ans, depuis quelques mois, quelques semaines ou quelques jours seulement.

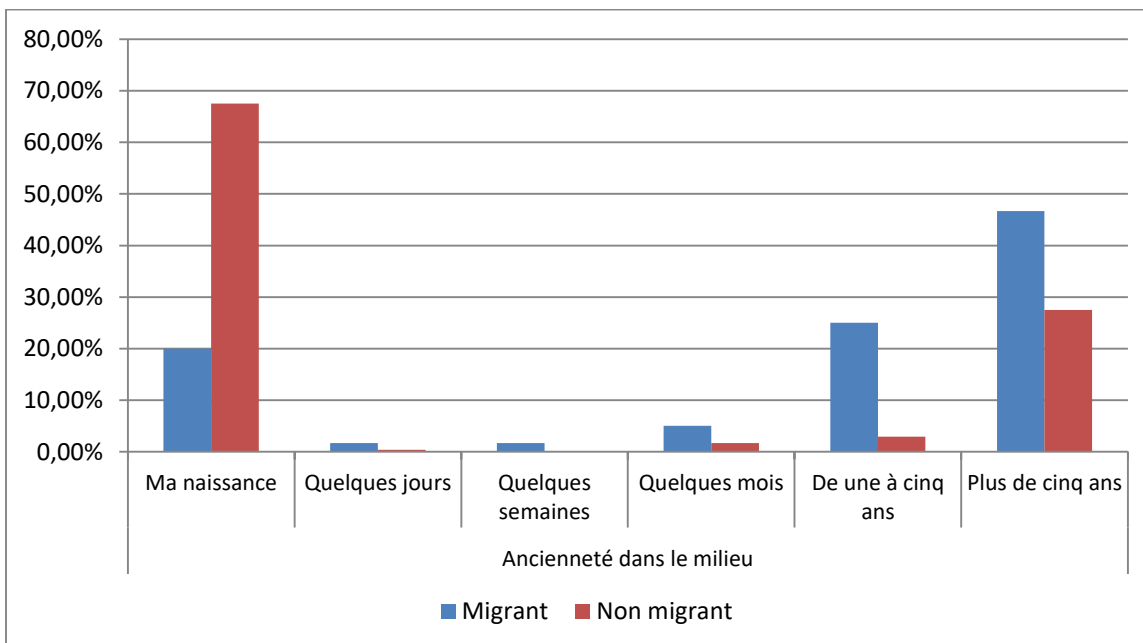


Figure 3. Répartition enquêtés selon leur ancienneté dans le milieu et leur statut migratoire

L'analyse selon le croisement entre l'ancienneté dans le milieu de résidence ainsi que le statut migratoire des enquêtés révèle que près de 5 migrants sur 10 vivent dans le milieu depuis plus de 5 ans alors plus de 7 non migrants y vivent depuis leurs naissances. Ceci corrobore les résultats des entretiens avec les informateurs clés et ainsi de focus groupes avec les différentes couches sociales de la zone d'études.

3.1.4. Age du répondant

Tableau 3. Tranche d'âge du répondant par province

Tranche d'âge de répondants	Province					
	Haut Uele		Bas Uele		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 20 ans	3	2,0	3	2,0	6	2,0
De 20 - 29 ans	18	12,0	22	14,7	40	13,3
De 30 - 39 ans	54	36,0	40	26,7	94	31,3
De 40 - 49 ans	34	22,7	32	21,3	66	22,0
De 50 - 59 ans	21	14,0	28	18,7	49	16,3
De 60 ans et plus	20	13,3	25	16,7	45	15,0
Total	150	100,0	150	100,0	300	100,0

Le tableau ci-dessus montre que dans les provinces étudiées l'âge moyen du répondant est de 43 ans. La majorité des enquêtés (31,1%) ont l'âge variant entre 30 et 39 ans. Les jeunes enquêtés (moins de 20 ans) sont les moins représentés, on les rencontre seulement dans 2,0% des cas. De ce qui précède, il apparaît que les répondants aux enquêtes sont jeunes, 85% aurait un âge inférieur à 60 ans.

La répartition des enquêtés, par tranche d'âge et par genre a permis de réaliser la figure 4. De l'analyse de la figure ci-dessous, il ressort que les hommes restent majoritaires dans toutes les tranches d'âge sauf chez les 20 – 29 ans et les moins de 20 ans où il y a la domination des femmes. Il y a une forte domination (77,8) des hommes dans la tranche d'âge de 60 ans et plus alors que les femmes sont majoritaires dans les moins de 20 ans dans 83,3% des cas.

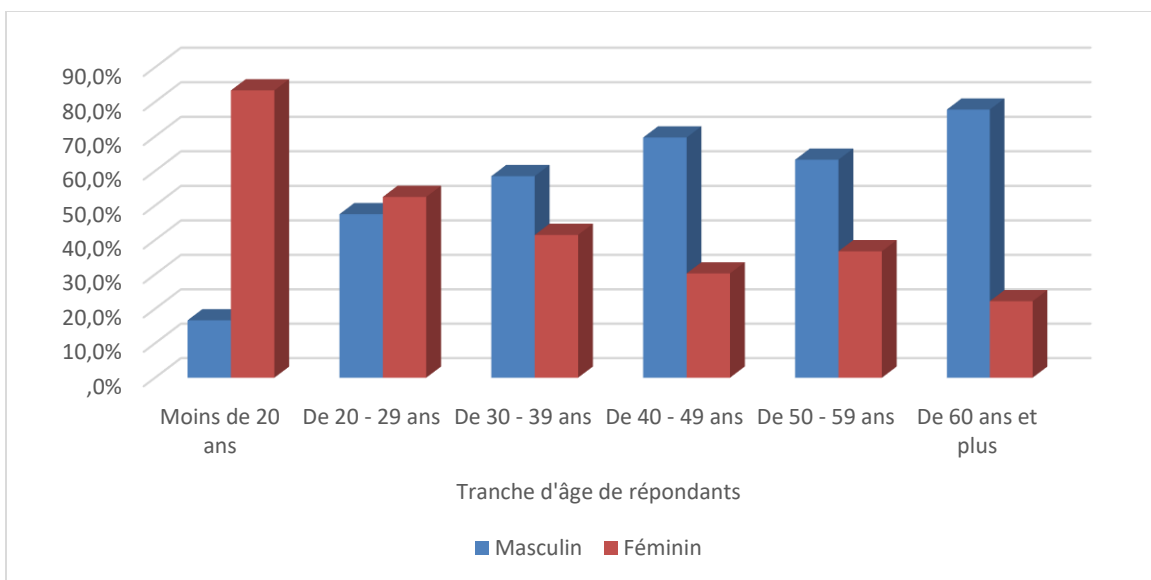


Figure 4. Répartition des enquêtés par tranche d'âge et par genre.

3.1.5. Statut matrimonial des répondants

L'état matrimonial des enquêtés est présenté dans le graphique ci-dessous. En effet, comme le montre le graphique, près de 4 enquêtés sur dix sont mariés. La même proportion est observée auprès des enquêtés en union libre. En comparant par rapport aux provinces de collecte des données, il ressort que 100% des séparés, 62,8% des célibataires, 60% des divorcés, 56,9% des unions libres vivent dans la province du Bas Uélé alors que 66,4% des mariés dans la province de Haut Uélé.

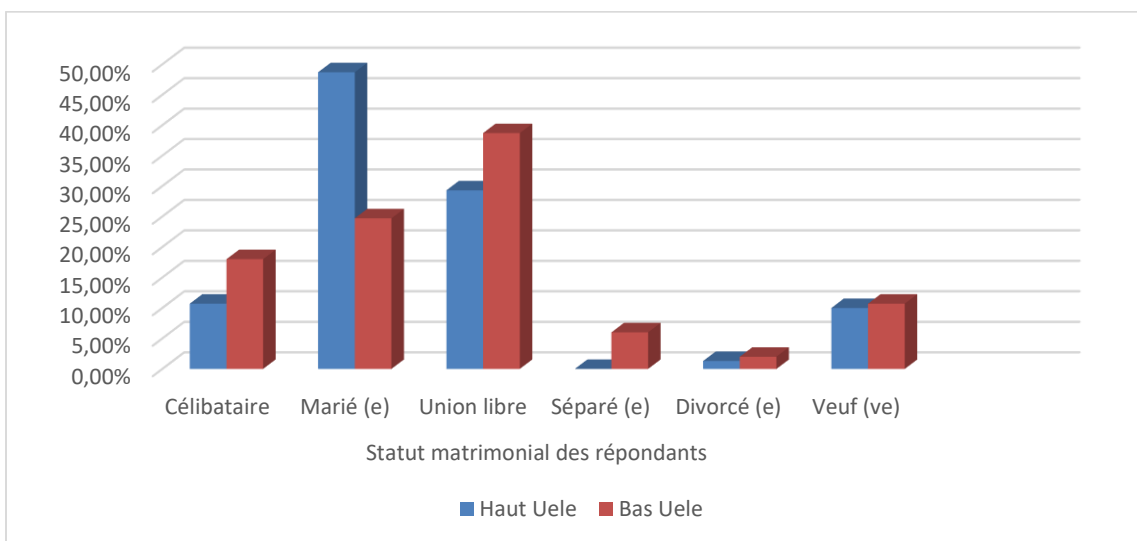


Figure 5. Statut matrimonial des répondants par province

En croisant le statut marital des répondants avec le genre du chef de ménage, il ressort que 80% des enquêtés mariés sont du genre Masculin, 85% des enquêtés vivant en union libre sont du genre masculin, 80% des enquêtés divorcés sont du genre féminin alors que 51,6% des enquêtés veufs sont du genre féminin.

3.1.6. Niveau d'études des chefs de ménages

Le niveau d'études est un indicateur important pour une appréciation qualitative du capital humain disponible dans la zone de l'étude. La répartition des ménages enquêtés selon le niveau d'études par province est reprise dans la figure ci-dessous.

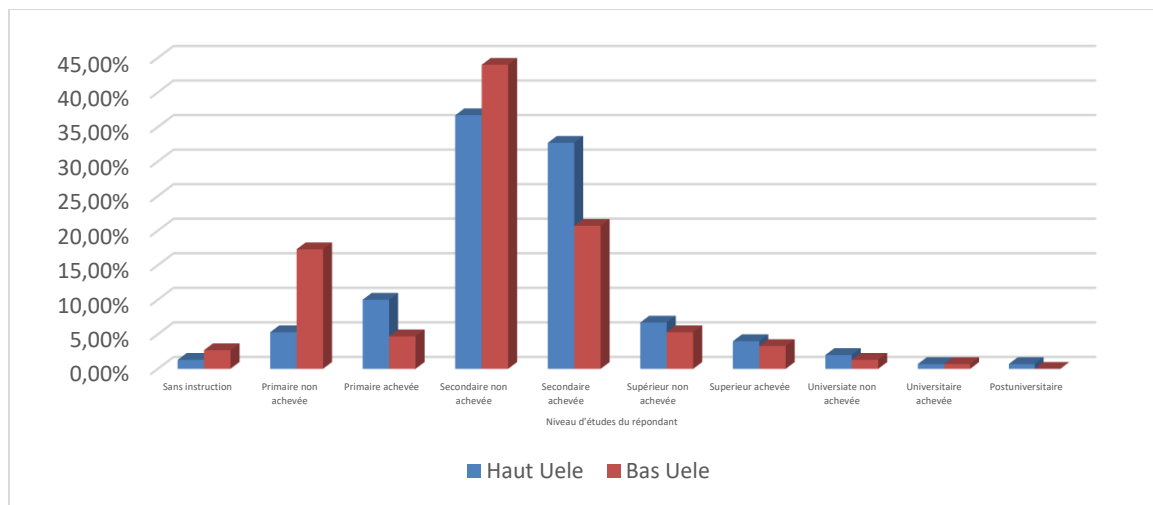


Figure 6. Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude par province

Le graphique ci-dessus, renseigne que 61,3% des enquêtés n'ont pas terminé leurs études contre 38,7% qui l'ont terminés. Pris de manière séparée (migrants et non migrants), les résultats de l'étude révèle que 56,7% des migrants sont sans instruction ou n'ayant pas terminé leur cycle de formation contre 43,3% des migrants enquêtés. Du côté de non migrant, 62,5% des enquêtés sont sans instruction ou n'ayant pas terminé leurs cycle de formation lors que 37,5% ont suivi et terminé leur cycle de formation. De ceux qui n'ont pas terminés leurs études, il ressort des analyses 57,6 d'entre eux résides dans la province du Bas Uélé alors que 42,4% dans la province de Haut Uélé. Par contre, pour les enquêtés ayant terminés leurs études 62,1% d'entre eux habitent la province du Haut Uélé contre 37,9% qui habitent la province du Bas Uélé. Il se dégage à la lecture des analyses qu'on retrouve plus d'intellectuels dans la province du Haut Uélé que du Bas Uélé. Ces analyses corroborent les résultats des enquêtes 1-2-3 et même la situation présentée dans

le DSRP. Par conséquent, pour une action durable, il sera important d'envisager un volet de renforcement des capacités de la population de la zone d'étude.

Plusieurs tests de Khi-deux ont réalisés pour vérifier l'existence de lien entre le niveau d'instruction des enquêtés avec certaines variables. Ces tests ont montrés l'existence de lien entre le niveau d'instruction des enquêtes et genre des enquêtés (Test de Khi-deux : valeur = 24,572 ; ddl = 9 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,003$) ; le niveau d'instruction des enquêtes et le statut migratoire (Test de Khi-deux : valeur = 17,397 ; ddl = 9 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,043$), le niveau d'instruction des enquêtes et le milieu de résidence (Test de Khi-deux : valeur = 33,324 ; ddl = 18 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,015$) et le niveau d'instruction des enquêtes et le revenu (Test de Khi-deux : valeur = 85,399 ; ddl = 63 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,032$).

Ces résultats peuvent être expliqués par la dominance du genre masculin par rapport au genre féminin en ce qui concerne l'instruction au niveau national. Mais aussi par le refus des migrants de se faire scolariser suite à leur mode de vie de transhumant et à cela j'ajoute les milieux de résidence qui sont dépourvus des infrastructures scolaires de qualité et aussi la distance qui sépare le lieu d'habitant ainsi que le lieu d'implantation des infrastructures scolaires.

3.1.7. Appartenance religieuse

L'appartenance religieuse des enquêtés est présentée par la figure suivante. Quatre tendances religieuses se dessinent après analyse des données d'enquête réalisée dans les provinces du Haut et Bas Uélé. Il s'agit des enquêtés croyant au christianisme 93,0%, des musulmans 5,7% et des animistes et non croyants qui représentent respectivement 1,0% et 0,30% des enquêtés.

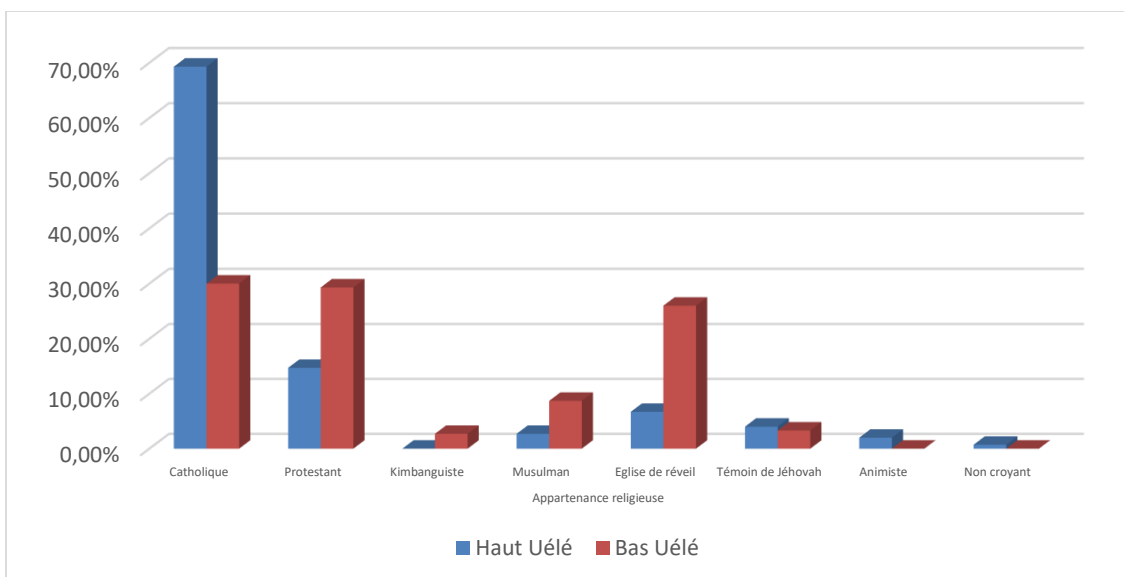


Figure 7. Appartenance religieuse des enquêtés par province

Globalement il ressort de l'enquête que 49,7% soit près de 5 enquêtés sur 10 sont des chrétiens catholiques, 22,0% des chrétiens protestants soit un peu plus de deux enquêtés sur 10, 16,3% soit près de deux enquêtés sur 10 sont des chrétiens des églises de réveil. La comparaison entre les provinces renseigne que la province du Bas Uélé domine en terme des enquêtés appartenant aux Kimbanguistes (100%), aux Églises de réveil (79,6%), aux Musulmans (76,5%), aux Protestants (66,7%) tandis que la province du Haut Uélé les Animistes (100%), les Non croyants (100%), les Catholiques (69,8%) et les Témoins de Jéhovah (54,5%). Comme le montre le graphique suivant, le croisement entre l'appartenance religieuse des enquêtés et le genre révèle une nette domination des hommes dans toutes les tendances religieuses citées par les enquêtés.

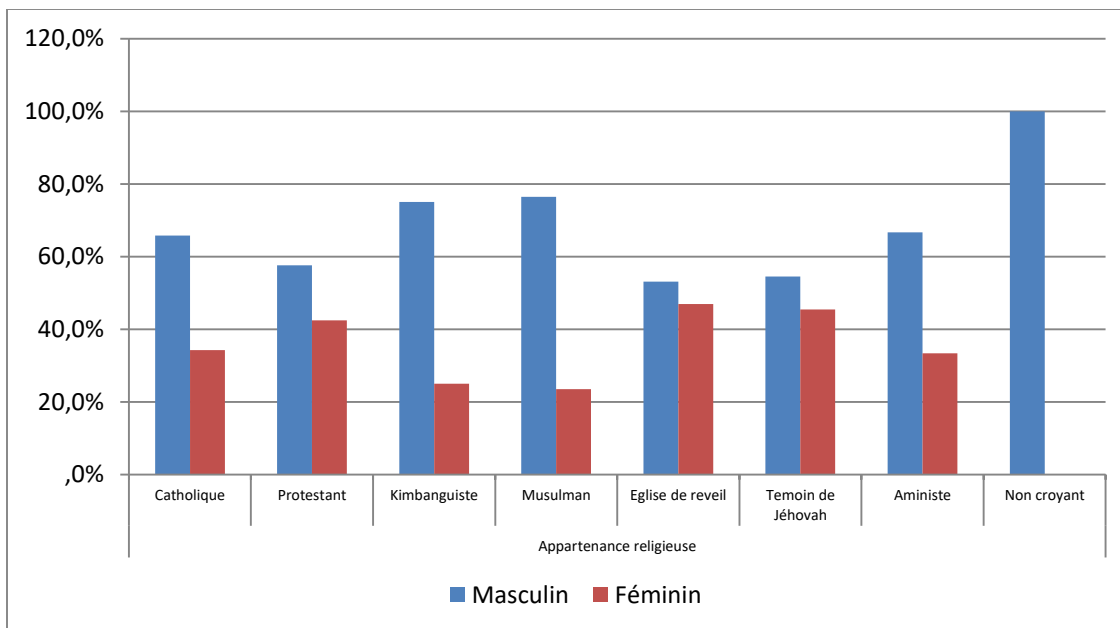


Figure 8. Répartition des enquêtés par appartenance religieuse et par genre

L'analyse du test de Khi-deux sur le lien entre l'appartenance religieuse et le statut migratoire démontre que ce lien est significatif (valeur = 15,899 ; ddl = 7 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,026$). Ces résultats attestent que l'appartenance religieuse est dépendante du statut migratoire. Cela peut s'expliquer par les origines des migrants rencontrés dans la zone d'étude qui viennent en grande majorité des pays musulmans comme le Tchad, le Soudan, le Soudan du Sud, la RCA, la Lybie etc.)

3.1.8. Appartenance ethnique

La région des Uélé renferme les populations les plus diverses et les plus étrangement mêlées. On y trouve des soudanais, des bantou restés relativement purs, d'autres assimilés et acculturés, dans des proportions variables. Cette situation est la même avec les résultats de cette enquête qui renseigne une panoplie d'ethnies retrouvées lors des enquêtes. Dans l'ensemble, quarante ethnies ont été citées parmi lesquelles 3 sont les plus représentées. Il s'agit de Zande, Bowa, Yogo avec respectivement 30,3%, 16,7% et 10,3%. Les restes des ethnies d'appartenance des enquêtés selon l'ordre utile sont les suivantes : Ngbetu, Mbenge, Uboli, Budu, Gbandi, Benza, Ngelema, Logo, Dinka, Lokele, Kere, Mbunza, Mbute, Rega, Kongo, Peul, Sango, Nzakara, Nganzolo, Lesi, Bokundu, Avu, Kusu, Kumu, Soko, Topoke, Ngbaka, Barambo, Ngolo, Kumbu, Nanganga, Liku, Lugbara, Mangbele, Bazuma, Nande, Batsu

3.1.9. Taille de ménage

La taille de ménages peut constituer un indicateur d'appréciation de la disponibilité de la main d'œuvre familiale.

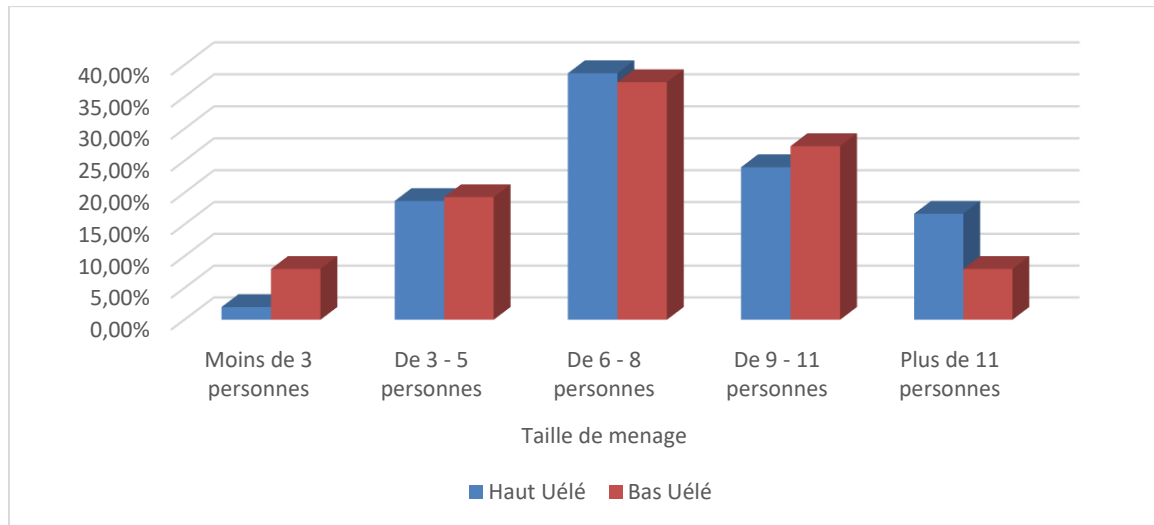


Figure 9. Taille de ménage des enquêtés

La taille d'un ménage est de 7 individus en moyenne. Cette moyenne dégagée par l'analyse du graphique n°9 coïncide avec la taille moyenne du ménage congolais au niveau national. Il peut donc être affirmé que les provinces du Haut et Bas Uélé abritent de grandes familles suivant les mêmes tendances que les statistiques nationales.

D'une manière générale, près de quatre ménages sur dix sont composés de 6 à 8 personnes (38,0%), les ménages de 9 à 11 personnes représentent 25,7% soit près de trois ménages sur dix. Les familles de 3 à 5 personnes représentent près de 2 ménages sur dix et celles de plus de 11 personnes représentent que 12,0% soit à peu près 2 ménages sur dix. L'analyse comparative entre les provinces renseigne que 80% des ménages de moins de 3 personnes se retrouvent dans la province du Bas Uélé, 67,6% des ménages de plus de 11 personnes se retrouvent dans la province de Haut Uélé. Alors que 53,2% des ménages de 9 – 11 personnes se retrouvent dans la province du Bas Uélé.

3.1.10. Activité principale des enquêtés

La majorité des enquêtés sont des personnes actives, ayant une activité professionnelle. L'agriculture est la principale occupation des enquêtés (53,3% des cas), 15,7% évoluent dans le secteur du commerce et 13,0% sont des fonctionnaires de l'Etat. Les autres activités sont faiblement représentées.

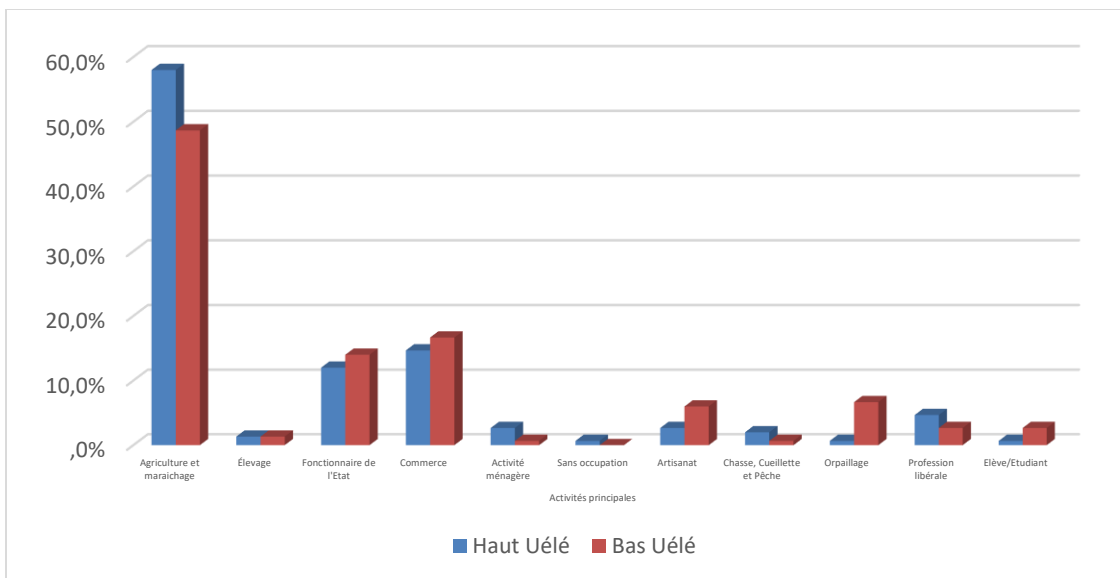


Figure 10. Professions principales des enquêtés

La comparaison de l'activité principale des enquêtés par province renseigne que l'agriculture (54,4%), l'activité ménagère (80,0%), le sans emploi (100,0%), la chasse, la cueillette et la pêche (75,0%) ainsi que la profession libérale (63,6%) sont les activités dominantes dans la province de Haut Uélé alors que le fonctionnariat (53,8%), le commerce (53,2%), l'artisanat (69,2%), l'orpaillage (90,9%) et Elève/Étudiant (80,0%) les sont dans la province de Bas Uélé. Mais l'élevage est l'activité qui est pratiquée dans les deux provinces (50%). Les résultats de nos recherches renseignent aussi que les enquêtés n'ont pas qu'une seule activité professionnelle mais ils disposent de plusieurs activités secondaires. C'est le cas de près de 60% enquêtés dans les deux provinces. De ceux qui ont plus d'une activité, il ressort que 28,8% d'entre eux font l'agriculture, 26,6% le commerce, 11,9% l'élevage, 6,8% l'artisanat, 6,8% la Chasse, Cueillette et pêche, 6,8% la profession libérale et 5,6% fonctionnariat.

Il ressort de l'analyse du croisement de l'activité principale et secondaire menées conjointement par les enquêtés, les informations suivantes :

Sur le 100% des enquêtés ayant l'agriculture comme activité principale :

- 41,9% d'entre eux n'ont que l'agriculture comme activité,
- 23,8% ont pour activité secondaire le commerce,
- 6,9% ont pour activité secondaire la chasse, la cueillette et la pêche,

- 6,3% ont pour activité secondaire l'élevage,
- 6,3% ont pour activité secondaire l'artisanat,
- 5,6% ont pour activité secondaire le fonctionnariat,
- 5,0% ont pour activité secondaire la profession libérale,
- 2,5% ont pour activité secondaire l'activité ménagère,
- 1,3% ont pour activité secondaire la main d'œuvre journalière,
- 0,6% ont pour activité secondaire l'orpaillage.

Sur le 100% des éleveurs enregistrés :

- 50% ont pour activité secondaire l'agriculture,
- 25% ont pour activité secondaire l'artisanat,
- 25% ont pour activité secondaire la chasse, la cueillette et la pêche,
- 0% ont uniquement l'élevage comme activité principale.

Sur l'ensemble de salariés ou fonctionnaire et/ou agent de l'Etat :

- 69,2% soit près de 7 enquêtés sur dix ont pour l'activité secondaire l'agriculture,
- 25,6% ne vivent que de leurs salaires,
- 2,6% des salariés font aussi de l'activité ménagère,
- 2,6% des salariés sont aussi dans la profession libérale.

Sur le 100% des enquêtés qui exercent le commerce comme activité principale :

- 44,7% vivent uniquement des activités de commerce,
- 27,7% l'exercent conjointement avec l'agriculture,
- 8,5% ont pour activité secondaire l'élevage,
- 4,3% ont pour activité secondaire l'activité ménagère,
- 4,3% ont pour activité secondaire l'orpaillage.
- 2,1% ont pour activité secondaire l'artisanat,
- 2,1% ont pour activité secondaire la chasse, la cueillette et la pêche,
- 2,1% ont pour activité secondaire le fonctionnariat,
- 2,1% ont pour activité secondaire la profession libérale,
- 2,1% ont pour activité secondaire Elève/Étudiant.

L'ensemble des enquêtés ayant l'activité ménagère activité principale :

- 60,0% d'entre eux n'ont que l'agriculture comme activité,
- 40,0% ont pour activité secondaire l'activité ménagère.

Les enquêtés ayant l'artisanat comme activité principale :

- 61,5% d'entre eux n'ont que l'artisanat comme activité,
- 23,1% ont pour activité secondaire l'agriculture,
- 7,7% ont pour activité secondaire l'artisanat,
- 7,7% ont pour activité secondaire le fonctionnariat.

Sur le 100% des enquêtés qui font la chasse, la cueillette et la pêche soit la collecte des produits forestiers non ligneux :

- 25,0% d'entre eux n'ont que la chasse, la cueillette et la pêche comme activité,
- 25,0% ont pour activité secondaire le commerce,
- 25,0% ont pour activité secondaire l'artisanat,
- 25,0% ont pour activité secondaire la main d'œuvre journalière.

Les enquêtés ayant l'orpaillage comme activité principale :

- 54,5% ont pour activité secondaire le commerce,
- 36,4% d'entre eux n'ont que l'orpaillage comme activité,
- 9,1% ont pour activité secondaire la profession libérale.

Les enquêtés ayant la profession libérale comme activité principale :

- 45,5% d'entre eux n'ont que la profession libérale comme activité,
- 36,4% ont pour activité secondaire l'agriculture,
- 9,1% ont pour activité secondaire l'élevage,
- 9,1% ont pour activité secondaire commerce.

S'agissant des enquêtés Elèves/ Etudiants :

- 60,0% d'entre eux n'ont que les études comme activité,
- 20,0% associe les études avec le commerce,
- 20,0% ont pour activité secondaire la profession libérale.

Ainsi, il se dégage de cette analyse que l'agriculture est l'activité principale exercée par la majorité des personnes interrogées lors des enquêtes.

Le test de Khi-deux sur le lien entre l'activité principale et le genre du répondant a montré que ce lien est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 23,310 ; ddl = 11 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,006$). Mais aussi le même test s'est avéré significatif entre l'activité principale des enquêtés et leur milieu de résidence (Test de Khi-deux : valeur = 41,054 ; ddl = 22 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,008$).

3.2. CONDITIONS DE VIE DES ENQUETES

Le ménage est considéré pauvre quand il ne parvient pas à satisfaire les besoins de ses membres ou à résoudre ses problèmes quotidiens. Un ménage est pauvre s'il a un habitat délabré, et se caractérise par l'incapacité de faire face aux problèmes de la famille, l'incapacité de scolariser les enfants, une alimentation non équilibrée, etc. (DRCP, 2006).

C'est dans cette optique que cette section passe en revue les différents éléments qui permettent de bien appréhender la situation socio-économique des ménages de la zone de l'étude. Il s'agit essentiellement de la qualité d'habitation, les activités génératrices de revenu et leurs apports au budget ménager ainsi que la sécurité alimentaire.

3.2.1. Etat de l'habitat

L'habitat étant l'un des indicateurs caractéristiques de la pauvreté, il a été vu sous différents angles lors de cette recherche.

Au niveau de la structure de l'habitation des ménages interviewés, l'étude s'est attelée à présenter les matériaux de construction et la dimension de la maison afin de déterminer le cadre de vie des ménages (nombre de pièces dans la maison, types de murs, de toit, etc), et d'examiner s'il y a des différences de cadre de vie selon qu'on est dans un ménage-migrant (où le chef de ménage est migrant) ou un ménage non-migrant (où le chef de ménage n'est pas migrant). Ces variables ont permis également d'apprécier le niveau de confort des habitations de la population enquêtée.

L'analyse du statut de l'enquêté par rapport au lieu d'habitation renseigne que 78,0% d'entre eux sont de propriétaire de leurs habitations, 9,3% habitent dans les habitations familiales, 7,7% sont de locataire et 5,0% sont sous – logés. La comparaison entre le statut migratoire et le statut des enquêtés par rapport au lieu d'habitation montre que

63,3% des migrants sont propriétaires de leurs habitations contre 78,0% des non-migrants.

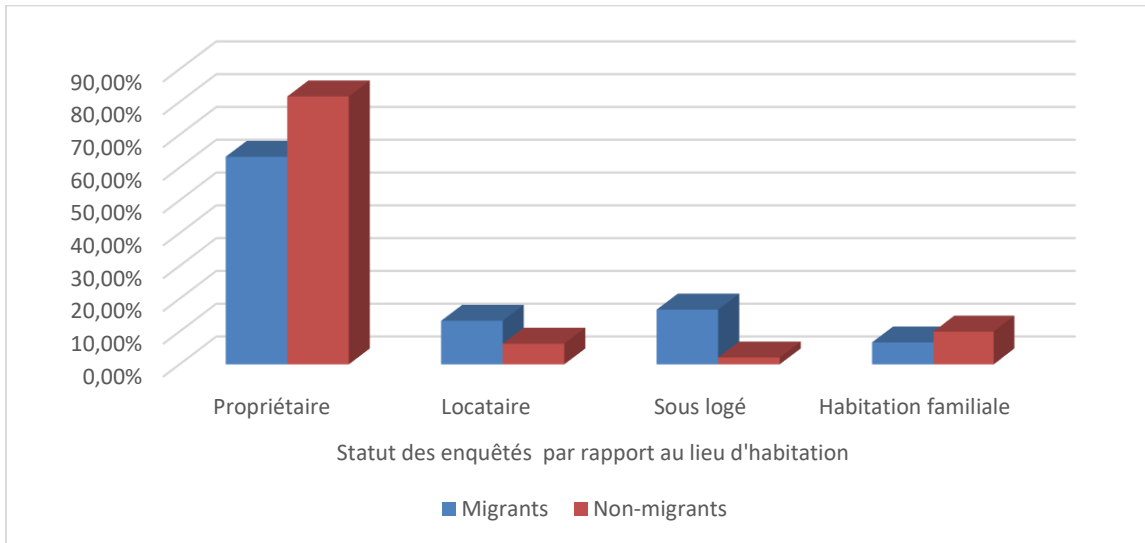


Figure 11.: Statut des enquêtés par rapport au lieu d'habitation et statuts migratoires

Il ressort de l'analyse des données collectées dans la zone de l'étude que 56,0% des habitations des enquêtés ont entre 3 à 4 pièces, 32,7% ont entre 1 à 2 pièces et 11,3% ont plus de 4 pièces. La comparaison entre province du nombre de pièces des maisons des enquêtés montre que 70,6% de ceux dont leurs habitations ont plus de 4 pièces vivent dans la province du Bas Uélé alors que ceux qui ont 3 – 4 pièces soit 53,6% vivent dans la province du Haut Uélé. Pris de manière séparée, les résultats des enquêtes montrent sur la totalité des enquêtés de la province du Haut Uélé, 60% d'entre eux disposent des maisons de 3 – 4 pièces alors que 52,0% des enquêtés du Bas Uélé disposent de 3 – 4 pièces dans leurs habitations. L'analyse croisée entre le statut migratoire et le nombre de pièces des maisons des enquêtés renseigne que 55,0% des migrants disposent des maisons qui ont 3 – 4 pièces alors que 56,3% des non-migrants ont des maisons disposant de 3 – 4 pièces. Cependant la dimension moyenne d'une habitation est de 74,8 m² avec une moyenne de 3 pièces dans l'ensemble.

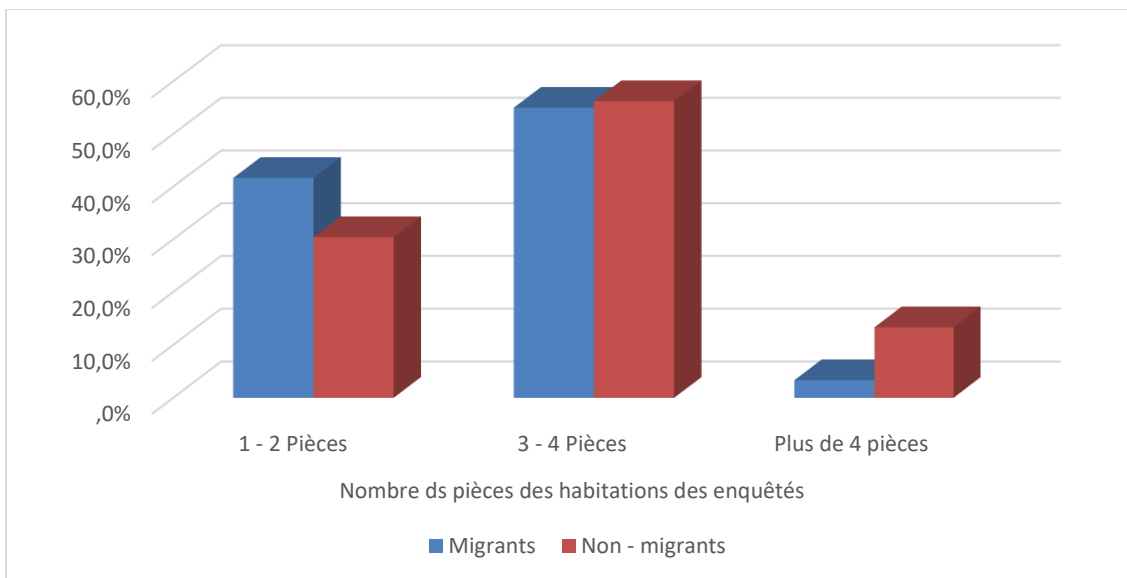


Figure 12. Nombre de pièces des habitations des enquêtés et statuts migratoires

Pour ce qui est du constituant des habitations, l'analyse montre que les habitations en pisé prédominent dans l'ensemble soit 34,%, suivi des habitations en briques cuites soit 25,7%, des habitations en bois 24,3% et des habitations en briques adobes (argile non cuite) 13,7%. Les habitations en briques en ciment sont marginalement représentées.

La comparaison de types de murs des habitations des enquêtés par province renseigne que le bois (64,4%) et les briques cuites (58,4%) sont les matériaux des constructions dominants des murs dans la province de Haut Uélé alors que les murs en briques en ciment (85,7%), en pisés (62,7%) et en briques adobes (53,7%) sont les sortent des murs dominants dans la province de Bas Uélé. En croisant les types des matériaux de construction des murs avec les statuts migratoires des enquêtés, il n'existe pas de grande différence quant aux matériaux utilisés sauf pour le ciment qui est utilisé uniquement par les non-migrants comme le montre le graphique ci-dessous.

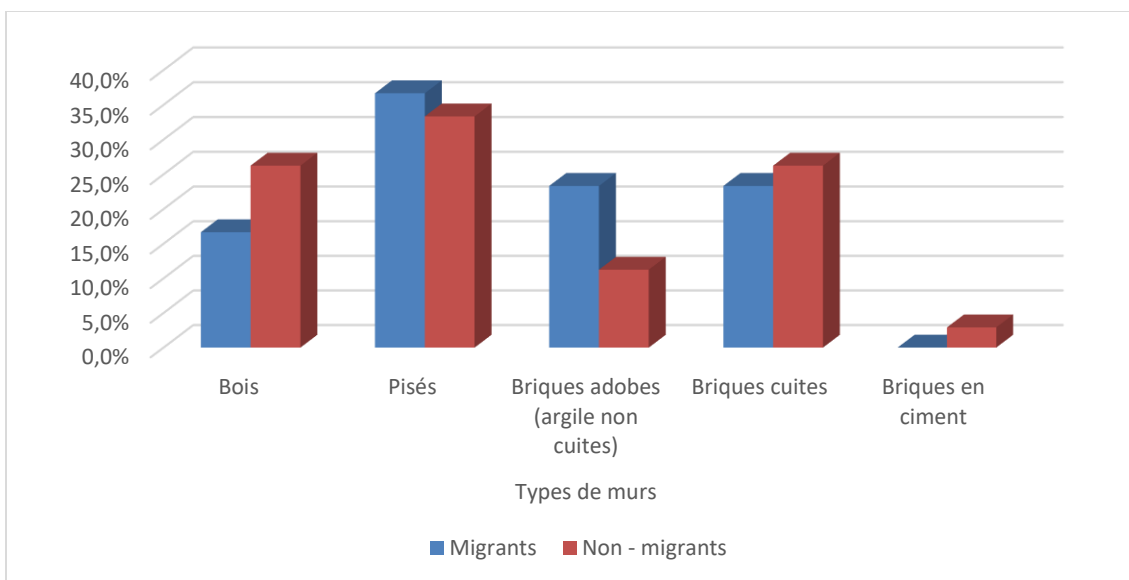


Figure 13. Types de murs des habitations des enquêtés et statuts migratoires

S'agissant de la toiture, les enquêtes menées renseignent que la majorité des habitations a une toiture en chaume, paille et feuille végétales (62,7%, suivies des habitations couvertes de tôles galvanisés (33,0%). La toiture en tuile représente 3,7% et le fibrociment ne représentent qu'une faible proportion. De la comparaison des provinces, il ressort que 66,0% des enquêtés de la province du Haut Uélé ont des habitations où leurs toitures sont en chaume, paille et feuille végétales alors que dans la province du Bas Uélé c'est 59,3% des cas des enquêtés.

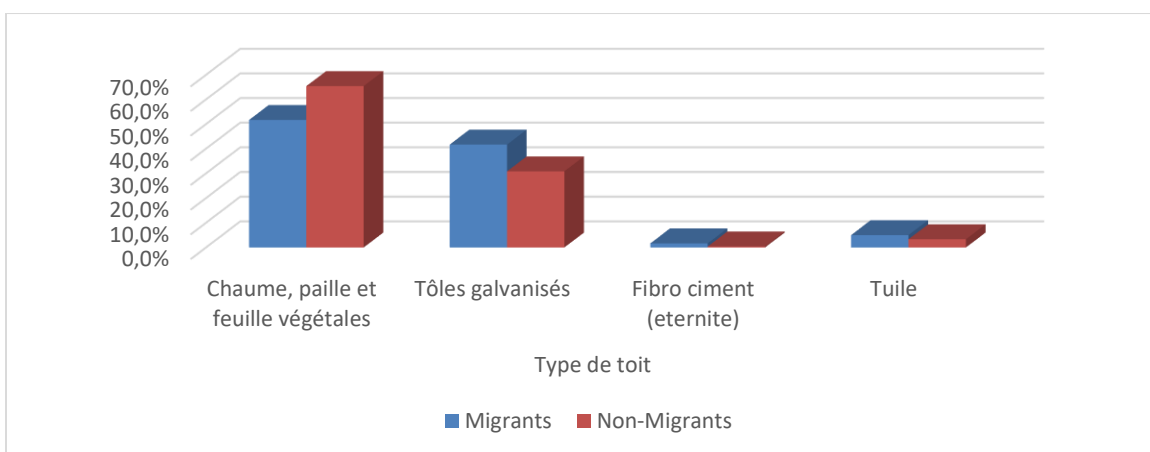


Figure 14. Types de toiture des habitations des enquêtés et statuts migratoires

L'analyse des types des matériaux utilisés par les enquêtés migrants et non-migrants pour la construction des toitures de leurs habitations renseigne que 65,5% des non-migrants ont comme toiture faite de chaume, paille ou feuilles végétales dans leurs habitations

contre 51,7% des migrants. De ce qui est des tôles galvanisées, il ressort des enquêtes que 41,7% des migrants disposent des habitations avec des toitures en tôles galvanisées contre 30,8% des non-migrants. Cette situation peut se justifier par le fait que les migrants dans leur quasi-totalité sont des commerçants et disposent un peu plus de moyens financiers que les non-migrants.

Quant au pavement, les résultats montrent que la plupart des habitations des enquêtés ne sont pas pavées, c'est 74,0% des cas alors que 22,0% des enquêtés ont des habitations avec de pavement en ciment. Une minorité des enquêtés ont des habitations avec des pavements bétonnés et carrelés.

L'analyse comparative entre les provinces de type de pavement des habitations des enquêtés renseigne que le sol nu (54,1%) est le type de pavement dominant dans la province de Haut Uélé alors que les pavements en carreaux (100%), en béton (85,7%) et en ciment (56,1%) sont les types des pavements dominants dans la province de Bas Uélé

L'analyse des types des pavements retrouvés dans des habitations des enquêtés migrants et non-migrants renseigne que 75,0% des non-migrants ont des habitations avec des pavements en sol nu contre 70,0% des migrants.

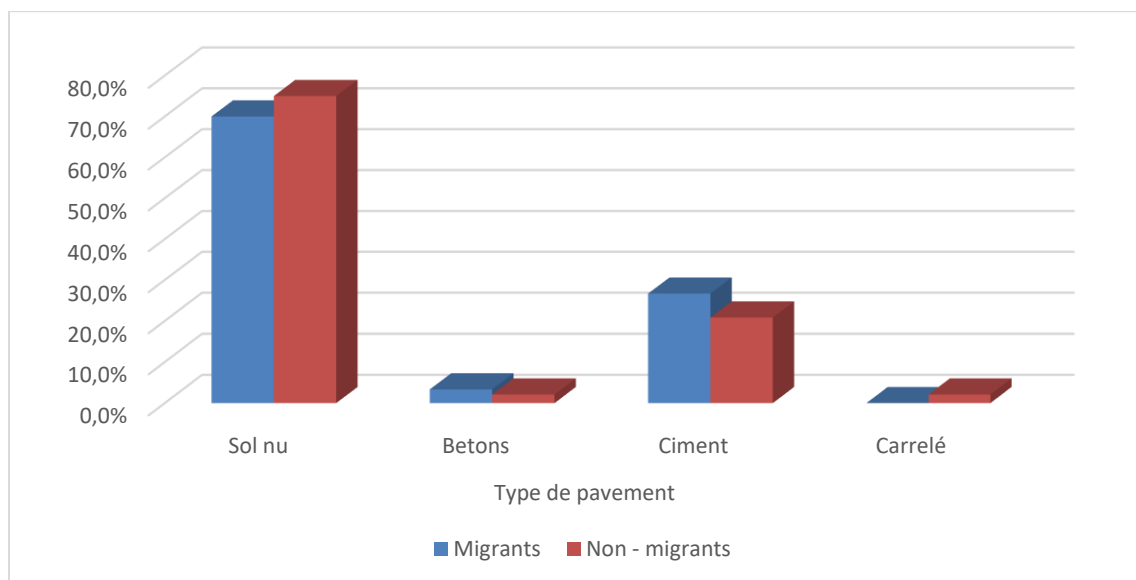


Figure 15. Types de pavements des habitations des enquêtés et statuts migratoires

Pour mieux cerner la qualité de domiciles de ménages dans la zone de l'étude, un indicateur physique a été calculé en utilisant la formule suivante : $\text{Score} = \text{scSup/hab} + \text{scpav} + \text{scmur} + \text{sctoît}$. Où Score = score logement, Scsup/hab = score superficie/habitat, Scpav = score pavement, Scmur = score mur, Sctoît = score toiture. Cet indicateur physique permet de catégoriser des richesses physiques identifiées au cours de l'enquête. Il est d'une grande importance dans la différenciation sociale des ménages. L'indice de capital physique élaboré est constitué d'une série de scores synthétiques sur l'état de l'habitation. Ces scores concernent la superficie habitée par le membre des ménages et les matériaux de construction notamment les murs, le pavement et la toiture.

L'enquête réalisée a permis de catégoriser 3 niveaux d'appréciation notamment : l'habitation précaire : maison faite essentiellement de bois ou en pisés avec une toiture en chaume et un sol nu, l'habitation acceptable : maison faite essentiellement de brique adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavement, et l'habitation confortable : maison faite essentiellement de brique de ciment avec tôle et un pavement en ciment.

Les résultats montrent que plus de 73,3% des ménages habitent des maisons dont les conditions sont précaires, ce qui reflète l'état de la pauvreté qui sévit dans la zone d'étude. Le tableau ci-dessous présente la situation de logement pour l'ensemble des ménages enquêtés.

Tableau 4. Qualité du logement

Qualité de logement	Fréquence	%	Scores
Logement précaire	220	73,3	≤ 11
Logement acceptable	32	10,7	12-15
Logement confortable	48	16,0	≥ 16
Total	300	100,0	$\leq 11 \geq 16$

Les maisons confortables représentent 16,0% alors que celles présentant des conditions acceptables atteignent 10,7% des cas.

En comparant avec les statuts migratoires, la tendance demeure presque la même avec une prédominance des habitations précaires. Néanmoins, à la lecture des résultats, il ressort que les migrants ont moins d'habitation précaire que les non-migrants. Comme il

a été souligné ci-haut, les migrants disposent plus de revenu que les non-migrants. La figure ci-dessous présente cette distribution d'habitations.

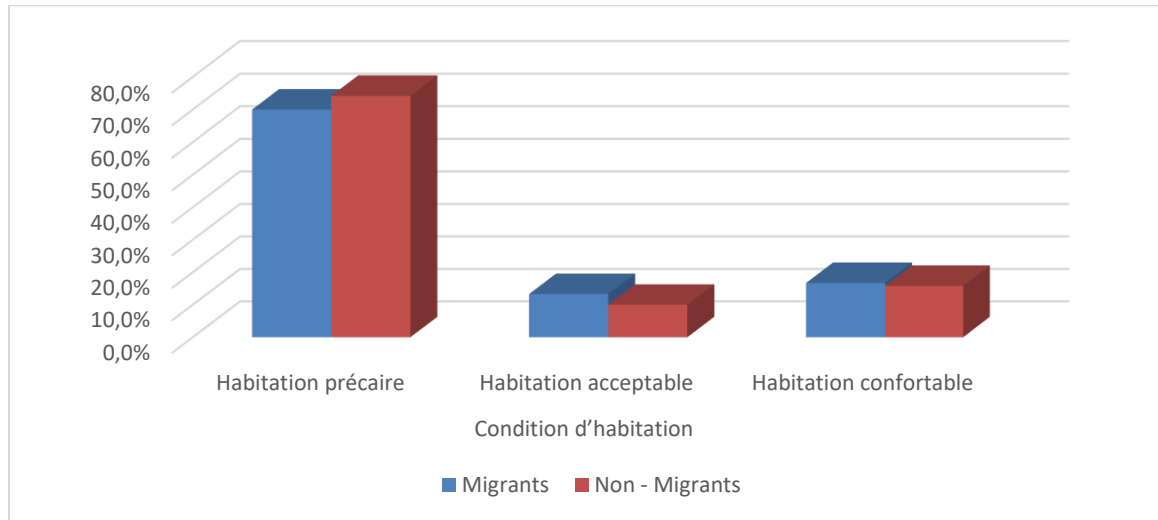


Figure 16. Condition d'habitation des enquêtés par rapport aux statuts migratoires.

Le test de Khi-deux sur le lien entre le revenu annuel et la qualité de logement a montré que ce lien est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 27,214 ; ddl = 14 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,018$). La qualité du logement dépend du niveau de revenu que dispose les enquêtés. Plus on dispose de revenu conséquent plus la qualité du logement change. Ce changement de la qualité du logement s'affirme par les matériaux de construction utilisés par les enquêtés.

3.2.2. Niveau de revenu des ménages

Le présent point traite de différentes activités génératrices de revenus exercées par les ménages enquêtés, les différents postes de dépenses effectuées par les ménages enquêtés et le niveau de revenu généré par les ménages enquêtés dans la zone sous étude.

3.2.2.1. Activités génératrices de revenus dans les ménages enquêtés

Les sources de revenus de la population renseignent sur les moyens et mécanismes de subsistance développés par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins de base. Les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir le développement économique d'un milieu dépendent fortement de la qualité du capital humain disponible et des mécanismes développés pour la subsistance de différents groupes cibles.

De manière générale, l'agriculture reste la source principale de revenu des personnes interviewées lors des enquêtes (59,7%) suivie de l'élevage (11,0%), du travail salarié

(10,4%), de l'artisanat (8,0%) et du commerce (7,70%). Les autres sources de revenu (Profession libérale, assistance humanitaire et pêche) sont faiblement représentées et ne dépassent pas 4% de manière associée.

Le test de Khi-deux sur le lien entre la source principale de revenu des enquêtés et le genre du répondant a montré que ce lien est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 22,165 ; ddl = 12 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,036$). Mais aussi le même test s'est avéré significatif entre la source principale de revenu des enquêtés et leur l'activité principale (Test de Khi-deux : valeur = 844,563 ; ddl = 120 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,000$).

3.2.2.2. Poste de dépenses correspondant

Dans le présent point, sont présentés les résultats de l'enquête sur les dépenses de ménages effectuées dans la zone d'étude. Ainsi, elles sont indiquées en postes de dépense les plus courants suivant une périodicité annuelle. Les postes de dépenses concernés sont l'alimentation, la scolarisation des enfants, le loyer, les soins de santé, l'habillement, le transport, les aides familiales, la communication et le courant électrique.

3.2.2.2.1. Alimentation

Les dépenses d'alimentation sont l'ensemble de dépenses journalières effectuées par le chef de ménage ou tout autre membre du ménage pour l'alimentation (petit déjeuner, repas de midi ou du soir) de toute la famille. Ainsi, il est présenté dans le tableau 5 les statistiques de ces dépenses annuelles d'alimentation dans la zone d'étude.

Tableau 5. Dépenses annuelles d'alimentation

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	726,0	1032,0	899,1	798,7	879
Médiane	581,8	1090,9	963,6	654,5	945
Mode	1090,9	1090,9	1090,9	1090,9	1091
Minimum	72,7	72,7	109,1	72,7	73
Maximum	1855,0	1836,4	1854,5	1818,2	1855
Ecart-type	455,2	425,1	469,2	446,0	466,0
CV	62,7	41,2	52,2	55,8	53,0

Il ressort du tableau 5 que les moyennes des dépenses quotidiennes d'alimentation dans ces provinces sous examen se situent autour de 879,0 USD par an. La comparaison des dépenses entre les provinces renseigne que la province du Bas Uélé a une moyenne annuelle largement supérieure à celle de province du Haut Uélé. Le tableau indique en outre que les dépenses minimales que ces ménages réalisent annuellement pour l'alimentation est de 73,0 USD. Les dépenses maximales, quant à elles, peuvent atteindre 1855,0 USD et certainement pour un ménage de grande taille et disposant d'un revenu élevé. Et de l'autre côté, celles des migrants apparaissent les plus élevées que celles des non-migrants. Avec leur activité de la vente de bétail, les migrants disposent de plus de revenu que de non-migrants.

Ces dépenses ramenées à la taille moyenne d'un ménage, établie autour de 7 personnes par ménage, approche 0,34 USD par jour et par personne. Montant à première vue insignifiante, mais si l'on tient compte du fait qu'on se trouve dans le milieu rural où l'autoconsommation des produits agricoles cultivés est élevée traduisant ainsi l'importance du revenu non monétaire, il devient tout à fait justifié.

3.2.2.2.2. Scolarisation des enfants

Les dépenses de scolarisation des enfants sont l'ensemble de dépenses annuelles effectuées pour les études des enfants. Le tableau 6 présente les statistiques des dépenses annuelles de scolarisation dans la zone d'étude.

Tableau 6. Dépense annuelle de scolarisation des enfants

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	32,7	24,1	42,6	27,6	29
Médiane	24,2	18,2	21,1	23,3	22
Mode	24,2	18,2	18,2	24,2	24
Minimum	1,8	4,5	1,8	3,0	2
Maximum	272,7	90,9	272,7	109,1	273
Ecart-type	29,7	18,6	34,5	22,5	28
CV	90,8	77,1	80,9	81,5	96,6

De l'analyse comparative des provinces, il ressort que les ménages de la province du Haut Uélé dépendent annuellement trois fois plus que ceux de la province du Bas Uélé en ce qui concerne la scolarisation des enfants soit 272,3 USD. Alors que les habitants de la province du Bas Uélé ont un minimum annuel qui est de près de 3 fois que celui de la province du Haut Uélé en ce qui concerne les dépenses de la scolarisation des enfants. La comparaison entre les migrants et non-migrants renseigne que les migrants déboursent plus d'argent pour l'instruction de leurs enfants que les non-migrants. De manière générale, les dépenses minimales pour frais scolaires se sont élevées à 2 USD, alors que le maximum trouvé est de 273,0 USD par année.

3.2.2.2.3. Loyer

Le tableau 7 présente les statistiques de dépenses mensuelles de loyer effectuées par les ménages enquêtés. Cependant il est important de signaler que c'est une petite minorité de ces ménages qui payent le loyer chaque fin du mois. La majorité de ces ménages est

propriétaire de la maison habitée. Les locataires représentent 7,7% des ménages enquêtés dans la zone d'étude.

Tableau 7. Dépenses annuelles du loyer

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	319,5	252,4	332,3	270,1	290
Médiane	345,5	181,8	309,1	236,4	255
Mode	363,6	36,4	109,1	36,4	364
Minimum	36,4	36,4	109,1	36,4	36
Maximum	727,3	654,5	727,3	654,5	727
Ecart-type	192,6	202,0	186,1	202,3	196
CV	60,2	80,0	56,0	74,9	67,6

De la lecture du tableau ci-haut, il ressort que les moyennes des dépenses annuelles de loyer pour la minorité de locataires enquêtés sont plus élevées dans la province de Haut Uélé que du Bas Uélé soit 319,5 USD. Par contre, les migrants dépensent plus que les non-migrants en ce qui concerne le loyer avec une moyenne de 332,3 USD contre 270,1 USD pour les non-migrants. Par ailleurs, ce tableau indique que les dépenses minimales que les ménages consentent annuellement pour le loyer est de 36,0 USD ; les dépenses maximales, quant à elles, peuvent aller jusqu'à 727,0 USD par an.

3.2.2.2.4. Soins de santé

Le tableau 8 présente les statistiques des dépenses mensuelles de soins de santé effectuées par les ménages enquêtés. Les dépenses de soins de santé comprennent les frais de consultation et des frais payés à l'hôpital, dans un dispensaire ou autre poste de santé fréquenté par les membres de ménages malades. Ils comprennent également les dépenses d'achat des médicaments aussi bien modernes que traditionnels.

Tableau 8. Dépenses annuelles pour les soins de santé

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	26,5	42,4	24,3	38,0	35,1
Médiane	19,7	16,1	18,2	18,2	18,2
Mode	15,2	12,1	18,2	12,1	12
Minimum	3,0	2,1	3,0	2,1	2
Maximum	72,7	181,8	90,9	181,8	182
Ecart-type	18,1	36,0	22,4	34,8	32,3
CV	63,3	84,9	92,2	91,6	92,0

Au vu des résultats du tableau ci-dessus, il ressort que c'est la moyenne des dépenses annuelles de soins de santé de la Province du Bas Uélé qui est la plus élevée soit 36 USD. Par ailleurs, les dépenses de soins de santé dans la province du Haut Uélé apparaissent les moins élevées c.-à-d. moins de 30 USD annuellement. Il existe environ 35% des ménages enquêtés qui ont déclaré ne rien dépenser pour les soins de santé. Cela peut se comprendre par le fait que, contrairement aux dépenses d'alimentation ou de loyer, les dépenses de santé sont sporadiques car ce n'est pas tous les mois qu'on a des cas de maladie dans le ménage. D'autres ménages se fient totalement à la médecine traditionnelle comme le déclarent 57% des migrants interviewés.

3.2.2.2.5. Habillement

Le tableau 9 présente les statistiques de dépenses annuelles d'habillement effectuées par les ménages enquêtés. Ces dépenses sont estimées annuellement bien qu'elles soient effectuées souvent pendant des périodes festives : fêtes de fin d'années, fête de mariage ou autre événement, mais aussi pour les enfants lors de la rentrée scolaire.

Tableau 9. Dépense annuelle d'habillement

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	30,3	50,8	27,6	47,7	42
Médiane	18,2	36,4	18,2	30,3	27
Mode	12,1	18,2	12,1	18,2	18
Minimum	10,9	6,1	6,1	6,1	6
Maximum	97,0	151,5	97,0	151,5	152
Ecart-type	27,0	42,8	26,0	40,7	38
CV	89,1	84,3	94,2	85,3	90,5

A la lecture du tableau ci-haut, la moyenne des dépenses annuelles d'habillement pour les ménages de deux provinces enquêtées la plus élevée est rencontrée dans la province du Bas Uélé. Elle est d'environ 50,8 USD par an. Ce tableau montre aussi, que ces dépenses peuvent atteindre 152 USD l'année en maximum.

3.2.2.2.6. Transport

Le tableau 10 présente les statistiques de dépenses annuelles de transport effectuées par les ménages enquêtés. Dans les milieux ruraux, la population se déplace beaucoup soit pour se rendre dans un autre village proche ou éloigné pour le marché hebdomadaire, soit pour se rendre dans une ville proche pour vendre les produits agricoles et acheter les produits manufacturés, soit pour une autre raison : visite familiale, se soigner, ... Les moyens de transports utilisés sont divers : véhicule, rare dans ce milieu, vélo, moto, pirogue motorisée ou non, baleinière, bateau... tout ceci nécessite des frais, sauf peut-être pour le vélo personnel.

Tableau 10. Dépense annuelle de transport

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	18,6	17,6	16,2	18,4	17,9
Médiane	18,2	12,1	10,0	18,2	14,5
Mode	18,2	6,1	6,1	18,2	18,2
Minimum	3,6	0,6	0,6	3,0	0,6
Maximum	42,4	60,6	48,5	60,6	60,6
Ecart-type	10,2	14,8	14,8	13,3	13,6
CV	58,8	84,1	91,4	72,3	76,0

La lecture du tableau 10 révèle que de toutes les moyennes des dépenses annuelles de transport pour les ménages des deux provinces sous études, la plus élevée est rencontrée dans la province du Haut Uélé soit 18,6 USD par an. Il y a des ménages qui ne dépensent rien pour le transport, effectuant au besoin des longs trajets à pieds ou avec des vélos personnels. A l'autre extrémité, il y a des ménages qui dépensent jusqu'à 60,6 USD par année pour le transport.

3.2.2.2.7. Aides familiales

Le tableau 11 présente les statistiques de sommes que les ménages consacrent annuellement pour l'aide à la famille. Ces aides peuvent être ponctuelles (intervention ponctuelle pour résoudre un problème qui s'est posé à un moment donné ou un événement important: maladie, deuil, mariage, ...) ou régulières (en cas de prise en charge continue de membres de famille : les frais d'études, le loyer, alimentation, ...).

Tableau 11. Dépenses annuelles d'aides à la famille

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	15,9	19,9	17,5	18,0	17,9
Médiane	12,1	18,2	10,9	13,6	12,1
Mode	6,1	6,1	9,1	6,1	6,1
Minimum	3,0	6,1	6,1	3,0	3,0
Maximum	51,5	48,5	48,5	51,5	51,5
Ecart-type	11,2	12,2	11,8	11,9	11,8
CV	70,4	61,3	67,4	66,1	65,9

Le tableau 11 montre qu'en moyenne les ménages enquêtés consacrent 17,9 USD pour des interventions dans leurs familles. Cette moyenne varie d'une province à une autre et aussi par rapport aux statuts migratoires des enquêtés. Les montants les plus élevés se retrouvent dans la province de Haut Uélé et chez les non-migrants soit 51,5 USD par année pour aider la famille. En outre, les résultats indiquent aussi que certains ménages (40% des enquêtés) n'arrivent pas à aider les membres de leur famille élargie faute de moyens financiers.

3.2.2.2.8. Communication

Les dépenses de communication, concernent les appels téléphoniques et l'accès à l'internet. Il est à signaler que tous les chefs-lieux des provinces ou des territoires ont accès au téléphone et parfois à l'internet. La majorité de villages de ces territoires n'en a pas accès. La couverture du réseau téléphonique cellulaire se limite souvent à quelques kilomètres de ces ville ou cités. Le tableau 12 présente les statistiques des dépenses hebdomadaires relatives à la communication.

Tableau 12. Dépense annuelle de la communication

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	125,6	176,9	156,8	122,9	147,7
Médiane	101,8	109,1	109,1	72,7	109,1
Mode	109,1	109,1	109,1	7,3	109,1
Minimum	7,3	29,1	10,9	7,3	7,3
Maximum	654,5	509,1	654,5	509,1	654,5
Ecart-type	119,4	122,0	137,1	112,1	126,7
CV	95,1	69,0	87,4	91,2	85,8

Le tableau 12 montre que la moyenne des dépenses annuelles consacrées à la communication par les ménages des deux provinces variant est de 147,7 USD. Les dépenses les moins élevées sont enregistrées à la province du Haut Uélé soit 7,3 USD l'année. La comparaison par rapport aux statuts migratoires renseigne que les migrants dépensent plus soit 156,8 USD en moyenne pour la communication par rapport aux non-migrants jusqu'à atteindre un maximum de 654,5 USD. Il convient, en outre, de noter que la majorité de ménages dans les villages enquêtés ne recourent pas à la communication par téléphone.

3.2.2.2.9. Courant électrique

Le tableau 13 présente les statistiques des dépenses consacrées annuellement à l'électricité par les ménages enquêtés. Il est à signaler que très peu de ménages enquêtés ont accès à l'électricité soit 2%. L'électricité utilisée dans ces milieux est issue des panneaux solaires ou des groupes électrogènes.

Tableau 13. Dépense annuelle d'électricité

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	40,0	116,4	58,2	66,9	65,5
Médiane	40,0	116,4	58,2	65,5	61,8
Mode	14,5	87,3	58,2	14,5	14,5
Minimum	14,5	87,3	0,0	14,5	14,5
Maximum	65,5	145,5	58,2	145,5	145,5
Ecart-type	25,5	41,1	57,2	53,3	47,8
CV	63,8	35,3	98,3	79,8	73,0

Il ressort du tableau 13 que l'infime minorité de ménages qui a accès à l'électricité dépense annuellement, en moyenne, environ 65,5 USD. L'on remarque également que les dépenses maximales d'électricité peuvent atteindre 145,5 USD par an.

3.2.2.3. Part des principales rubriques

L'alimentation engloutit la plus grande part dans l'ensemble de dépenses effectuées par les ménages quel que soit les provinces voir même les statuts migratoires (86%). Les ménages enquêtés n'engagent pas des grandes dépenses dans la scolarisation des enfants. Par contre, ils dépensent plus dans la communication et la location de leurs habitations.

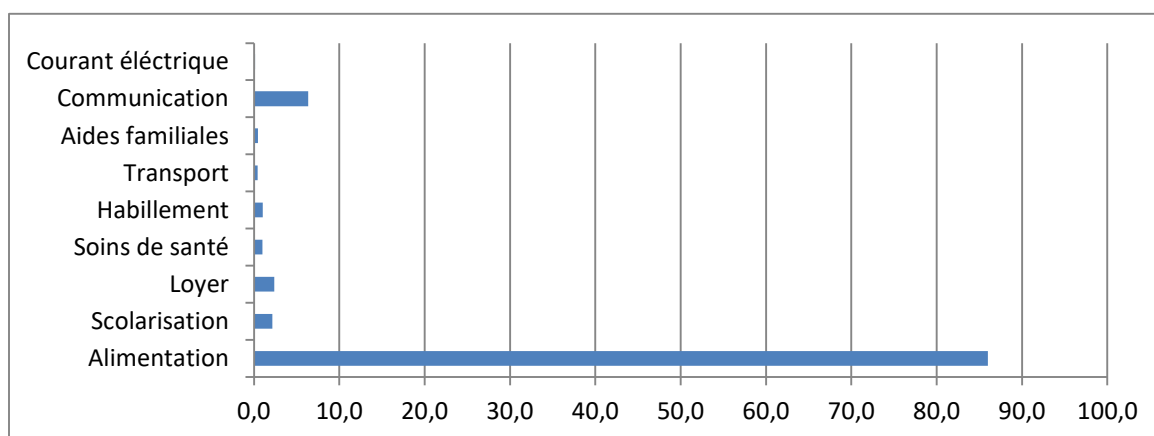


Figure 17. Part des principales rubriques

3.2.2.4. Niveau de revenu généré par les ménages

Le revenu est compris comme étant la somme de la consommation et de l'épargne. Sur base de cette définition, une déduction du revenu a été faite en se basant sur les dépenses et l'épargne des ménages enquêtés.

Tableau 14 : Revenu de ménage

	Haut Uélé	Bas Uélé	Migrants	Non Migrants	Zone d'étude
Moyenne	859,1	1185,4	1039,9	951,7	1022,2
Médiane	732,0	1140,5	1091,0	974,5	1091,0
Mode	461	1091	1091	1091	1090
Minimum	133	134	133	203	133
Maximum	2220	2445	2445	2220	2445
Ecart-type	529,7	487,2	542,6	494,7	533,7
CV	61,7	41,1	52,2	52,0	52,2

Il ressort de ce tableau que le revenu moyen annuel des enquêtés s'élève à 1022,2 USD avec un minimum de 133 USD et un maximum de 2445 USD dans l'ensemble. De la comparaison entre les migrants et les non-migrants, il ressort de nos enquêtes que les migrants ont un revenu moyen annuel plus élevé que les non-migrants. Cela se justifie par le fait les migrants sont avant tout des affairistes. Avec leur activité commerciale de la vente de bétail, ils génèrent plus de revenu que les non-migrants qui s'adonnent dans la plupart de cas dans l'activité agricole qui jusque-là reste encore non mécanisé.

Le test de Khi-deux sur le lien entre le revenu des enquêtés et le genre du répondant a montré que ce lien est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 15,153 ; ddl = 7 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,034$), entre le revenu des enquêtés et l'activité principale est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 92,507 ; ddl = 70 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,037$) mais aussi le même test s'est avéré significatif entre le revenu des enquêtés et leur milieu de résidence (Test de Khi-deux : valeur = 34,930 ; ddl = 14 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,002$). Ceci s'explique par le fait que plus on s'éloigne du milieu rural plus on gagne en terme de revenu car le milieu

urbain offre plusieurs opportunité de diversification des sources de revenu alors que au milieu rural c'est l'agriculture qui est l'activité principale et génératrice de revenu.

3.2.2.5. Capacité de revenu à couvrir les dépenses des ménages

De ce qui est de la capacité de revenu généré à couvrir les dépenses du ménage, il ressort de l'analyse des données collectées que, 89,0% des enquêtés affirment que le revenu généré n'arrive pas à couvrir toutes les dépenses du ménage. Mais les enquêtés affirment avoir développés d'autres alternatives et activités pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Parmi ces alternatives et activités figurent : la vente des produits de la chasse, de la pêche, de la cueillette, de l'agriculture et de l'élevage. Mais aussi, la réduction des dépenses, la diversification des sources de revenus, la vente des biens/acquis, la demande d'aide, l'emprunt, l'exercice du petit commerce, le recours à l'épargne, la priorisation des dépenses ainsi que l'exploitation minière.

3.2.3. Sécurité alimentaire des enquêtés

La sécurité alimentaire est définie par la Banque mondiale comme étant l'accès de tous les individus à tout moment à suffisamment de nourritures pour mener une vie saine et active. Pour la FAO, rechercher la sécurité alimentaire revient à assurer en tout temps et à tous les hommes l'accès matériel et économique aux aliments de base dont ils ont besoins.

Dans le cadre de cette recherche, les ménages ont été interrogés sur les différentes sources d'aliment, la disponibilité de la provision à la maison ou au champ, la durée de la provision, l'assistance alimentaire, nombre de repas pris ainsi que la fréquence et la diversité de consommation de différents types d'aliments disponibles. Cette liste de produits alimentaires a été conçue pour couvrir la plupart d'aliments rentrant dans les habitudes alimentaires des ménages de la zone d'étude.

Le mode d'acquisition des aliments constitue un élément qui permet d'apprécier l'accès des ménages à la nourriture. Le résultat obtenu après analyse des données issues des enquêtes montre que les ménages enquêtés se procurent les aliments dont ils ont besoin à travers plusieurs sources en:

- produisant eux-mêmes les aliments consommés 63,1%,
- les achetant sur le marché 24,5%,

- Emprunt auprès des voisins/parent/communauté 5,7%,
- Cadeaux venant des voisins/parents/communauté 2,5%,
- Aliment en échange du travail, 1,5%,
- les collectant dans la nature, ou bien, 1,7%,
- les recevant sous forme d'aides et dons 1,1%.

Le graphique ci-dessous illustre en termes de pourcentage la proportion de ménage ayant la provision d'aliment à la maison ou au champ.

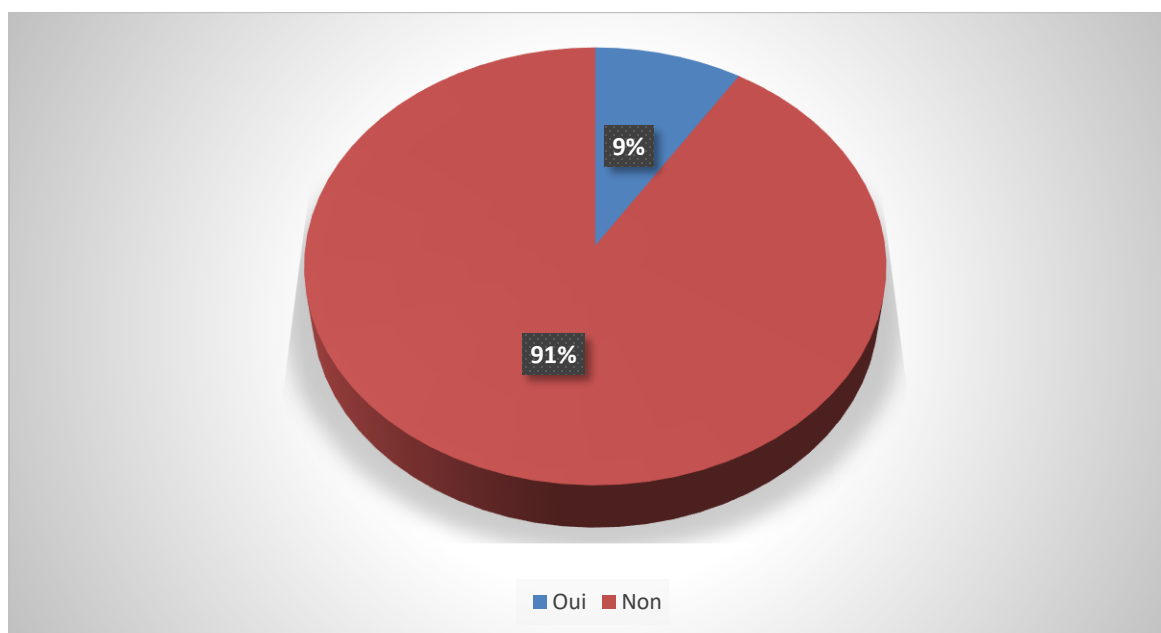


Figure 18. Détenition de stock d'aliments par les ménages

Pour les ménages ayant une réserve alimentaire, la quantité de stock détenue peut rester disponible dans les ménages pendant une période allant de moins d'un mois à 7 mois. La moyenne est de 2,41 mois pour les enquêtés de la province du Bas Uélé et de 1,6 mois pour les enquêtés de la province du Haut Uélé. De la comparaison faite entre les migrants et les non-migrants, il ressort que moins des migrants (1,7%) stockent leurs aliments par rapport aux non-migrants (9%).

Les ménages non pourvus en stock alimentaire éprouvent d'énorme difficulté puisque les aides et assistances alimentaires sont très rares dans ces milieux. En effet, durant les six derniers mois qui ont précédé les enquêtes, seuls 7% de ménages ont reconnu avoir

bénéficié d'une aide alimentaire de la part de leurs proches ou des organismes tant nationaux qu'internationaux.

Le graphique ci-dessous illustre en termes de pourcentage la proportion de ménage ayant bénéficié ou pas d'une assistance alimentaire.

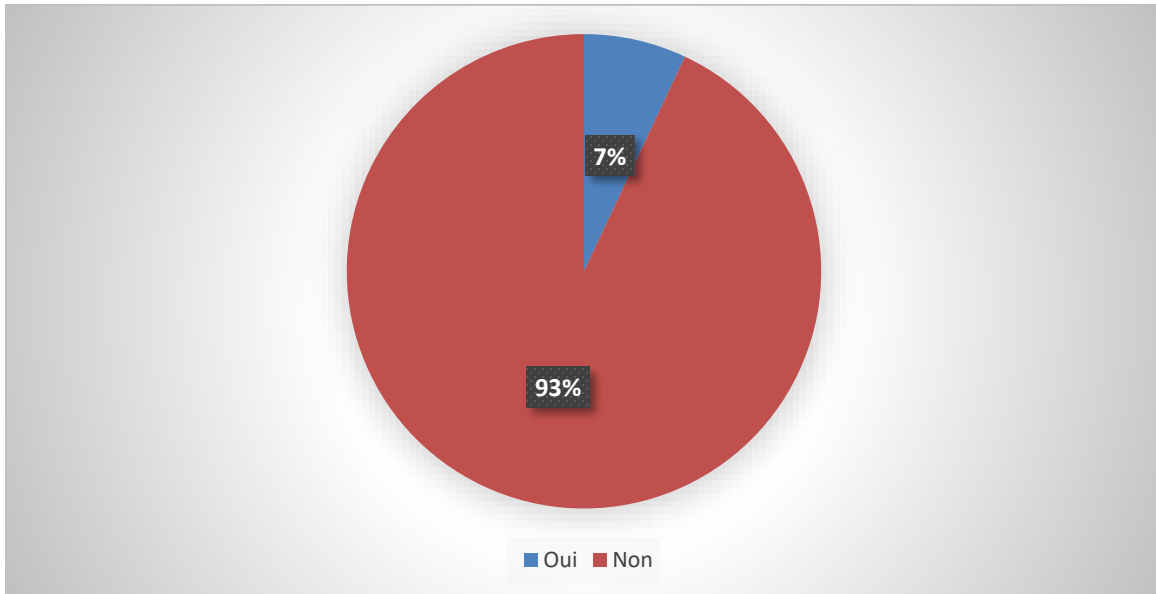


Figure 19. Proportion de ménages ayant bénéficié d'une aide alimentaire

Quant au nombre de repas consommés par jour, les résultats de l'enquête repris dans la figure 20 relèvent que, 54,7% des ménages consomment 1 repas par jour, 38,3 % prennent 2 repas et 6,7% prennent jusqu'à 3 repas. Rares sont les ménages qui consomment plus de trois repas (0,3%). Ces repas sont en majorité consommés le soir à hauteur de 54,3 % de cas, matin et soir (29,0%), midi et soir (7,3%), matin, midi et soir (6,7%), matin (2,0 %) et matin et midi (0,7%).

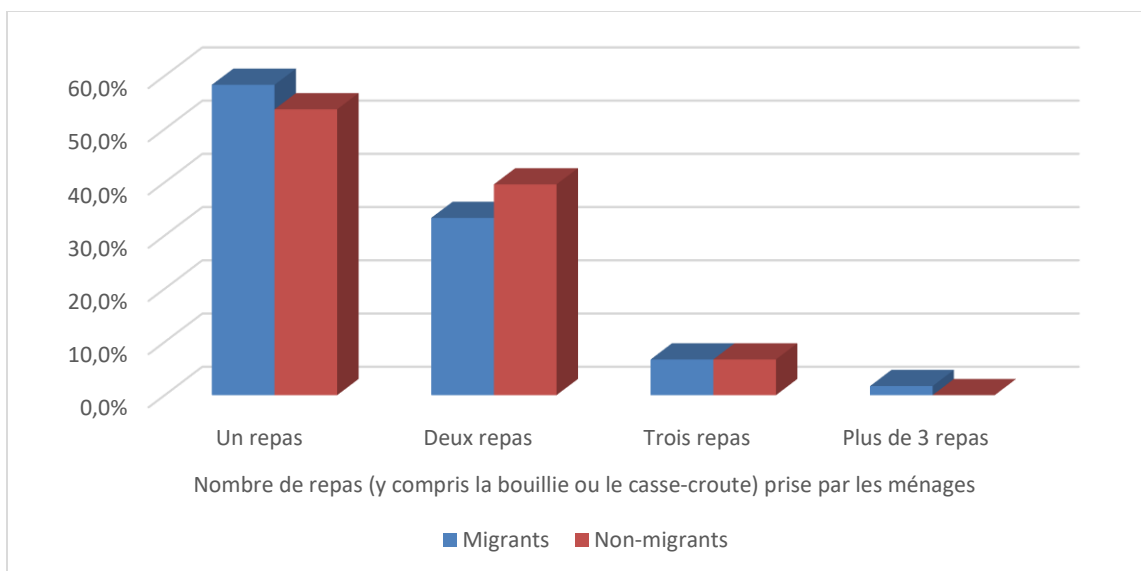


Figure 20. Nombre de repas consommé

Pour bien appréhender le niveau de la sécurité alimentaire, l'analyse a fait recours à l'élaboration des scores de consommation alimentaire. Ce dernier, constitue un indicateur qui permet d'estimer la prévalence de la sécurité alimentaire dans une région géographique donnée. Il a été calculé en utilisant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments (céréales, Tubercules, légumineuses, légumes, viande – poissons, produits laitiers, sucre, huile) par un ménage durant les 7 jours ayant précédé l'enquête. Cette donnée calculée selon la méthode du programme alimentaire mondial est donc un indicateur basé sur la diversité alimentaire, la fréquence de consommation et l'apport nutritionnel relatif des différents groupes d'aliments.

En appliquant le seuil standard défini par la Conseil National sur la Sécurité Alimentaire, cet indicateur amène à déterminer trois groupes de consommation alimentaire à savoir : la consommation alimentaire faible, la consommation alimentaire à la limite de l'acceptable et la consommation alimentaire acceptable. Les ménages se retrouvant dans les deux premiers groupes de consommation sont considérés comme faisant partie des groupes en insécurité alimentaire. Le tableau 15 illustre les résultats par rapport au niveau de consommation alimentaire des ménages en rapport avec le statut migratoire.

Tableau 15. Niveau de consommation alimentaire des ménages en rapport avec le statut migratoire

	Migrants		Non-migrants		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Consommation alimentaire faible	9	15,0%	57	23,8%	66	22,0%
Consommation alimentaire limite	10	16,7%	43	17,9%	53	17,7%
Consommation Alimentaire acceptable	41	68,3%	140	58,3%	181	60,3%
Total	60	100,0%	240	100,0%	300	100,0%

Les résultats repris dans le tableau 15 montrent que, dans la zone d'étude, 39,9 % des ménages soit près de quatre ménages sur dix ont une consommation alimentaire faible ou limite acceptable : ils se retrouvent donc en situation d'insécurité alimentaire. Ces résultats montrent bien la vulnérabilité dans la zone d'étude et y justifie des interventions multisectorielles susceptibles de réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire. Cette situation est traduite clairement avec les dépenses d'alimentation réalisées par les enquêtés, qui sont l'ensemble de dépenses journalières effectuées par le chef de ménage ou tout autre membre du ménage pour l'alimentation (petit déjeuner, repas de midi ou du soir) de toute la famille.

Ces dépenses ramenées à la taille moyenne d'un ménage, établie autour de 7 personnes par ménage, approche 0,34 USD par jour et par personne. Cette dépense journalière insignifiante est en dessous de ce que recommande les Nations Unies ainsi que la Banque Mondiale.

Le résultat du test de Khi-deux sur le lien entre le revenu annuel et le niveau de consommation des ménages a montré que ce lien est positif (valeur = 27,202 ; ddl = 14 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,018$). Cela voudrait tout simplement dire que le niveau de consommation de ménage dépend de revenu généré par ce dernier. Plus le revenu est faible moins il y a la consommation alimentaire aux ménages avec une diversification d'aliment et vice versa.

3.3. CAUSES DE LA PRÉSENCE DES MIGRANTS DANS LA PARTIE NORD-EST DE LA RDC

Il s'agit ici d'avoir un aperçu général sur le profil et zones de provenance des migrants, les facteurs déterminants les migrations des populations dans ces provinces (raisons de départ et du choix des Uélés), leurs activités, les conséquences de leur présence dans les Uélés.

3.3.1. Profil et zones de provenance des migrants retrouvés dans la partie Nord-Est

Il ressort de notre enquête deux profils des migrants rencontrés dans la zone de l'étude comme le montre le graphique ci-bas. Les migrants rencontrés dans la partie Nord-Est de la RD Congo sont soit des migrants internationaux soit des migrants nationaux.

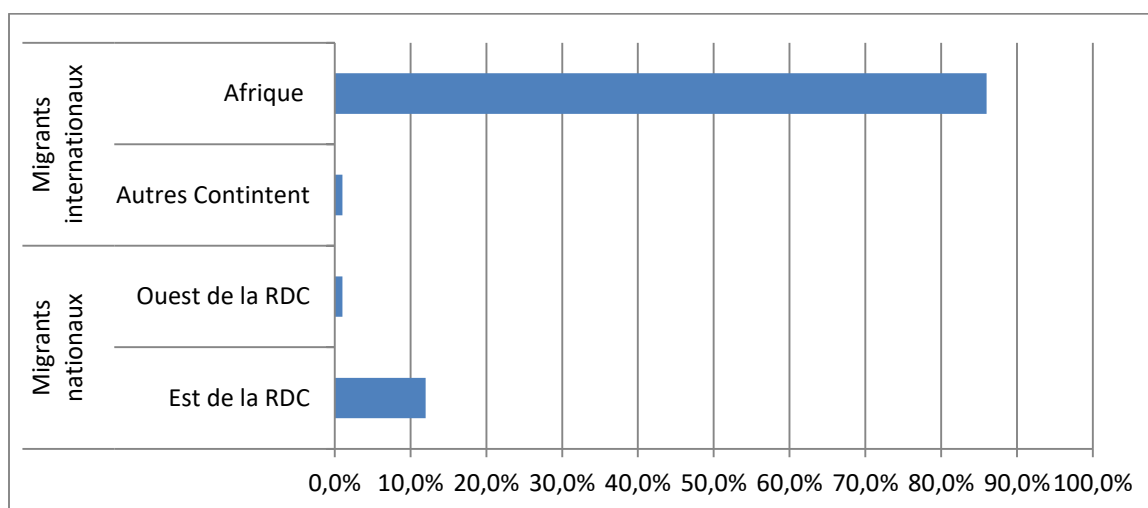


Figure 21. Profil des migrants rencontrés dans la zone d'étude

De ce qui est de migrants internationaux, ils viennent de plusieurs pays qui sont du continent africain comme d'autres continents. Ces migrants proviennent essentiellement des pays africains comme : République Centre Africaine, Soudan, Sud-Soudan, Tchad, Lybie, Namibie, Nigeria, Rwanda, Mali, Ouganda, Somalie et Cameroun. Mais aussi des pays asiatiques comme l'Inde, la Chine et le Pakistan mais également des pays de l'union européenne comme la Turquie, l'Espagne. Par contre les migrants nationaux autrement appelés les déplacés internes ou migrants internes proviennent de deux zones géographiques qui sont l'Est (provinces de l'Ituri, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Nord et Sud Kivu, et Tshopo) et Ouest (provinces de Kinshasa, de la Mongala, du Kasai, et du Nord Ubangi) de la République Démocratique du Congo.

3.3.2. Causes de la présence des migrants dans la partie Nord-est de la RDC

Il est difficile ou bien rare de retrouver des personnes qui abandonnent tout et vont vivre loin de chez eux pour une seule et unique raison. En général, les migrants sont mus par des motifs aussi complexes que multiples. Les causes sont avant tout économiques et sont aussi politiques et sociales. De l'analyse des résultats de nos enquêtes, il ressort que plusieurs causes sont à l'origine de la migration dans la partie Nord-Est de la RD Congo. Ses causes peuvent être classées en deux catégories soit la raison du départ des migrants de leurs lieux habituels de résidence et aussi aux raisons du choix du lieu de migration.

Selon les opinions des enquêtés, les causes de départ de leur lieu de résidence seraient entre autre l'insécurité qui caractérise leur milieu de résidence, le manque des ressources naturelles ainsi que pour la raison d'affaires qui représentent respectivement 39,3%, 38,3% et 20,3% des cas. Mais il existe aussi un petit nombre d'enquêtés qui disent ne pas savoir les raisons de départ de migrants dans leurs lieux de résidence habituel. C'est le cas de 2,1% des enquêtés. En comparant les résultats entre les provinces, il ressort que pour les enquêtés de la province du Haut Uélé la raison principale du départ des migrants dans leur lieu de résidence serait dans 42,7% des cas l'insécurité alors que pour ceux de la Province du Bas-Uélé c'est le manque des ressources naturelles qui est la raison principale de la migration dans 40% des cas.

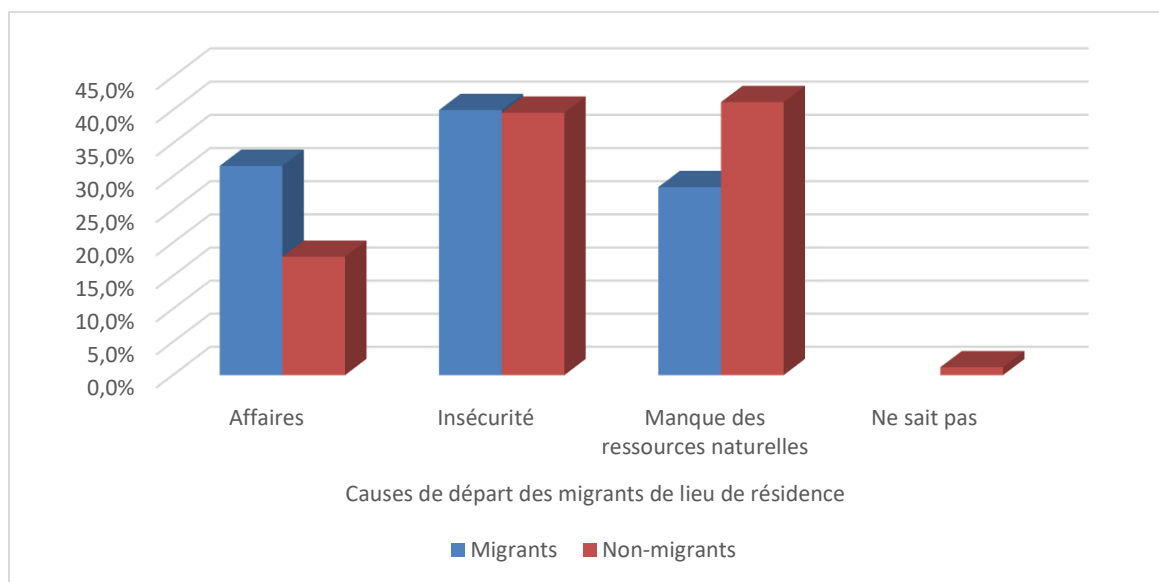


Figure 22. Causes de départ des migrants de lieu de résidence

Le croisement entre les statuts migratoires et la cause du départ des migrants dans leur lieu de résidence renseigne que 40,0% des migrants estiment que l'insécurité est à la base de leur départ, 31,6% c'est les affaires qui sont à la base de leur départ et 28,4% c'est le manque des ressources naturelles alors que pour les non-migrants la cause principale serait le manque des ressources qui est à la base de départ des migrants soit 41,2% des cas, 39,6% c'est serait l'insécurité, 17,9% des cas de départ des migrants est due aux affaires alors que 1,2% des non-migrants ne connaissent pas les causes de départ des migrants dans leur lieu de résidence.

Le résultat du test de Khi-deux sur le lien entre les raisons de départ de leur lieu d'habitation et le statut migratoire a montré que ce lien est positif (valeur = 9,504 ; ddl = 3 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,023$). L'origine des migrants peut expliquer le lien entre les raisons de départ des migrants vers leur lieu de résidence habituelle. Ceci s'explique par le fait qu'ils viennent dans leur majorité dans des zones où ils sont confrontés par l'insécurité et la désertification (changement climatique).

Outre les causes qui expliquent leurs départs dans leur lieu de résidence, l'enquête a voulu savoir les raisons motivant le choix des migrants de venir en République Démocratique du Congo en choisissant la partie Nord-Est. Il ressort de l'analyse des données collectées dans la zone de l'étude que 47% des enquêtés évoquent comme raison du choix de la partie Nord-Est de la RD Congo, la disponibilité des terres, des pâturages, de l'eau & la fertilité du sol, 36% des enquêtés pensent que c'est de raison de stabilité et sécurité dans cette partie, 15% quand eux pensent c'est pour les affaires que les migrants choisissent cette partie du pays. Mais également une partie des enquêtés pensent que le choix des Uélé est dicté par l'exploitation des ressources forestières et minières par les migrants.

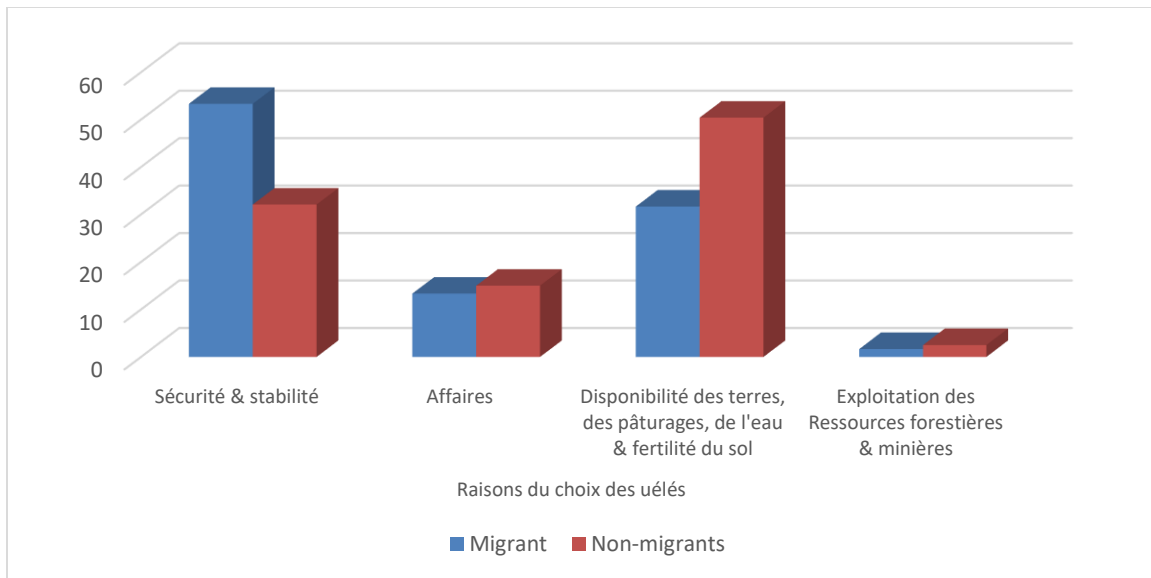


Figure 23. Raisons du choix des Uélé par les migrants

L'analyse croisée entre le statut migratoire et les raisons du choix des Uélé par les enquêtés renseigne que 53,0% des migrants expliquent leurs choix des Uélé par la stabilité et la sécurité qui règne dans la zone alors que 50,0% des non-migrants avancent comme raison du choix des Uélé par les migrants la disponibilité des terres, des pâturages, de l'eau & la fertilité du sol. Le résultat du test de Khi-deux sur le lien entre les raisons du choix des Uélé et le statut migratoire a montré que ce lien est positif (valeur = 9,815 ; ddl = 3 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,020$). Ce lien s'expliquerait par les activités développées par les enquêtés (Elevage, Commerce etc) et les atouts que présente la région des Uélé. Ces atouts se résument en termes de l'abondance de ressources naturelles et la présence des marchés pour leurs activités commerciales.

Le test de Khi-deux sur le lien entre les causes de départ des migrants de leur lieu d'habitation et les raisons du choix des Uélé a montré que ce lien est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 76,201 ; ddl = 9 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,000$). Ce lien pourrait se justifié par le fait que les Uélé offrent plusieurs opportunités et disposent aussi des ressources naturelles.

3.3.3. Activités exercées par les migrants dans la partie Nord-Est de la RDC

A leurs arrivées dans la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo, les migrants nationaux comme internationaux exercent diverses activités. Ces activités se diffèrent selon que l'on est migrants nationaux ou internationaux et peuvent être regroupés en 3 grandes catégories suivantes : les activités socio-politiques, socio-économiques et socio-environnementaux (d'exploitations des ressources naturelles).

Les activités socio-politiques (mercenariat et trafic d'arme), touchent à la sécurité intérieure du pays mais plus concrètement à la sécurité des personnes et de leurs biens dans la zone d'étude en occasionnant de tueries, de viol, de vol à main armée etc.

Les activités socio-économiques (Commerce, Elevage, Agriculture, service étatique, Arts et métiers), sensées contribuer au développement socioéconomiques de la zone en créant des emplois auprès de la population locale mais aussi en contribuant au paiement des différentes redevances (taxes & impôts) au niveau local et national.

Les activités socio-environnementales (Braconnage et exploitation des ressources forestières et minières) par les migrants.

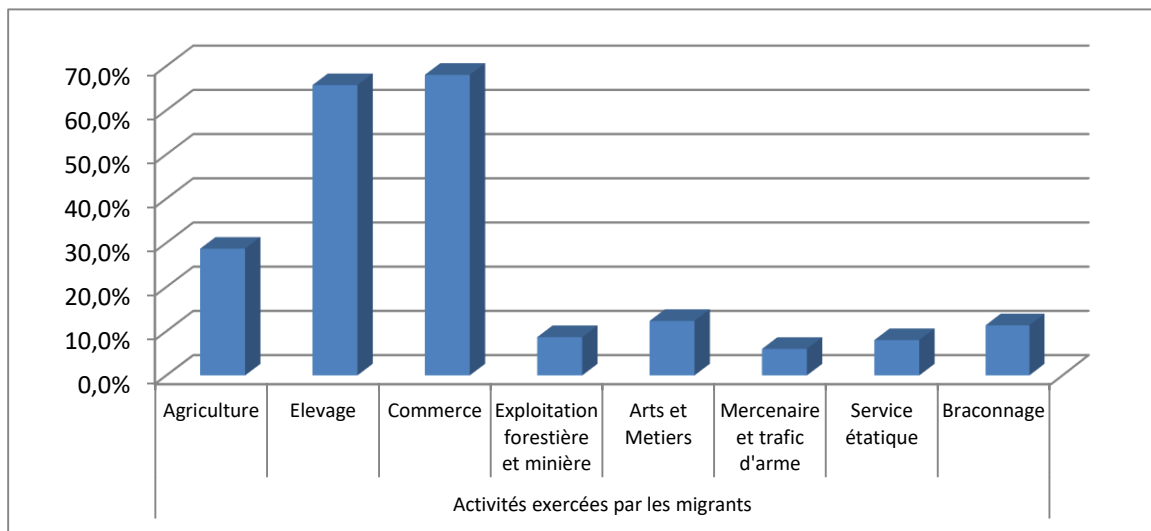


Figure 24. Opinions des enquêtés sur les activités exercées par les migrants

De l'analyse du graphique ci-haut, pris de manière isolée, il ressort que les migrants exercent plus le commerce, l'élevage ainsi que l'agriculture comme activité dans la zone d'étude dans respectivement 68,0%, 65,7% et 28,8% des cas.

Les résultats du test de Khi-deux sur le lien entre les activités exercées par les migrants et les causes de départ des migrants de leur lieu d'habitation a montré que ce lien est significatif (Test de Khi-deux : valeur = 65,500 ; ddl = 18 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,000$). Mais aussi le même test s'est avéré significatif entre les activités exercées par les migrants et les raisons du choix des Uélé (Test de Khi-deux : valeur = 35,735 ; ddl = 18 ; $\alpha = 0,05$; $p = 0,008$). Ces liens entre les différentes variables peuvent se justifier par les conditions de vie dans les différentes zones de provenance des migrants où règnent l'insécurité et les manques de ressources naturelles mais aussi le fait que les Uélé offrent la stabilité, plusieurs opportunités d'affaires et disposent aussi d'importantes ressources naturelles.

3.4. IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PARTIE NORD-EST DE LA RDC

Les mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RDC ont des impacts sur le développement. Ces impacts se font sentir dans les deux aspects de migrations.

Malgré les plaintes portées contre les migrants compte tenu de leur implantation illicite en RDC, force est de constater qu'au-delà des menaces réelles qu'ils présentent, ils offrent en même temps des opportunités qu'il appartient à l'Etat congolais, de capitaliser.

3.4.1. Impacts positifs des activités des migrants sur le développement de la partie Nord-Est de la RDC

Les impacts des activités des migrants sur le développement de la partie Nord-Est portent sur l'Agriculture, l'Elevage, le Commerce et l'Economie.

3.4.1. Agriculture

De par leur vocation, les migrants (éleveurs) dans leur ensemble ne s'intéressent pas totalement aux activités agricoles, malgré qu'ils soient les grands demandeurs des produits agricoles. Leur présence ayant comme conséquence l'augmentation de la population dans la zone, entraîne impérativement la hausse de la demande des produits agricoles. Cette situation fait prospérer ipso facto l'agriculture dans le milieu. Raison pour laquelle, il a été cherché à savoir s'il y avait une éventuelle demande d'augmentation de la consommation des produits agricoles dans la zone de recherche.

Il se dégage, selon les résultats de nos enquêtes, que la présence des migrants a entraîné une demande supplémentaire des produits agricole dans le milieu. La revue à la hausse de

la demande des produits agricoles a une incidence positive en matière de consommation des produits agricoles. De ce fait, les agriculteurs sont motivés pour accroître leurs productions afin de répondre à la demande supplémentaire occasionnée par la présence des migrants. Cette situation a permis aux agriculteurs de générer plus de revenu. C'est l'expression de 81,0% des interviewés. De leur côté, 19,0% des enquêtés ont affirmé que présence migratoire a impacté négativement la consommation des produits agricoles dans le milieu.

Toutefois, il a été constaté que lorsque l'offre des produits agricoles s'avère inférieure à la demande de ces éleveurs, ils s'en prennent aux autochtones qu'ils accusent de vouloir les affamer.

3.4.2. Elevage

Les statistiques officielles ont tendance à négliger de nombreux avantages économiques importants de l'élevage pastoral. Ces avantages comprennent la consommation des ménages en produits de l'élevage (la viande et le lait qui est un aliment particulièrement précieux pour les enfants et les mères enceintes ou allaitantes).

Mais aussi, l'utilisation des bêtes pour le transport des marchandises et des personnes mais également pour le labour des champs. Leurs crottes servent de fumier pour améliorer la fertilité du sol et peut être séché et utilisé comme combustible. Les peaux de bétail sont d'utilisations domestiques variables.

L'élevage est également la base des systèmes traditionnels de solidarité sociale dans de nombreuses communautés pastorales, une certaine forme de système d'assurance traditionnelle face à des événements de malheur.

En principe, l'augmentation de tête de bétail devrait être synonyme de l'augmentation quantitative de viande et du lait dans le milieu. C'est dans cette optique qu'il a paru utile d'interroger nos enquêtés sur l'incidence de la percée des éleveurs sur l'augmentation de la viande et du lait dans leur milieu. Les réponses formulées sont présentées dans le graphique suivant.

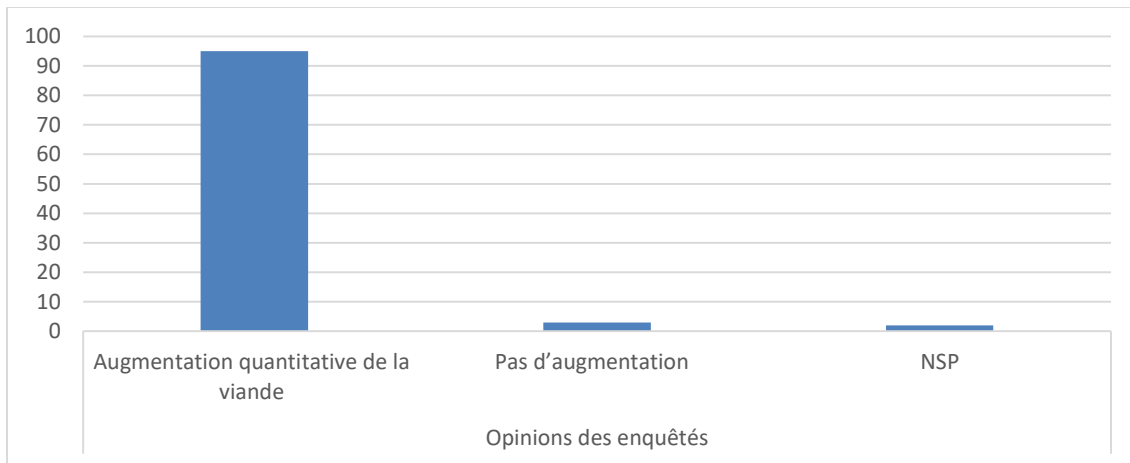


Figure 25 : Opinion des enquêtés sur l'augmentation quantitative de la viande

De la lecture des données de ce graphique, l'on s'aperçoit que 95,0% des enquêtés ont reconnu le fait que la présence des migrants dans les Uélé a positivement contribué à l'augmentation quantitative de la viande. 3,0% ont estimé que cette présence n'a eu aucun effet positif sur la production de la viande ; enfin, 2,0% ne connaît pas.

Dans les Uélé voire dans d'autres villes congolaises, notamment Kisangani voir même Kinshasa, il a été démontré que la viande fournie par les éleveurs migrants de la partie Nord-Est est en vente sur le marché. Lors de certaines prestigieuses manifestations, le panier de la ménagère reçoit aussi des produits issus de l'élevage de ces pasteurs migrants.

Outre la viande, le lait figure en bonne posture parmi les produits tirés de l'élevage. L'augmentation de tête de bétail, à cet effet, peut contribuer à l'augmentation quantitative de lait. Cette réflexion a conduit à interroger les enquêtés sur cette augmentation présumée. Les réponses sont contenues dans le graphique ci-dessous.

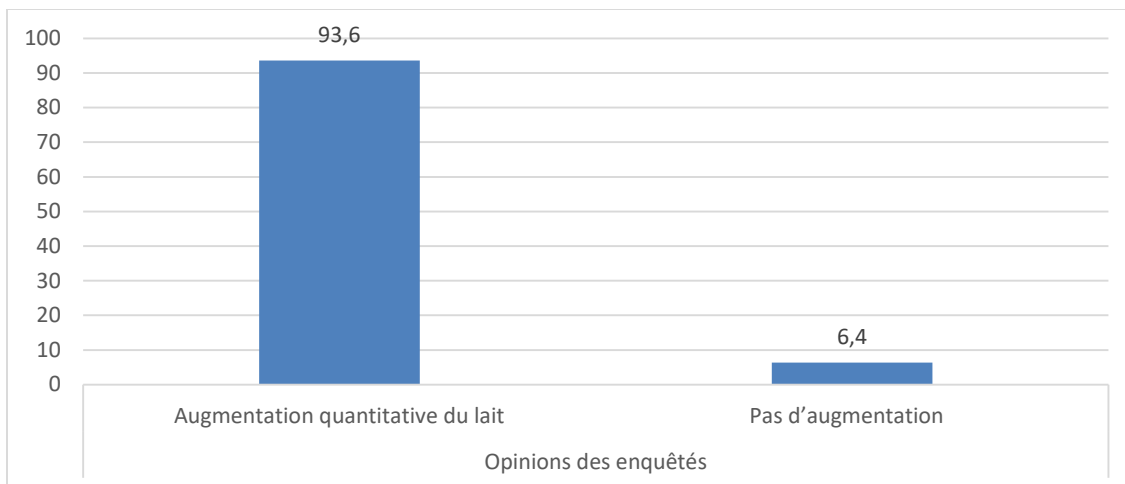


Figure 26. Opinion des enquêtés sur l'augmentation quantitative du lait

Les résultats de nos enquêtes, soutiennent que la présence des migrants a entraînée l'augmentation quantitative du lait. C'est l'opinion de 96,6% des enquêtés. D'autres enquêtés, soit 6,42%, n'ont vu aucune augmentation en matière de production du lait dans leur milieu.

Au regard de ce qui précède, il peut être reconnu que dans la mesure où l'Etat congolais s'implique sérieusement le pastoralisme peut générer des opportunités en valeurs directes ou indirectes.

3.4.2.1. Valeurs directes du pastoralisme

Les premières valeurs directes proviennent des ventes de bétails, de viande, de lait, des poils et des peaux. Il y a lieu d'ajouter les valeurs directes moins facilement mesurables telles que l'emploi, le transport, le savoir et les compétences dans le pastoralisme.

En dépit de la négligence et du sous-investissement qui caractérisent encore les activités des migrants pasteurs, à la fois par rapport au système de production et aux personnes elles-mêmes, il reste vrai qu'ils produisent de la viande consommée dans la contrée et voire même dans d'autres villes du pays.

Aussi, les migrants contribuent à l'économie congolaise de par leurs activités. Malheureusement, la République Démocratique du Congo ne dispose pas d'indications statistiques en la matière. Là où il est possible d'opérer la commercialisation directe et la transformation, les pasteurs occupent de plus en plus les niches de marchés spécialisés. Cette tendance pourrait se poursuivre étant donné la croissance de la demande mondiale

en terme de produits de l'élevage; cette demande est soutenue par la disponibilité de revenus plus élevés.

3.4.2.2. Valeurs indirectes du pastoralisme

Les valeurs indirectes liées au pastoralisme comprennent des facteurs tangibles tels que les intrants agricoles (engrais, traction, transport) et des produits complémentaires tels que la gomme arabique, le miel, les plantes médicinales, la faune, la flore et le tourisme. Parmi les valeurs indirectes, il y a également des valeurs moins tangibles comme les services financiers (investissement, assurance, crédit et gestion du risque), les services se rapportant à l'écosystème (par exemple la biodiversité, le cycle des nutriments et le flux d'énergie), et toute une gamme de valeurs sociales et culturelles.

Avec la récente conception et la nouvelle compréhension de l'écologie du pâturage au cours de la décennie écoulée, il est devenu clair que le pâturage et le broutage sont essentiels pour la santé et la productivité de l'écosystème. Beaucoup de systèmes de pacage dépendent écologiquement des pâturages et une réduction de la mobilité des troupeaux, ou l'exclusion totale des troupeaux, conduit à une réduction des services essentiels de l'écosystème ainsi que des autres systèmes qui l'accompagnent: biodiversité, santé et stabilité.

Des pâturages sains ont une grande valeur pour bien d'autres parties prenantes en dehors des pasteurs. Les pâturages produisent des avantages pour les touristes et l'industrie du tourisme ; ils offrent toute une gamme de produits naturels consommés bien au-delà des limites des pacages et ils offrent des services d'écosystèmes ayant des avantages au niveau mondial, comme par exemple le remplissage des bassins versants ou la séquestration du carbone. La grandeur de ses valeurs est difficile à quantifier; mais à leur importance probablement considérable pour les pasteurs et non pasteurs.

Les valeurs indirectes sont inévitablement non mesurées, et sont souvent prises comme allant de soi.

3.4.3. Commerce

Les rapports les plus fréquents qui s'établissent entre les migrants et les communautés locales sont d'ordre commercial. Généralement dans la zone où on retrouve les migrants, les échanges commerciaux sont beaucoup plus pratiqués par ces derniers car c'est un moyen pour eux de générer de revenu pour la survie de leurs familles. Ces échanges se font pratiquement à travers le petit commerce de divers puis par l'installation sur les marchés locaux.

Leurs commerces, renferment aux différents marchés, surtout les produits de consommation de première nécessité et importés tels que le lait, le sucre, les produits de toilette, les épices de cuisine, les produits pharmaceutiques, des friperies, des tissus, les pièces détachées d'auto et moto, des plastiques, des jouets etc.

Les résultats des enquêtes ménages, des entretiens avec les informateurs clés, des focus et discussion des groupes renseignent que les migrants viennent vers la population pour se procurer les denrées alimentaires mais aussi pour vendre leurs vaches aux commerçants qui viennent de divers endroits : Kinshasa, Kisangani, Bunia, Isiro, Buta, Les données collectées sur terrain attestent que les populations se sentent intimidées par les migrants qui déterminent les règles de jeu, fixent les prix, déterminent les quantités dont ils ont besoin. Il a été rapporté que dans quelques transactions, chaque fois que l'offre est inférieure à la demande, on assiste à des conflits qui, pour la plupart, se terminent dans la violence car, explique-t-on, les migrants estiment qu'il y a toujours des quantités qu'on refuse de leur vendre pour les affamer.

Dans l'exercice de leurs activités les migrants subissent des contraintes qui entravent le bon déroulement de leur commerce. De façon unanime (100%), ils estiment que leurs activités sont moins profitables de jour en jour et expriment leur indignation face à certains propriétaires qui ne cessent de brandir la menace d'une expulsion car vivant dans une situation irrégulière en République démocratique du Congo. Ils estiment qu'ils payent plus de taxes que les autochtones œuvrant dans le même secteur d'activité mais aussi ils subissent beaucoup de tracasseries de la part des autorités politico administratives de la zone d'étude.

Grâce aux activités des migrants, l'administration provinciale perçoit des taxes sur les différentes activités que mènent ces derniers. Cela permet au gouvernement provincial de renflouer ses caisses et couvrir entre 40-55% de son budget mensuel seulement par les différentes redevances collectées auprès des migrants dans la Province selon les propos recueillis auprès du Directeur Général de la Direction des Recettes de la Province du Bas Uélé. De plus, pour les ménages auprès desquels l'enquête a été menée, les prix des articles chez les migrants sont plus abordables que chez les autochtones qui exercent la même activité. La figure 27 montre l'appréciation des prix par les ménages enquêtés.

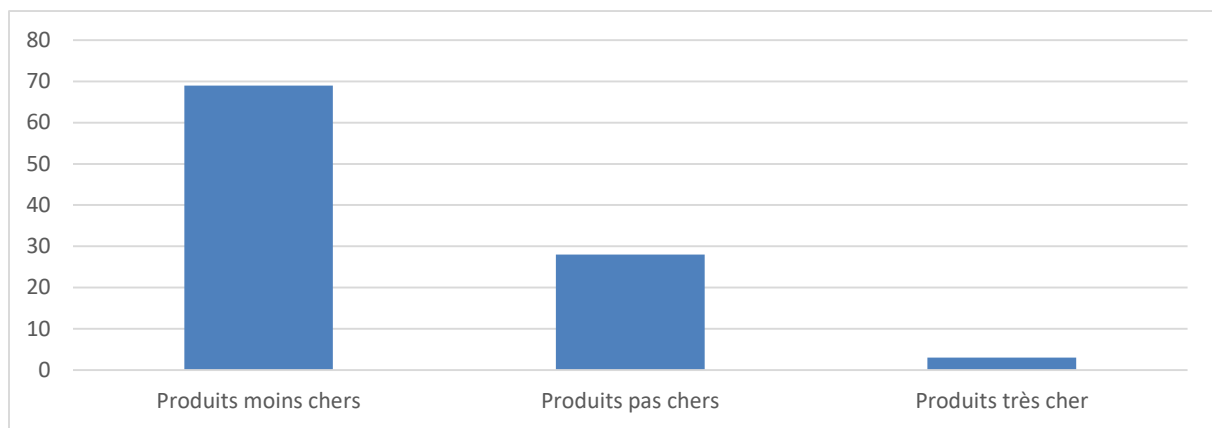


Figure 27. Prix des produits des migrants sur les marchés en pourcentage

L'analyse de la figure 27 montre que 69 % des répondants aux enquêtes estiment que le prix des produits vendu par les migrants est moins cher, 28% d'entre eux estiment que ces produits ne sont pas chers contre 3 % qui le trouvent très chers.

3.4.4. Economie

Le marché de bétail en République Démocratique du Congo est organisé sans aucune mesure d'encadrement, contrairement à la politique d'encadrement du marché pastoral en Centrafrique et ailleurs. La mise en place des mesures d'encadrement aurait le mérite d'augmenter les recettes de l'assiette de l'Etat. Certains pays, notamment le Cameroun, le Tchad, la République Centrafricaine en ont tiré le maximum de profit (Massalbaye, 2015).

Avant la crise de 2012, la République centrafricaine, disposait d'un réseau d'une centaine des marchés à bétail structurés et gérés par les démembrements de la Fédération nationale

des éleveurs centrafricains (FNEC) et des services déconcentrés de l'Agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE) (FAO, 2015).

Ce genre de mesures a favorisé l'augmentation, dans ce pays, des montants des différentes taxes perçues par les différents services de l'Etat. Pourtant, une structure d'encadrement est un élément essentiel de développement des activités pastorales. C'est du moins ce que l'expérience centrafricaine laisse entrevoir (Massalbaye, 2015).

Malheureusement, en RDC, le manque de la structuration et d'encadrement dans le secteur de l'élevage fait que les bouchers s'approvisionnent librement où ils peuvent et certains rentrent dans les campements pour négocier directement avec les éleveurs. Cet état de chose fait perdre à l'Etat congolais des recettes importantes. Selon les propos de l'un de chefs des migrants (éleveurs) « un montant de 1000000 Fc est versé mensuellement à une autorité via son compte Mpsa à Kinshasa » alors que cette somme pouvait bien être canalisée dans les caisses de l'Etat.

Le recouvrement des taxes réalisé actuellement par le service étatique ne reflète pas la réalité des choses sur terrain. Selon les résultats des entretiens réalisés dans les Uélé, les éleveurs payent un certain nombre de taxes dont : la taxe sur le pâturage (7000 Fc/tête), certificat vétérinaire (7\$/tête), autorisation de transfert d'animaux (19500 Fc/tête), Office Congolais de Contrôle, permis de séjour par tête (3000 Fc/tête). Ces taxes sont payées sur base des déclarations des éleveurs. N'ayant pas les moyens de leurs politiques, les différents services mobilisateurs de recette de l'Etat se voient dans l'obligation de calculer le montant des taxes selon les informations fournies par les éleveurs. Or, ces derniers ne donnent pas des informations vraies en ce qui concerne leur cheptel par exemple.

Cette collecte des taxes par les différents services de l'Etat, dans la Province du Bas-Uélé, selon les déclarations du Directeur Général Adjoint de la Direction Provinciale de Recette de la Province du Bas-Uélé, arrive à couvrir mensuellement entre 40 – 45% du budget mensuel du Gouvernement Provincial.

En outre, les services vétérinaires sont quasi-inexistants en RDC en général mais en particulier dans la partie Nord-Est. Ils manquent presque tout pour accomplir les tâches qui sont les leurs. Leur autorité a également été affaiblie. Par conséquent, l'inspection

sanitaire fait défaut. Les parcs et couloirs de vaccination ne sont pas opérationnels. Leur opérationnalisation dépendra aussi de la réhabilitation des services vétérinaires mais aussi devra permettre à la population de ne pas consommer des produits avariés provenant des bêtes des migrants et ce service permettra de générer les recettes pour le compte de l'Etat au niveau national que provincial.

Dans le point suivant, il sera analysé les impacts négatifs de la présence migratoire dans la partie Nord-est de la République Démocratique du Congo.

3.4.2. Impacts négatifs de la présence des migrants dans la partie Nord-Est de la RDC

Du point de vue des opinions des enquêtés, la présence migratoire dans la partie Nord-Est est sujet à controverse car présentant plusieurs conséquences qui peuvent être regroupés en trois grands groupes qui sont : socio-économiques, socio-politiques et socio-environnementales, que font peser les migrants dans la zone d'étude. Ces opinions sont reprises dans la figure 28.

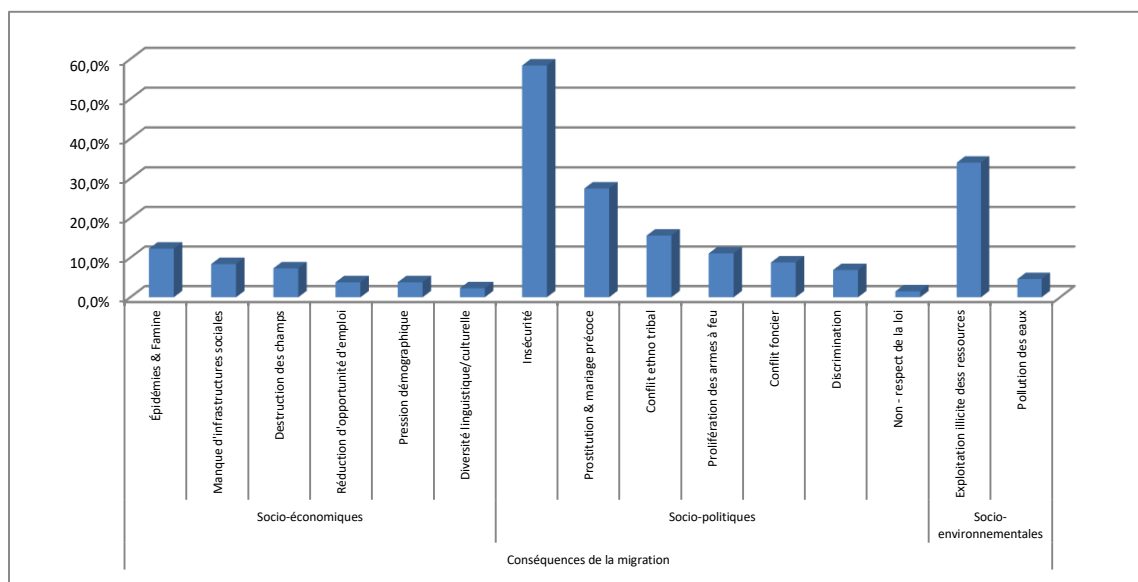


Figure 28. Opinions des enquêtés sur les conséquences de la présence des migrants dans la partie Nord-Est

Les méfaits de la migration sur le plan socio-économiques se manifestent par l'apparition des certaines épidémies, famine & pauvreté (12,3%), manque d'infrastructure sociale (8,4%), la destruction des concessions agricoles (7,3%), réduction d'opportunité d'emploi

des autochtone (3,8%), pression démographique (3,8%) et diversité linguistique et culturelle (2,3%).

Mais aussi par la destruction des ruches des abeilles entraînant la privation aux villageois de la collecte du miel qui constitue une activité génératrice de revenus importante dans la zone de recherche. Dans l'entretemps, certains éleveurs se livrent à la cueillette et au commerce d'une variété de poivre sauvage (Ketchou) très recherché dans la sous-région au détriment de la population locale.

D'après les enquêtés, les relations commerciales entre les populations locales et les migrants sont déséquilibrées dans la mesure où la détention des armes par la plupart des migrants et leur usage les placent dans une position dominante. En plus, les migrants sont perçus comme disposant d'importantes sommes d'argent en plus de leur bétail face à des communautés locales dont les activités économiques ne sont guère florissantes, situation accentuée par plusieurs années de présence des groupes armés rebelles (internes et externes) dans la région.

La présence des migrants dans les Uélé pourrait devenir un facteur de famine. En effet, la population locale déclare qu'elle n'accède plus à ses ressources naturelles. Elle bénéficie d'une manière saisonnière des produits de ramassage qui d'un côté constituent une bonne supplémentation alimentaire et de l'autre côté une source de revenus. De ces produits, il peut être citer : les poissons attrapés par la pêche à la digue, les poivres (ketchou) cueillis sur des lianes chaque année, le miel recueilli dans des ruches sur les arbres en brousse, les champignons que la population ramasse durant toute la saison pluvieuse, les termites dont les envolées commencent avec le retour de la pluie, huile spéciale tiré des termites très appréciée et très chère dans la région, les chenilles, source de protéine animale, sont ramassées de Juin en Août de chaque année.

Compte tenu de leur nombre, les migrants ne cultivent pas, mais présentent de fortes demandes en denrées alimentaires. La production locale ne peut permettre de satisfaire les besoins de survie des communautés locales et les besoins additionnels provoqués par la présence des migrants. Les denrées alimentaires deviennent ainsi rares et cela occasionne la hausse des prix. Les migrants peuvent faire face à cette situation grâce aux moyens financiers en leur possession. Les populations locales vident malignement les

stocks des vivres et les vendent aux plus offrants (migrants). Certains membres des communautés locales se sentent lésés et s'en prennent aux migrants.

Du point de vue socio-politique, la présence migratoire entraîne des conséquences sur l'insécurité caractérisée par :

- ❖ La prolifération d'armes légères et de petit calibre, le banditisme, le meurtre et le vol/pillage.

Cette insécurité est encore aggravée car les migrants sont détenteurs d'armes légères et de petit calibre (ALPC) dont ils font, de temps en temps, usage pour s'imposer. Ils utilisent ces armes pour assurer la sécurité de leur bétail contre le braconnage armé car leurs régions d'origine sont en proie à une instabilité favorisée par la présence de plusieurs mouvements armés mais aussi pour le besoin du gibier et pour la protection de leurs bêtes contre les félins et d'autres carnassiers qui constituent une menace pour leur cheptel.

Il est à craindre dans le contexte de porosité des Etats de la région que des extrémistes infiltrent ces groupes. Evidemment, il n'existe pas encore le moindre indice de radicalisation ou d'endoctrinement au sein de ces migrants, mais avec le revirement que la RDC connaît actuellement suite à la percée des groupes extrémistes, la prudence doit être de mise. En 2009, de folles rumeurs de liens entre ces éleveurs et l'Armée de résistance du seigneur (LRA), un mouvement armé transfrontalier particulièrement virulent, s'étaient répandues comme une trainée de poudre dans les Uélé. Mythe ou réalité ? Il ne fait nul doute que les deux groupes sont des spécialistes de la brousse et sont responsables de la circulation illicite des ALPC; raison pour laquelle il serait prudent de rejeter en bloc cette version. En outre, ce sont les mêmes brousses exploitées par la LRA que fréquentent ces éleveurs. Curieusement, ils échappent aux attaques de la LRA dans la même région où les populations civiles congolaises sont régulièrement la cible de ce groupe.

- ❖ La prostitution, le mariage précoce, le conflit ethno tribal, le conflit foncier, la discrimination de la population autochtone et le viol/violence

L'invasion de ces éleveurs menace la cohésion sociale régionale. Elle provoque la cristallisation des conflits sociaux et politiques. Il est important de signaler que, ce genre

de conflit n'est pas seulement propre aux éleveurs qui se retrouvent sur le sol congolais. Les régions de savane ou soudano-sahéliennes ont déjà traversé l'escalade des violences mettant aux prises ces éleveurs avec d'autres peuples à vocation agricole (Gauthier, D., 2016). En plus, la responsabilité de viols leur a déjà été imputée. Craignant les exactions, certains ménages ont dû fuir pour s'éloigner des localités contrôlées par ces éleveurs. L'acquisition des droits de propriété par les éleveurs, en marge de la régulation foncière de la communauté autochtone, suscite des contestations régulières des détenteurs de droits fonciers coutumiers. La superposition des droits fonciers alimente les tensions intercommunautaires qui peuvent prendre des dimensions plus explosives sous forme de conflit foncier, dont la RDC a déjà une expérience certaine. Il est à craindre que le scénario des Banyamulenge rebondisse, cette fois, avec les éleveurs comme cheval de Troie.

❖ le non-respect des autorités et lois établies par les migrants.

Ces éleveurs considèrent les contrées où ils se sont implantés comme acquis à leur cause. De nombreux témoignages rapportent qu'en échange de bêtes, ils ont acquis des droits de propriété auprès de certaines personnalités politiques et coutumières sur les concessions d'installation. En outre, certains d'entre eux sont mariés aux femmes des Uélé. Par conséquent, si l'on ne prend garde, la RDC risque d'assister impuissamment aux velléités irrédentistes.

Sur le plan socio-environnemental, comme souligné précédemment, les migrants pratiquent plus d'une activité parmi lesquelles l'élevage qui a des énormes conséquences sur le plan environnemental. Détenant d'un impressionnant cheptel, les bêtes qu'ils élèvent ont besoin de s'abreuver. Leurs bêtes marchent, défèquent dans les sources d'eaux des villages où la population s'approvisionne en eau potable.

Mais aussi les bêtes que paissent ces éleveurs sont à l'origine de la pollution d'eau de consommation courante de la population (4,6%). Certains villages ont connu l'assèchement des cours d'eau avec comme corollaire la disparition des poissons, qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les habitudes alimentaires de la communauté locale.

Selon les déclarations du chef de la chefferie Boso, du groupement Gbamangi³, la rivière Bulumasi est polluée par les vaches des migrants, qui sont installés aux alentours de cette rivière. Leur présence empêche donc les populations autochtones d'utiliser l'eau de cette rivière. Cette situation constitue une menace grave pour la population qui est obligée de se déplacer à de kilomètres pour chercher un autre point d'eau.

Outre l'élevage, les migrants s'adonnent à l'exploitation illicite et illégale de nombreuses ressources naturelles dans la partie nord-est comme le confirme 34,0% des enquêtés vu le caractère lucratif de ce genre d'activité.

Selon nos enquêtés, les migrants sont signalés dans certaines zones minières et exercent le trafic illicite et illégal des matières premières comme l'or, le diamant, etc. Etant donné que les mouvements de ces migrants aux frontières congolaises sont incontrôlés. Le choix de certains endroits stratégiques n'est pas hasardeux. Ce qui explique leur implantation, notamment à Melinda, une carrière de diamant située à 5km de Bosso, chef-lieu de la chefferie Madi.

Les indications fournies par les enquêtes révèlent que certaines populations des migrants occupent certains espaces se trouvant dans ou près des aires protégées (Parc de la Garamba et Réserve de Digba). Ces enquêtes ont souligné le fait que le séjour prolongé des migrants dans les Territoires où se trouvent ces aires protégées a des impacts nocifs sur le plan environnemental et cela se manifeste par la perturbation et la spoliation avancée des écosystèmes ; l'extermination systématique des herbivores : éléphants, buffles, antilopes, Elan d'Elbie (KOGBO), une espèce rare d'antilope protégée dans la réserve de Digba et le braconnage.

³ Entretiens réalisés avec les informateurs clés lors de la collecte des données.

CHAPITRE IV. DISCUSSION

Le phénomène migratoire constitue un défi majeur pour l'ensemble des Etats aussi bien émetteurs, de transit que d'accueil des migrants (Abou, 1990). La présente étude avait pour objectif général d'analyser les impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RDC. Cet objectif a été décliné en plusieurs objectifs spécifiques.

Les résultats obtenus en ce qui concerne le profil sociodémographique des enquêtés montrent que les chefs des ménages qui ont été rencontrés pendant les investigations sont d'un âge assez avancé (43 ans en moyenne). Les autres caractéristiques (état matrimonial, niveau d'instruction, activités principales, caractéristiques de l'habitat) ne sont pas très différentes de ce que l'on observe dans les autres provinces et populations, à savoir une prédominance des mariés, des niveaux d'instruction plutôt faibles, la prédominance de l'agriculture comme activité principale et un cadre de vie plutôt précaire. Les travaux de l'INS, (2014) lors de l'enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages révèlent des résultats similaires.

L'examen ces caractéristiques par rapports aux statuts migratoires fait apparaître quelques différences qui laissent penser que nous avons à faire à un type particulier de migrations et de migrants, celle des migrations pastorales de masse. C'est le cas lorsqu'on considère les âges, les états matrimoniaux, les niveaux d'instruction, les activités principales et secondaires qui sont exercées. Ces résultats corroborent les résultats de recherche menée par Désiré Nkoy Elela (2007) sur les motivations des migrations des éleveurs nomades Mbororo dans le Bas et le Haut-Uélé mais également les résultats d'Emmanuel Tamidribe Tanyobe et all (2016), sur la souveraineté de la République démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo.

En outre, en considérant les caractéristiques des logements et les sources de revenus, il en découle que le cadre de vie des migrants est relativement meilleur que celui des non-migrants. Ces résultats corroborent ceux des travaux de Jacques Legrand (2020) sur les stratégies de survie des éleveurs nomades Mongols dans la région de steppe et de Guy-

Florent Ankogui-Mpoko et al. (2009) sur les facteurs de base d'insécurité, de mobilité et de migration des éleveurs dans la savane d'Afrique centrale ainsi que leurs conséquences.

Les migrants rencontrés dans la partie Nord-Est de la RD Congo sont soit des migrants internationaux (87%) soit des migrants nationaux (13%). Les migrants internationaux viennent essentiellement des pays africains mais aussi des pays asiatiques et de l'union européenne. Par contre les migrants nationaux autrement appelés les déplacés internes ou migrants internes proviennent de deux zones géographiques qui sont l'Est et Ouest de la République Démocratique du Congo. Les résultats de nos recherches sont similaires des travaux de recherches de Niclette Bolinda Kololo (2009) sur l'implantation des éleveurs Mbororo en Province Orientale, de Maurice Kale (2015) sur l'invasion de la République Démocratique du Congo par les éleveurs Mbororo, d'Arthur Cimwanga Badibanga (2016) sur «Mbororo, l'invasion d'une nation» et d'Emmanuel Tamidribe Tanyobe et al (2016), sur la souveraineté de la République démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo.

Il est difficile ou bien rare de retrouver des personnes qui abandonnent tout et vont vivre loin de chez eux pour une seule et unique raison. En général, les migrants sont mus par des motifs aussi complexes que multiples. Les causes sont avant tout socio-économiques et sont aussi socio-politiques et environnementales. De l'analyse des résultats de nos enquêtes, il ressort que plusieurs causes sont à l'origine de la migration dans la partie Nord-Est de la RD Congo. Selon les opinions des enquêtés, les causes de départ de leur lieu de résidence seraient entre autre l'insécurité qui caractérise leur milieu de résidence (39,3%), le manque des ressources naturelles (38,3%) ainsi que pour la raison d'affaires (20,3%). Les résultats de nos travaux corroborent ceux de Désiré Nkoy Elela (2007) sur les motivations des migrations des éleveurs nomades Mbororo dans le Bas et le Haut-Uélé ; de l'International Crisis Group (2014) sur les défis sécuritaires du pastoralisme en Afrique centrale et les pistes des solutions, de Maurice Kale (2015) sur l'invasion de la République Démocratique du Congo par les éleveurs Mbororo et d'Emmanuel Tamidribe Tanyobe et al (2016), sur la souveraineté de la République démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo, d'Emmanuel Tamidribe Tanyobe et al (2016), sur la souveraineté de la République démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo.

Outre les causes qui expliquent leurs départs dans leur lieu de résidence, l'enquête a voulu savoir les raisons motivant le choix des migrants de venir en République Démocratique du Congo en choisissant la partie Nord-Est. Il ressort de l'analyse des données collectées dans la zone d'étude que 47,0% des enquêtés évoquent comme raison du choix de la partie Nord-Est de la RD Congo, la disponibilité des terres, des pâturages, de l'eau & la fertilité du sol, 36,0% pensent que c'est la stabilité et la sécurité dans cette partie et pour 15,0% des enquêtés c'est les affaires. Mais aussi pour l'exploitation des ressources forestières et minières (2,0%). L'analyse croisée entre le statut migratoire et les raisons du choix des Uélé par les enquêtés renseigne que 53,0% des migrants expliquent leurs choix des Uélé par la stabilité et la sécurité qui règne dans la zone alors que 50,0% des non-migrants avancent comme raison du choix des Uélé la disponibilité des terres, des pâturages, de l'eau & la fertilité du sol. Ces résultats sont similaires à ceux de Désiré Nkoy Elela (2007) sur les motivations des migrations des éleveurs nomades Mbororo dans le Bas et le Haut-Uélé ; de l'International Crisis Group (2014) sur les défis sécuritaires du pastoralisme en Afrique centrale et les pistes des solutions et de Niclette Bolinda Kololo (2009) sur les enjeux qui sous-tendaient l'implantation des éleveurs Mbororo en Province Orientale et les complicités internes dont bénéficient ces éleveurs. De même Gado (2006), évoque après une étude d'impacts socio-économiques de la transhumance transfrontalière dans la zone riveraine du parc «W» du Bénin que les raisons de départ des migrants éleveurs Mbororo se situent dans le tarissement précoce des points d'eau et la rareté de certaines espèces d'herbe bien appréciées par les animaux, bref le manque des ressources naturelles dans la zone d'habitation habituelle.

A leurs arrivées dans la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo, les migrants nationaux comme internationaux exercent diverses activités. Ces activités diffèrent selon que l'on est migrants nationaux ou internationaux et peuvent être regroupés en 3 grandes catégories suivantes : les activités socio-politiques, socio-économiques et socio-environnementales. Malgré les plaintes portées contre les migrants compte tenu de leur implantation illicite en RDC, force est de constater qu'au-delà des menaces réelles qu'ils présentent, ils offrent en même temps des opportunités qu'il appartient à l'Etat congolais de capitaliser. L'analyse de nos résultats renseigne que la présence des migrants a entraîné une demande supplémentaire des produits agricoles dans

le milieu, a positivement contribué à l'augmentation quantitative de la viande, a entraînée l'augmentation quantitative du lait. De plus, les ménages auprès desquels l'enquête a été menée estiment que les prix des articles chez les migrants sont plus abordables que chez les autochtones qui exercent la même activité. Mais aussi grâce aux activités des migrants, l'administration provinciale perçoit des taxes sur les différentes activités que mènent ces derniers et cela permet au gouvernement provincial de renflouer ses caisses par les différentes redevances collectées auprès des migrants dans la Province.

Les travaux d'autres auteurs révèlent des résultats similaires : Bola (2016), sur les causes de la controverse au sujet de la présence des éleveurs Mbororo au Bas-Uélé ; Désiré Nkoy Elela (2007) sur les motivations des migrations des éleveurs nomades Mbororo dans le Bas et le Haut-Uélé ; l'International Crisis Group (2014) sur les défis sécuritaires du pastoralisme en Afrique centrale et les pistes des solutions ; Niclette Bolinda Kololo (2009) sur les enjeux qui sous-tendaient l'implantation des éleveurs Mbororo en Province Orientale et les complicités internes dont bénéficient ces éleveur et d'Emmanuel Tamidribe Tanyobe et all (2016), sur la souveraineté de la République démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo.

Du point de vue des opinions des enquêtés, la présence migratoire dans la partie Nord-Est est sujet à controverse car présentant plusieurs conséquences qui peuvent être regroupés en trois grands groupes qui sont : socio-économiques, socio-politiques et socio-environnementales, que font peser les migrants dans la zone d'étude.

Les méfaits de la migration sur le plan socio-économiques se manifestent par l'apparition des certaines épidémies, famine & pauvreté (12,3%), manque d'infrastructure sociale (8,4%), la destruction des concessions agricoles (7,3%), réduction d'opportunité d'emploi des autochtone (3,8%), pression démographique (3,8%) et diversité linguistique et culturelle (2,3%).

Mais aussi par la destruction des ruches des abeilles entraînant la privation des villageois de la collecte du miel qui constitue une activité génératrice de revenus importante dans la zone de recherche. Dans l'entretemps, certains éleveurs se livrent à la cueillette et au commerce d'une variété de poivre sauvage (Ketchou) très recherché dans la sous-région au détriment de la population locale.

Nos observations sont similaires à celles de Togo (2009), qui rapporte que les impacts négatifs de la transhumance dans le Gourma sont la prolifération des maladies, la famine et la destruction des champs des paysans. Les travaux de l'étude de Gado (2006) présentent des résultats semblables. Il confirme l'idée des sédentaires selon laquelle, plusieurs maladies redoutées existent dans les zones riveraines du parc «W». Les migrants transhumants sont responsables de cette prolifération de maladies, car selon l'auteur, 50% des transhumants rencontrés n'ont pas vacciné leurs troupeaux contre les grandes épizooties et 25% se soucient peu du déparasitage de leurs animaux.

Des observations similaires ont été faites par Carrière (1996), qui, affirme que la transhumance contribue à la dissémination des maladies, à la destruction des champs des riverains et à la réduction d'opportunités d'emploi dans le milieu d'accueil.

L'étude de Bola (2016) confirme les données de nos travaux. Il rapporte la destruction des concessions agricoles par les bêtes des migrants et le manque d'opportunité d'emploi des autochtones suite à la présence des migrants. Mais aussi la forte pression démographique, la multiplicité linguistique et culturelle qui se manifeste dans la zone de l'étude.

Maurice Kale (2015) analysant les raisons de l'invasion de la République Démocratique du Congo par les éleveurs Mbororo, il a fait remarquer que les conséquences qui découlent de cette incursion s'expliquent par l'entrave qu'elle représente pour les mouvements des autochtones, la pollution d'eau et la destruction des concessions agricoles des autochtones.

Joseph Kiala (2019) relève, après analyse des conséquences de l'implantation des éleveurs Mbororo dans le territoire de Bondo, que les bêtes de ces éleveurs dévastaient les champs des paysans, souillaient les sources d'eau potables et provoquaient la réduction des mouvements des populations en forêts d'où ils tiraient les moyens de leur subsistance (pêche, chasse et cueillette).

Mais aussi, les recherches d'Emmanuel Tamidribe Tanyobe et all (2016), sur la souveraineté de la République démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo ont confirmés nos résultats.

Du point de vue socio-politique, la présence migratoire entraîne l'insécurité (58,4%), la prostitution et le mariage précoce (27,5%), le conflit ethno tribal (15,6%), la prolifération d'armes légères et de petit calibre, le banditisme, le meurtre et le vol/pillage (11,1%), le conflit foncier (8,8%), la discrimination de la population autochtone et le viol/violence (6,9%) et le non-respect des autorités et lois établies (1,5%) par les migrants.

Les observations de nos résultats sont similaires à celles de la FAO, (2012) ; qui met en évidence l'existence de conflits entre sédentaires et transhumants, et les a classé en quatre catégories à savoir les conflits liés aux dégâts dans les champs, aux vols de bétail, à l'utilisation des points d'eau et des conflits fonciers.

Les travaux d'autres auteurs révèlent des résultats similaires : Dembélé (1991), lors de l'étude de la transhumance en zone du Mali- sud, rapporte que la transhumance est source de conflits souvent transfrontaliers, le cas de la Côte d'Ivoire en 1986 en est un exemple, dont les pertes ont été considérables pour les éleveurs Maliens tant en vie humaine que matériel.

Gado (2006), évoque après une étude d'impacts socio-économiques de la transhumance transfrontalière dans la zone riveraine du parc «W» du Bénin, que la transhumance transfrontalière engendre des conflits et des tensions entre les peuples pasteurs et agriculteurs. L'origine de ces différends est la divagation des animaux dans les champs des paysans, les vols de bétail, la concurrence sur les aires de pâture et le non-respect des couloirs de pâture.

Sur le plan socio-environnemental, les conséquences de la présence migratoire exprimée par la population de la partie Nord-Est de la RDC se résument au surpâturage, aux feux de brousse, à la coupe abusive des arbres, au tarissement des points d'eau, à la pollution des points d'eau, à la perturbation de l'habitat et de la quiétude de la faune. Le premier facteur qui se dégage est l'effectif trop important du cheptel dans la zone d'accueil, facteur qui crée la surcharge des² pâturages, se caractérisant par la dégradation des ressources pastorales. Les travaux de l'étude de la CSAO-OCDE /CEDEAO (2008), mettent en évidence qu'il n'existe pas de statistiques fiables permettant de quantifier les flux d'animaux concernés par la transhumance dans la zone d'étude.

De même les travaux de Kiema (2002), aboutissent à des résultats similaires. L'auteur souligne que la dégradation issue du surpâturage se traduit essentiellement par la diminution de la disponibilité en biomasse fourragère, la baisse de la diversité des espèces fourragères et la prolifération des espèces non appréciées et envahissantes telles que *Zornia glochidiata*, *Loudetia togoensis*, *Cassia obtusifolia*.

Les travaux de Chabi (2011) confirment les résultats de notre étude. L'auteur rapporte à l'issue d'une étude portant «pastoralisme dans la commune de Tchaourou : organisations, contraintes et incidences environnementales», que le surpâturage a entraîné une réduction du couvert végétal et l'ensablement des retenues d'eau, le compactage superficiel du sol au niveau des berges des points d'eau, la régression de la faune et de la flore.

Les transhumants sont auteurs des feux tardifs dans le but de provoquer des repousses, ce qui est préjudiciable tant à la strate herbacée qu'au peuplement ligneux (Souley, 2004). Selon le même auteur, la présence des éleveurs et des troupeaux transhumants dans le parc «W» du Niger cause un certain nombre de préjudices à la faune. Il s'agit de : (i) la destruction de l'habitat et de la perturbation de la quiétude des animaux sauvages ; (ii) la concurrence pour l'utilisation des points d'eau; (iii) du braconnage pratiqué par les éleveurs transhumants et (iv) de la dégradation du sol par tassement.

CONCLUSION

La présente étude a eu pour objectif global d'analyser les impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans la partie Nord-Est de la RDC. De ce fait, il a été question de vérifier les hypothèses selon lesquelles :

1. Il existerait plusieurs facteurs qui suscitent la migration de la population dans la partie Nord-Est de la RDC entre autres : la recherche du bon, vaste et abondant pâturage et d'une hydrographie suffisante pour le bétail mais aussi les conflits armés, les catastrophes naturelles et le changement climatique, etc ;
2. La présence des migrants aurait des conséquences sur les plans socio-politique, socio-économique et socio-écologique dans la partie Nord-Est de la RDC ;
3. La migration serait à la base de la déstabilisation du développement socio-économique et de l'exploitation illicite des ressources naturelles dans la partie Nord-Est de la RDC.

Pour y parvenir, l'étude commence par la circonscription de quelques concepts clés qui ont un rapport avec la migration : migration, immigration, pastoralisme, menace, opportunité et impact. Elle s'est poursuivie par un diagnostic intégré des Uélé considéré comme un système.

La méthodologie de la recherche par la technique d'enquête, complétée par les focus et discussions de group, observations de terrain et l'analyse des documents et cartes, a abouti à la collecte des données sur le terrain auprès des populations locales. En parallèle les entretiens avec quelques informateurs clés ont été conduits pour enrichir les données recueillies à travers les enquêtes classiques.

Enfin, les résultats ont été présentés, analysés et interprétés en se référant aux objectifs spécifiques décrits à la problématique. Ainsi, plusieurs conclusions peuvent être tirées en rapport avec les principales trouvailles de recherche sur ce thème notamment :

Les migrants rencontrés dans la partie Nord-Est de la RD Congo sont en grande partie des migrants internationaux (86,0%).

Les causes de départ des migrants de leur lieu de résidence seraient entre autre l'insécurité qui caractérise leur milieu de résidence (39,3%), le manque des ressources naturelles (38,3%) ainsi que pour la raison d'affaires (20,3%).

Les raisons du choix des Uélé par les migrants sont : la disponibilité des terres, des pâturages, de l'eau & la fertilité du sol (47,0%), la stabilité et la sécurité dans cette partie (36%), et les affaires (15,0%). L'analyse croisé entre le statut migratoire et les raisons du choix des Uélé par les enquêtés renseigne que 53,0% des migrants expliquent leurs choix des Uélé par la stabilité et la sécurité qui règne dans la zone alors que 50,0% des non-migrants avancent comme raison du choix des Uélé la disponibilité des terres, des pâturages, de l'eau & la fertilité du sol.

Ces résultats confirme notre première hypothèse "Il existerait plusieurs facteurs qui suscitent la migration de la population dans la partie Nord-Est de la RDC entre autres : la recherche du bon, vaste et abondant pâturage et d'une hydrographie suffisante pour le bétail, les conflits armés, les catastrophes naturelles, le changement climatique, etc".

Les migrants exercent plus le commerce (68,0%), l'élevage (65,7%) ainsi que l'agriculture (28,8%) comme activité dans la zone d'étude.

La présence des migrants a entraîné une demande supplémentaire des produits agricole dans le milieu. Cette situation a permis aux agriculteurs de générer plus de revenu. C'est l'expression de 81,0% des interviewés.

La présence des migrants dans les Uélé a positivement contribué à l'augmentation quantitative de la viande (95,0%) et à l'augmentation quantitative du lait (96,6%) selon les enquêtés. Mais aussi 69,1% des répondants aux enquêtes estiment que le prix des produits vendu par les migrants est moins cher.

Grâce aux activités des migrants, l'administration provinciale perçoit des taxes sur les différentes activités que mènent ces derniers. Cela permet au gouvernement

provincial de couvrir entre 40-55% de son budget mensuel seulement par les différentes redevances collectées auprès des migrants.

Le recouvrement des taxes réalisé actuellement par le service étatique ne reflète pas la réalité des choses sur terrain car elles sont payées sur base des déclarations des migrants.

Les méfaits de la migration sur le plan socio-économiques se manifestent par l'apparition des certaines épidémies, famine & pauvreté, manque d'infrastructure sociale, la destruction des concessions agricoles, réduction d'opportunité d'emploi des autochtone, pression démographique et diversité linguistique et culturelle (39,7%).

Du point de vue socio-politique, la présence migratoire entraine des conséquences sur l'insécurité caractérisée par : la prolifération d'armes légères et de petit calibre, le banditisme, le meurtre et le vol/pillage, la prostitution, le mariage précoce, le conflit ethno tribal, le conflit foncier, la discrimination de la population autochtone et le viol/violence et le non-respect des autorités et lois établies par les migrants (21,7%).

Sur le plan socio-environnemental, les migrants s'adonnent à l'exploitation illicite et illégale de nombreuses ressources naturelles dans la partie nord-est et leurs bêtes marchent, défèquent dans les sources d'eaux des villages où la population s'approvisionne en eau potable, sont à l'origine de la pollution d'eau de consommation courante de la population (38,6%).

Ces résultats confirment nos deux dernières hypothèses selon lesquelles : la présence des migrants aurait des conséquences sur les plans socio-politique, socio-économique et socio-écologique dans la partie Nord-Est de la RDC et que la migration serait à la base de la déstabilisation du développement socio-économique et de l'exploitation illicite des ressources naturelles dans la partie Nord-Est de la RDC.

En vue d'une gestion efficace de ces migrants, dans la partie Nord-Est de la RDC, nous formulons les recommandations ci-après :

❖ L'Etat congolais doit :

- ✓ Sensibiliser et désarmer les migrants;
- ✓ Identifier et cantonner les migrants;
- ✓ Recenser et localiser les migrants ;
- ✓ Délimiter et créer les pâturages collectifs ;
- ✓ Créer et organiser les marchés de vente de bête ;
- ✓ Eloigner les migrants ainsi que leurs bêtes des champs des paysans ;
- ✓ Construire et équiper les dispensaires et pharmacies vétérinaires ;
- ✓ Redynamiser le service vétérinaire à travers les provinces ;
- ✓ Encourager l'élevage de gros bétail par les autochtones ;
- ✓ Initier la population à la culture de charriage pour les champs ;
- ✓ Construire des abattoirs publics et tueries ;
- ✓ Appliquer la réglementation de feu de brousse ;
- ✓ Renforcer les mesures d'hygiène alimentaire et de l'eau de boisson ;
- ✓ Créer un guichet unique de perception des différents impôts et taxes y afférents ;
- ✓ Mettre en œuvre des politiques et actions incitatives afin de favoriser et promouvoir les activités agropastorales sédentaires ;
- ✓ Renforcer les capacités opérationnelles des services spécialisés pour que ces services arrivent à recenser les Mbororo.

- ✓ Mettre en place un dispositif d'encadrement de nature à favoriser le dialogue, les échanges et de construire la cohabitation pacifique avec les populations locales.
 - ✓ Développer un programme national pour la gestion des mouvements transfrontaliers des populations migrantes.
 - ✓ Définir les règles, principes et critères en rapport avec le séjour des groupes humains en situation de migration en vue de respecter les droits humains et de promouvoir la paix entre les communautés dans un contexte de migration des masses.
- ❖ Aux migrants
- ✓ De se conformer aux lois de la république
 - ✓ D'éviter le conflit avec les autochtones

PERSPECTIVE DES RECHERCHES.

Conscient de n'avoir pas tout épuisé sur la migration dans la partie Nord-Est de la République Démocratique du Congo, nous souhaitons ardemment que d'autres chercheurs puissent se pencher sur ce brûlant problème de l'implantation de ces éleveurs étrangers dans notre pays. A cet effet, ils peuvent aborder la coopération régionale dans l'encadrement du pastoralisme et de la transhumance des éleveurs nomades Mbororo, Composition et richesse floristique des herbacées sur les axes de transhumance, Évaluation de la valeur pastorale des pistes de transhumance, Composition floristique des ligneux et leur mode d'exploitation, Production de biomasse sèche et capacité de charge sur les axes de transhumance mais aussi les changements environnementaux dus à la migration.

BIBLIOGRAPHIE

1. Abdel Hack Babatoundé Akambi, (2015). Impacts socio-economiques des mouvements migratoires dans l'arrondissement d'Ikpinlè (commune d'Adja-Ouèrè), Centre Universitaire de Porto-Novo/Bénin - Maîtrise en Géographie option Humaine et Économique, p89.
2. Adams, R.H.Jr., (2003). 'International Migration, Remittances and the Brain Drain: A Study of 24 Labour-Exporting Countries', World Bank Policy Research Paper, 3069, Washington, D.C.:Worlds Bank.
3. Addo, N., (1987). "Population, migration and development: The case of Ghana", in H. Jemai (ed)
4. Adepoju, A, Hammar, T. (1996). International Migration in and from Africa: Dimensions, Challenges and Prospects, Dakar and Stockholm: PHRDA/CEIFO.
5. Adepoju, A. (1995). Migration in Africa: an overview', in J. Baker and T.A. Aina (eds) The Migration Experience in Africa, Sweden: Nordiska Afrikainstitutet, 87-108.
6. Adepoju, A. (2001). Regional Organisations and Intra-Regional Migration in Sub-Saharan Africa: Challenges and Prospects, International Migration, 39(6): 43-59.
7. Adepoju, A. (2002). Fostering Free Movement of Persons in West Africa: Achievements, Constraints, and Prospects for Intra-Regional Migration', International Migration, 40(2): 3-28.
8. Afolayan, A.A. (1998). Immigration and Expulsion of ECOWAS Aliens in Nigeria', International Migration Review, 22(1): 4-27.
9. Afolayan, A.A. (2001). 'Issues and Challenges of Emigration Dynamics in Developing Countries', International Migration 39(4): 5-38.
10. African Union (2008). Report on the migrations of Mbororo nomadic pastoralists by the fact-finding mission dispatched to the Democratic Republic of Congo, the Central African Republic and Cameroon, pursuant to decision PSC/PR/COMM (XCVII) of the 97th meeting of the Peace and Security Council. Ethiopia.
11. Agenonga Chober, (2015) La République Démocratique du Congo face aux menaces multiples et à la sécurité complexe, Mémoire de D.E.S. en RI, inédit, FSSAP, UNIKIS, p217.
12. Agenonga Chober, (2016). La transhumance des éleveurs mbororo et l'insécurité en République Démocratique du Congo : quelles leçons sécuritaires face aux flux transnationaux ?, note d'analyse politique, Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix, p17.
13. Agodo L. (2009). Les migrations de populations dans la commune de Savalou: Impacts socio-économiques, mémoire de Maîtrise en Géographie ; UAC, FLASH, DGAT, 98 p.
14. Akobi IK. (1996) : Les migrations de population et leurs impacts socioéconomiques dans la sous-préfecture de Bantè. Mémoire de Maîtrise de Géographie, FLASH, UNB, 157 p.
15. Akoun, A. (Dir), (1999). Dictionnaire de sociologie, Paris, éd. Le Robert, p.338
16. Ankogui - Mpoko, G.F., (2009). Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale, Cirad, Garoua (Cameroun), p36.
17. Babatoundé, A. H. (2015). Impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans l'arrondissement d'Ikpinlè (commune d'Adja-Ouèrè). Centre Universitaire de

Porto-Novo/Bénin- Mémoire de maîtrise en Géographie option Humaine et Économique.

18. Badie B. (2009). Migrations dans la mondialisation, Ceras- revue Projet N° 311. URL: <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=3862>. Consulté le 14 juillet 2020 à 10h 23mn.
19. Balingene Kahombo, (2005). Le règlement pacifique du conflit en RDC: étude juridique pour une paix durable dans la Région des Grands Lacs, Mémoire inédit, Droit Public, Faculté de Droit, Université de Goma.
20. Bavi A. (1996). Les migrations Fon en pays Adja : Cas des sous-préfectures de Klouékanmey et de Lalo. Mémoire de maîtrise en Géographie, UNB, FLASH, DGAT, 101 p.
21. Benlekhal, A., (2004). Les Filières d'élevage. Diagnostic et Analyse de la Situation Actuelle, p.4.
22. Bolinda Kololo, (2009). Enjeux de mouvements migratoires en Province Orientale. Cas du « Phénomène Mboro » dans le bassin de l'Uélé, Mémoire de Licence en SPA, inédit, FSSAP, UNIKIS, p96.
23. Cimwanga Badibanga, (2016). Mbororo, l'invasion d'une nation. Editions universitaires européennes, p19.
24. De Menten, B., Pastoralisme et environnement: le contrôle et la gestion de l'espace - Pastoralisme et aires protégées, disponible sur http://www.buvettedesalpages.be/2006/07/pastoralisme_le.html, consulté le 22 juillet 2020.
25. Delpeteau F. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats. Montréal : Presses de l'université de Montréal ; Paris/Bruxelles : Deboeck université. 436p.
26. Dimon E.Y., Floquet A., Ogouniyi A. E. B., Yabi J. A., et Biaou G. (2020). Facteurs explicatifs de la vulnérabilité aux conditions de vie des ménages agricoles du Département de l'Atacora au Bénin, Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture; 3(2), 53-63. <http://www.rafea-congo.com> ISSN : 1243-1940 ISBN : 9-243524-365991
27. Emmanuel Tamidribe et all, (2016). Souveraineté de la République Démocratique du Congo à l'épreuve de l'occupation des Uélé par les Mbororo. Institut de Recherche Sociales Appliquées, n°21, Kabudri,. (hal-01758588).
28. Fall P.D. (2003). « Dynamique migratoire et évolution des réseaux d'insertion des Sénégalais à Conakry (République de Guinée) » (p.63-75), in: Coquery-Vidrovich C., Goerg O., Mandé I. & Rajoanah F. (éds.), Être étranger et migrant en Afrique au XXème siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Paris : L'Harmattan, 2003, vol.2, 203 p.
29. Fanzo, D. (2013). The Sedentarisation of Pastoralists: Moral Dilemmas « Berman Institute Bioethics Bulletin. Bioethicsbulletin.org. Retrieved 17 April 2018, from <http://bioethicsbulletin.org/archive/the-sedentarisation-of-pastoralists-moral-dilemmas>.
30. FAO, (2015). Situation de la transhumance et étude socio-anthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en République Centrafricaine, Rapport conjoint de mission FAO-DRC-CRS, p.18.

31. Foresight (2011). Migration and Global Environmental Change (2011) Final Project Report The Government Office for Science, London.
32. Gathier, D., (2005). Agriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration ter-ritoriale. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2005-3-page-223.htm>, consulté le 16 juin 2020.
33. Grawitz, M., (2001). Méthode des sciences sociales, 11^{ème} édition, Paris, Dalloz, 398p.
34. IKV PAX CHRISTI (2007). Les migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-Est de la RDC. Etude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé, Rapport de recherche, 64p.
35. International Crisis Group (2014). Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 40p.
36. Isolina Boto et al. (2012). Pastoralisme : Ressources sur les nouveaux enjeux et opportunités pour le pastoralisme dans le contexte des pays africains, Briefing n° 26, Bruxelles, p.7.
37. Kabamba, M.F. (2015). Les migrants climatiques en quête d'adaptation : les éleveurs Mbororo émigrent en RD Congo. In Delgado-Ramos (Ed). Inégalité et Changement Climatique, perspectives du sud. Dakar, Senegal: CODESRIA, ISBN: 9782869786769 286978676X.
38. Kadiebwe Mulonda, R., (2012). République Démocratique du Congo face à la modification du paysage géopolitique de la région des grands lacs post guerre froide. Défis de la reconquête du leadership régional, Thèse de doctorat en RI, inédite FSSAP, UNIKIS, p215.
39. Kale Nzongele, M. (2015). Invasion du territoire congolais par les éleveurs nomades Mbororo. Analyse sur les districts du Bas et du Haut-Uélé en Province Orientale, Mémoire de D.E.S. en Droit, inédit, Faculté de Droit, Université de Kisangani, p.137.
40. Kiala, J., RDC : SOS de l'Evêque de Bongo face à la situation sécuritaire et humanitaire dans le Territoire d'Ango, disponible sur <http://caritasdev.cd/fr/images/stories/sos.pdf> consulté le 16 octobre 2019.
41. Kossoumna Liba'a, (2008). De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au Nord du Cameroun, Thèse de doctorat en géographie, inédite, Université Paul-Valéry Montpellier III, p215.
42. Legrand, J., Les nomades mongols : une alternative anthropologique ?, disponible sur <http://www.reseau-asie.com/edito/les-nomades-mongols-une-alternative-anthropologique>, consulté le 22 juillet 2020.
43. Lukusa Mubenga, L., (2015). La RDC face à ses problèmes de défense et de sécurité. Enjeux et défis d'un partenariat stratégique avec la France, Mémoire de D.E.S. en RI, inédit, FSSAP, UNIKIS.
44. Lututala M. (1987). "Les origines des migrations modernes dans l'Ouest du Zaïre", in D.D. Cordel and J.W. Gregory (eds), African Population and Capitalism, Historical Perspectives, Boulder et London, Westview Press, 153-169 (2^{ème} édition publiée en 1995 par The University of Wisconsin Press).
45. Lututala M. (1995a). "l'Etude démographique des biographies migratoires : potentialités et perspectives", dans Philippe Antoine et Abdoulaye Bara Diop (sous la direction de), La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine, IFAN/ORSTOM, pp. 39-53.

46. Lututala M. (1995b). *Réorientation des migrants vers les villes secondaires au Zaïre : Evidences et contraintes des cas d'Inkisi et de Kikwit*, UEPA : Programme de petites subventions pour la recherche en population et développement, Rapport d'étude n°18, 169 pages.
47. Lututala M. (1995c) 'Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel - une revue critique des modèles explicatifs'', dans Hubert Gérard et Victor Piché (sous la direction de), *La Sociologie de la population*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal/AUPELF-UREF, pp. 391-416.
48. Lututala M. (2006). « L'ubiquité résidentielle des migrants congolais : une enquête auprès des migrants à Paris », in T. Trefond et P. Petit, *Expériences de recherche en République Démocratique du Congo – Méthodes et contextes*, *Revue Civilisations*, vol. LIV, n° 1-2.
49. Lututala M. (2009). « Les enjeux migratoires et démographiques de la crise dans la région des Grands-Lacs : une « bombe » à retardement cyclique », dans Sabakinu, K., Akele A. et Mpeye, N. (sous la direction de), *La crise dans la sous-région des pays des Grands-Lacs africains – Etat de la question et perspectives de paix*, *Actes du Premier Symposium International de l'Université de Kinshasa*, Tome 1, pp 279-295.
50. Malika Sorel-Sutter, (2011). *Immigration-intégration : le langage de vérité*, Paris, Mille et une nuits, Paris, p15.
51. Maliki Bonficioli, A., (1990). « Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour : itinéraires sahéliens », in Cah. Sci. Hum. 26 U-2), pp. 255-266.
52. Mamadou Yaya Diallo, (2009). *Les Nations Unies et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre : défis et perspectives*, Thèse de Doctorat en Droit, inédite, Faculté de Droit et Science Politique, Université De Reims Champagne-Ardenne, p285.
53. Mangalu M. (2011). « Migrations internationales, transferts des migrants et conditions de vie des ménages d'origine – cas de la ville de Kinshasa », thèses de doctorat ; Université Catholique de Louvain, Belgique.
54. Marc, OG, Daniel, YK et Kouakou, FY (2017). *Jeunes Migrants Et Consommation De Drogues Dans La Région Du Haut-Sassandra En Côte d'Ivoire (Daloa)*. Journal scientifique européen, ESJ , 13 (35), 269. <https://doi.org/10.19044/esj.2017.v13n35p269>
55. Marty, A., (2017). « La gestion de terroirs et les éleveurs : un outil d'exclusion ou de négociation? », in *Tiers-Monde*, Volume 34, Numéro 134, pp. 327-344
56. Massalbaye Tennebaye, *Les Peuhls Mbororo de Centrafrique une communauté qui souffre*, juin 2015, p.58
57. Merton, R.K. (1965). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, éd. Plon, p61
58. Ministère du Plan, Institut National de la statistique, *Monographie de la Province Orientale* 2005
59. Ministère du Plan/INS, (2005). *Monographie de la Province Orientale*, p157.
60. Ministère du Plan/INS, (2017). *Annuaire Statistique de la RDC*, 345p.
61. Ministère Provincial de la santé, (2018). *Rapport annuel d'activité de la division de la santé de la province du Bas Uélé*, 57p.
62. Ministère Provincial de la santé, (2018). *Rapport annuel d'activité de la division de la santé de la province du Haut Uélé*, 78p.

63. Ministères Provinciaux de la santé. Rapports annuels d'activité des divisions de la santé des provinces du Bas Uélé, du Haut Uélé et de l'Ituri, 2018.
64. Mulumbati N. (2006), Introduction à la science politique, Africa, Lubumbashi, 2ème édition, p24
65. Mushi M., F., (2006). Théorie, Stratégies et leadership, Kinshasa, Médiaspaul, pp. 112-113.
66. Mvuezolo B (2016). « L'ethos migratoire des « Ndjilois » à l'épreuve du développement de leur milieu d'origine à Kinshasa – Decryptage socio-anthropologique d'un agir migratoire atypique », thèse de doctorat en Sociologie, Université de Kinshasa.
67. Nappa U. (2017). « Dynamique démographique des familles des migrants internationaux congolais », thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Belgique.
68. Nay, O. (s/dir), (2014). Lexique de science politique, 3^{ème} édition, Paris, Dalloz, p.346.
69. Nkoy Elela, D. (s/dir), (2007). Les migrations transfrontalières des Mbororo au Nord-est de la République Démocratique du Congo : étude de cas au Haut-Uélé et au Bas-Uélé, IKV PAX CHRISTI, p87.
70. Omasombo T.,J., (2014). Bas Uélé : Pouvoirs locaux et économie agricole : héritages d'un passé brouillé, Musée royal de l'Afrique centrale, ISBN : 978-9-4916-1586-3 Dépôt légal : D/2014/0254/66, pp. 516.
71. Omasombo T.,J., (2011). République Démocratique du Congo. Le Haut-Uélé, Nivelles, Presses des Nouvelles Imprimeries Havaux.
72. PNUD, (2009). Profil de la Province Orientale, 285p
73. Réseau Action Climat – France (2005). Agriculture, effet de serre et changements climatiques en France.
74. Sarabayrouse, Ch., Le pastoralisme dans les Pyrénées, disponible sur <http://www.pyrenees-pireneus.com>, consulté le 22 octobre 2019.
75. Savin, C, (2008). Préserver les pâturages et prévenir les avalanches. Disponible sur <http://www.bivouac-jeunes.com/MP3/LPA-contamine-sur-Arve-74.pdf>, consulté le 22 août 2020.
76. Search for Common Ground, (2014). Implantation des Mbororo et analyse de Conflit dans la Zone « Haut et Bas-Uélé » de la Province Orientale en RDC, Rapport d'activités, 43p.
77. Shomba Kinyamba, S., (2013). Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 47p.
78. Sinzidi K. (2018). « Etalement urbain et mobilité résidentielle périurbaine vers la partie Est de Kinshasa – Réseaux familiaux, stratégies économiques de survie, insertion et aspirations résidentielles des ménages migrants, thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Kinshasa.
79. Spittaels S., et Hilgert F., (2010). Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC), Rapport d'analyse, 36p.
80. Swift, J., (1998). Les Grands Thèmes du Développement Pastoral et le cas de Quelques Pays Africains, FAO/ESH Working Papers on Pastoral and Agro-pastoral Societies, Rome, p.7.
81. Tebau, B., (1994). « Un nouveau regard sur la gestion des parcours pastoraux en Afrique », In Cahiers d'études africaines, Vol. 34, n°136, pp. 701-705.

82. Tshimanga, R.M. (2012). Hydrological uncertainty analysis and scenario-based streamflow modelling for the Congo River Basin. PhD thesis, Rhodes University repository. South Africa.
83. Tshimanga, R.M. and Hughes, D.A. (2012). Climate change and impacts on the hydrology of the Congo Basin: the case of the northern sub-basins of the Oubangui and Sangha Rivers. *Physics and Chemistry of the Earth* 50–52 (2012) 72–83
84. UA, (2007). Rapport de la mission d'information sur les migrations des pasteurs nomades Mbororo, dépêchée en République Démocratique du Congo, au soudan, en République centrafricaine et au Cameroun, p.4.
85. UNESCO, Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen, disponible sur <http://whc.unesco.org/fr/list/1153>, consulté le 22 octobre 2019.
86. Université de l'Uélé, (2019). Rapport du Colloque sur la Problématique des éleveurs Mbororo dans le bassin de l'Uélé et recherche d'une paix durable, 13p.
87. Van vracem p. et Gauthy-sinéchal M. (1993). Études de marchés et sondages d'opinion. Outil fondamental du Marketing. Quatrième édition. Bruxelles, Louvain-la-Neuve : De Boeck. 409 p. (Entreprise).
88. Zanou C. (1986). Les migrations de population et leurs impacts socio - économiques en pays Maxi dans le Zou Nord, Mémoire de Maîtrise de Géographie, FLASH, UNB, 157 p.